

RAPPORT ANNUEL 2010



PNUE

Programme des Nations Unies pour l'environnement

RAPPORT ANNUEL

UNE ANNÉE EN REVUE

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a pour mission de montrer la voie et d'encourager la coopération pour protéger l'environnement. Il se doit aussi d'être une source d'inspiration et d'information pour les États et les populations et un instrument de facilitation en leur permettant d'améliorer la qualité de leur vie sans toutefois compromettre celle des générations à venir.

Le rapport de cette année et les rapports des années précédentes peuvent être consultés

sur le site www.unep.org/annualreport

Publié en février 2011

© 2011 Programme des Nations Unies pour l'environnement

ISBN : 978-92-807-3149-1

Numéro de travail : DCP/1354/NA

Directeur de publication : Satinder Bindra

Rédactrice et coordonnatrice du projet : Joanna Benn

Conception et présentation : Amina Darani

Produit par la Division de la communication et de l'information du PNUE

Impression : ONUN/Section des services de publication/Nairobi, certifié ISO 14001:2004

* Par dollar (\$), on entend ici le dollar des États-Unis.

* Toutes les adresses Internet ont un préfixe http://

Photographie de la couverture : © Corbis, iStockphoto, PNUE



La PNUE s'efforce de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans le monde entier comme dans ses propres activités. Ce rapport est imprimé sur du papier recyclé produit à partir de forêts exploitées durablement. Le papier est exempt de chlore et les encres sont d'origine végétale. Notre politique de distribution vise à réduire l'empreinte carbone du PNUE.

La présente publication peut être reproduite, en totalité ou en partie, sous n'importe quelle forme, à des fins éducatives ou non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition qu'il soit fait mention de la source. Le PNUE souhaiterait que lui soit communiqué un exemplaire de tout ouvrage où la présente publication est mentionnée comme source. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable du PNUE. Les appellations géographiques utilisées dans le présent rapport et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part de l'éditeur ou des organisations participantes aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Ces symboles apparaissent dans tout le rapport. Ils indiquent les six domaines d'activité prioritaires thématiques et transversaux retenus par le PNUE dans son plan stratégique à moyen terme pour la période 2010 – 2013 :



	0-4	10	40	50	60	80	100
	INTRODUCTION						
	04	Message du Secrétaire général de l'ONU					
	06	Introduction du Directeur exécutif					
	09	Résultats marquants					
1	10	CONSTRUIRE DES ÉCONOMIES VERTES					
	16	Évènements importants pour l'économie verte en 2010					
	18	Qu'est-ce qui rend une économie plus écologique?					
	21	Exemples concrets d'économie verte					
2	26	CHANGEMENTS CLIMATIQUES					
	27	Résultats escomptés					
	28	Aperçu des résultats de l'année 2010					
	30	Évènements qui ont marqué l'année 2010					
					5	64	GESTION DES ÉCOSYSTÈMES
						65	Résultats escomptés
						66	Aperçu des résultats de l'année 2010
						68	Évènements qui ont marqué l'année 2010
					6	76	SUBSTANCES NOCIVES ET DÉCHETS DANGEREUX
						77	Résultats escomptés
						78	Aperçu des résultats de l'année 2010
						80	Évènements qui ont marqué l'année 2010
					7	88	UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES
						89	Résultats escomptés
						90	Aperçu des résultats de l'année 2010
						93	Évènements qui ont marqué l'année 2010
3	40	CATASTROPHES ET CONFLITS					
	41	Résultats escomptés					
	42	Aperçu des résultats de l'année 2010					
	44	Évènements qui ont marqué l'année 2010					
4	52	GOVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT					
	53	Résultats escomptés					
	54	Aperçu des résultats de l'année 2010					
	56	Évènements qui ont marqué l'année 2010					
						8	98 LE MESSAGE VERT
						106	Aperçu des publications en 2010
						9	108 L'ONU : MONTRER L'EXEMPLE
						10	114 NOMENCLATURE DES SERVICES ET FINANCEMENT
						116	Aperçu du PNUE en 2010
						120	Aperçu du PNUE
						122	Hauts fonctionnaires du PNUE en 2010



• Secrétaire général de l'ONU, BAN Ki-Moon ©UN

Le Secrétaire général Préface du rapport annuel du PNUE

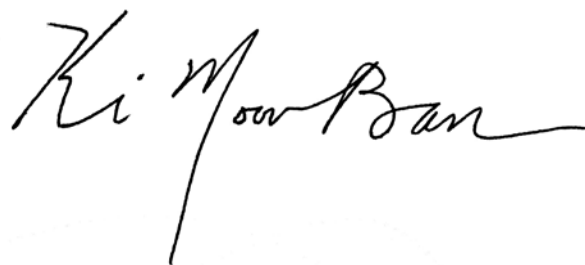
L'environnement mondial a fait les gros titres de l'année 2010. Les émissions de gaz à effet de serre et les températures planétaires ont continué de croître. Le Pakistan a connu ses pires inondations depuis plus d'un siècle, la Russie a dû lutter contre des feux de forêts sans précédent et la Chine a subi une sécheresse, des crues et des coulées de boue d'une intensité qu'on n'avait pas vue depuis des décennies – événements climatiques exceptionnels de plus en plus fréquents qui, par la tendance générale qu'ils indiquent, viennent corroborer le diagnostic du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Il est donc encourageant de noter qu'à la Conférence sur les changements climatiques de Cancún (Mexique), les Gouvernements ont fait un pas important vers l'instauration d'un monde produisant moins d'émissions et moins vulnérable aux phénomènes météorologiques, en s'accordant sur un train de mesures équilibré qui donne un caractère formel aux engagements pris en matière d'atténuation et couvre la protection des forêts, les financements à prévoir dans le domaine du climat, les mesures d'adaptation et la technologie.

Tout au long de l'année, le PNUE a travaillé à faire mieux comprendre comment la viabilité du milieu et l'écologie du développement se renforcent l'une l'autre dans le sens des objectifs du Millénaire pour le développement et accélèrent la convalescence d'une économie mondiale frappée par la crise. Il faudra faire preuve d'audace dans la manière dont nous considérons les changements climatiques, la raréfaction de l'eau, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes et dont nous nous accommodons de l'évolution démographique et des habitudes de consommation. L'économie verte peut être la toile de fond sur laquelle s'inscrivent ces multiples enjeux et elle fera l'objet d'une attention soutenue de la part de mon groupe de haut niveau sur la viabilité de l'environnement mondial, dont les travaux alimenteront les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20), qui aura lieu en 2012, et ainsi diverses autres instances internationales.

Le PNUE milite pour la viabilité du milieu à l'échelle du système des Nations Unies, de sorte que nous pouvons vraiment dire que nous pratiquons ce que nous prêchons. Cela signifie notamment que nous coordonnons les plans de réduction des émissions des organismes des Nations Unies et que nous sommes en pointe dans la campagne « ONU – Du bleu au vert », qui fait comprendre ce que nous pouvons faire, de l'adoption de pratiques d'achat viables à l'amélioration du rendement des ressources consacrées aux opérations de maintien de la paix. Le respect de l'environnement est un principe qui inspire également les travaux de rénovation qui sont en cours au Siège de New York de l'ONU.

Il nous incombe à tous, gouvernements ou personnes privées, de mieux gérer notre lot de richesses naturelles. Je compte sur le PNUE pour prendre la tête du mouvement et apporter des idées nouvelles, dans l'effort que nous déployons ensemble pour édifier un avenir viable, plus équitable et moins incertain.

A handwritten signature in black ink, reading "Ki Mow Ban". The signature is fluid and cursive, with the first name "Ki" and last name "Ban" being more prominent than the middle name "Mow".



• Mr Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE © UNEP

Introduction du Directeur exécutif

2010 a été une année riche en messages et sentiments partagés. Comme il ressort des évaluations et rapports scientifiques du PNUE, les indicateurs mondiaux montrent, s'agissant du développement durable, que la planète poursuit sa trajectoire dans la mauvaise direction.

Il s'avère toutefois que le PNUE, par ses travaux, notamment ceux visant à favoriser le passage à une économie verte, a donné une impulsion remarquable, aux niveaux local et national, en faveur d'un changement d'orientation.

Les activités et la gouvernance concernant l'environnement mondial font de plus en plus l'objet d'une étroite surveillance. Il se peut que le moment soit venu de nous intéresser aux conséquences de cette évolution et de nous souvenir que le multilatéralisme doit, pour être couronné de succès, reposer sur une approche comportant deux volets, l'un ascendant, l'autre descendant. Dans aucun domaine cela n'est plus évident

que dans le cas de l'évolution du climat et de la biodiversité.

Tandis que l'Année internationale de la biodiversité a débuté dans un registre empreint de gravité avec le troisième rapport sur les perspectives mondiales de la biodiversité, selon lequel aucun pays n'est parvenu à sérieusement inverser le rythme auquel la biodiversité diminue, elle a pris fin sur une note bien plus encourageante.

En octobre, à Nagoya (Japon), les gouvernements se sont à nouveau engagés en faveur de la biodiversité et des écosystèmes, en fixant de nouveaux objectifs pour 2020 parfois plus ambitieux que les précédents.

Qui plus est, ils se sont accordés – après deux décennies environ de stagnation – sur un régime international en matière d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages qui en sont tirés.

Grâce à l'étude « *Économie des écosystèmes et de la biodiversité* », fruit d'un partenariat mondial novateur, hébergé par le PNUE et rassemblant des économistes et des chercheurs, l'évaluation économique de la biodiversité et des écosystèmes a ouvert de nouvelles voies.

Ces efforts ont été ultérieurement consolidés par le processus qu'a coordonné le PNUE tendant à la création d'un groupe intergouvernemental sur la biodiversité et les services écosystémiques, sorte de « GIEC pour la nature » si l'on veut, que l'Assemblée générale a approuvé en décembre 2010.

En mai, à New York, lors de la séance d'ouverture de la Commission du développement durable, l'économie verte a fait l'objet d'examen et de débats plus approfondis, les nations ayant décidé d'en faire l'un des principaux thèmes du Sommet Rio+20 de 2012.

Le PNUE a insisté sur le fait que l'économie verte trouve un écho dans les problèmes et possibilités de toutes les économies, qu'elles paraissent être davantage pilotées par les États ou orientées par les mécanismes du marché.

Dans un monde de près de 7 milliards d'individus et qui en comptera 9 en 2050, il est de l'intérêt de toutes les nations de concevoir un mode de développement dissociant la croissance d'une exploitation non viable des ressources.

La contribution du PNUE dans le cadre de la consommation et de la production durables répond à cet objectif tout comme la décision du Groupe de la gestion de l'environnement de s'atteler à la question du passage à l'économie verte au moyen d'un groupe conjoint de gestion des questions constitué de plus de 20 entités du système des Nations Unies, du FMI et de la Banque mondiale.

Le même impératif est au centre du défi que représente l'évolution du climat. Comme dans le cas de la biodiversité, les nations réunies à Cancún (Mexique) se sont réinvesties dans le problème au lieu de s'en détourner et sont convenues de mesures propices à des avancées dans des domaines tels que les forêts, le fonds vert et la consolidation des engagements pris 12 mois plus tôt à Copenhague.

Le PNUE, qui collabore avec divers centres de modélisation du climat du monde entier, a présenté aux pays présents à Cancún et ailleurs un document de référence essentiel, à savoir son rapport sur les écarts en matière d'émissions (Emissions Gap

Report). Même les scénarios les plus optimistes font apparaître un écart en matière d'émissions de quelque cinq gigatonnes entre les engagements pris par les pays jusqu'ici et les objectifs qu'ils devront avoir atteints en 2020 pour pouvoir maintenir l'accroissement de la température mondiale au XXI^e siècle au-dessous de 2°C.

Et pourtant, il était également clair en 2010 qu'en dépit de l'âpreté des négociations officielles, nombre de pays, d'administrations régionales et nationales, de sociétés et d'entités de la société civile ont déjà entrepris de s'engager dans la voie d'économies à faibles émissions de carbone.

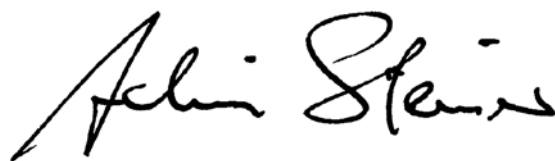
Pour bien des États Membres, 2010 n'a pas été une année facile car la crise financière et économique actuelle, qui a débuté en 2008, demeure une hypothèque pour les budgets nationaux et les possibilités de développement tant au Nord qu'au Sud.

Bien qu'ayant connu une année difficile sur le plan financier, le PNUE a entrepris de mettre en œuvre sa nouvelle stratégie à moyen terme et son nouveau programme de travail pour 2010-2011 qui repose sur l'obtention de résultats.

Son rapport sur l'exécution du programme pour 2010 indique qu'il y a eu des progrès satisfaisants et que la réforme engagée a mis le PNUE sur une nouvelle trajectoire devant aboutir à une organisation davantage axée sur l'obtention de résultats et plus efficace.

À cet égard, je tiens à saluer l'importance du rôle que n'a cessé de jouer le Comité des représentants permanents auprès du PNUE à cet effet ainsi que l'engagement et l'esprit d'initiative de Directrice exécutive adjointe du PNUE, Mme Angela Cropper, et du personnel du Programme qui s'emploie à concrétiser les promesses.

Qu'il me soit permis de terminer en exprimant ma profonde reconnaissance aux États Membres et aux centaines de nos partenaires pour leur appui indéfectible aux travaux du PNUE au travers de la diversité de ses activités qui donnent, je l'espère, une nouvelle orientation, rafraîchissante et stimulante, à tous ceux qui oeuvrent pour le développement durable ainsi qu'aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.



Le Programme des Nations Unies pour l'environnement

2010 a été une année marquante pour plusieurs raisons : ce fut une année d'instabilité financière continue, caractérisée également par une fréquence et une intensité accrues des catastrophes naturelles et par une évolution du régime météorologique. Le large éventail de réponses apportées par le PNUE tout au long de l'année est présenté dans ce rapport, depuis les évaluations globales jusqu'aux mécanismes d'intervention rapide en Haïti suite au tremblement de terre du mois de janvier, en passant par les services consultatifs offerts aux pays soucieux de rendre leur économie plus verte. Ce rapport tente de replacer le travail du PNUE au cours de l'année écoulée dans son contexte et de démontrer sa pertinence pour répondre aux nouveaux défis des années à venir.

L'objectif principal du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est d'être la voix autorisée des défenseurs de l'environnement mondial, d'aider les gouvernements à fixer le programme mondial en matière d'environnement, et de promouvoir la mise en œuvre cohérente de la dimension environnementale du développement durable au sein du système des Nations Unies.

L'année 2010 a marqué le début d'une nouvelle direction stratégique pour le PNUE qui va le transformer, étant donné qu'il a commencé à mettre en œuvre sa Stratégie à moyen terme pour 2010–2013, et ce dans les six domaines suivants : changements climatiques, catastrophes et conflits, gestion des écosystèmes, gouvernance de l'environnement, substances nocives et déchets dangereux, utilisation efficace des ressources et modes de production et de consommation durable.

Une caractéristique essentielle de la transformation du PNUE a été de rendre le travail de l'organisation plus stratégique et plus cohérent, tout en répondant plus efficacement aux besoins des pays et en affichant des résultats.



Résultats marquants

Un aperçu de l'année

Être la voix autorisée des défenseurs de l'environnement mondial

- Le cinquième rapport sur L'Avenir de l'environnement mondial est actuellement remodelé pour devenir plus centré sur les solutions et plus pertinent pour la prise de décisions des pays.
- Une évaluation de la portée des engagements et intentions des pays pour maintenir le réchauffement au-dessous des 2 °C d'ici à 2050 a été publiée pour informer les négociations intergouvernementales sur les changements climatiques tenues en décembre.
- Ces négociations ont décidé de la mise sur pied d'une plateforme intergouvernementale pour améliorer la pertinence des conclusions scientifiques sur les services fournis par les écosystèmes et la biodiversité pour le bien-être humain et le développement.

Progrès considérables pour aider les pays à fixer le programme mondial en matière d'environnement

- Des pays ont adopté les premières mesures pour rendre leurs économies plus vertes en vue d'un développement durable.
- Des négociations ont commencé concernant un instrument juridiquement contraignant sur le mercure.
- Avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et grâce au financement du Fonds mondial pour l'environnement, des pays à économie en transition ont réussi à éliminer l'utilisation du bromure de méthyle, une substance qui appauvrit la couche d'ozone.
- Un processus intergouvernemental pour changer et améliorer la gouvernance de l'environnement a pris de l'ampleur.

Cohérence accrue dans la dimension environnementale du travail des Nations Unies

- Le système des Nations Unies a décidé de devenir climatiquement neutre : l'objectif est d'abaisser à 1,7 million de tonnes par an les émissions de CO₂.
- La préparation des pays pour le programme de Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) a progressé grâce aux efforts conjoints du PNUE, de la FAO et du PNUD. De nouvelles approches pour mesurer cette « préparation REDD » ont commencé à être testées.
- Les conseils et l'aide du PNUE ont permis à la communauté humanitaire au Soudan d'intégrer dans près de la moitié des projets de ses programmes 2010, des activités en faveur de l'environnement.
- À la suite du tremblement de terre en Haïti, qui a causé la

mort de 220 000 personnes et en a touché 3 millions d'autres, des investissements substantiels visant la durabilité du point de vue de l'environnement ont été réalisés.

- Six organismes des Nations Unies et la Commission Européenne ont formé un partenariat pour traiter ensemble des risques de conflits liés aux ressources naturelles et aux facteurs environnementaux dans les États fragiles.
- Lors de leurs sessions extraordinaires qui se sont tenues simultanément en février, les Conférences des Parties aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, se sont mises d'accord pour mener des activités communes et fusionner leurs services administratifs et de gestion.

Quelques résultats quantifiables dans les pays

- 43 équipes de pays des Nations Unies ont intégré la durabilité du point de vue de l'environnement dans la préparation des programmes de pays.
- Avec l'aide du PNUD, 22 pays incluent la dimension environnementale dans leur plan de développement.
- UNIDO aide un réseau de plus de 40 Centres Nationaux de Production propres à promouvoir une utilisation efficace des ressources dans de petites entreprises, alors que deux nouveaux pays introduisent des programmes nationaux de production propre et économe en ressources.
- L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) soutient 117 projets de 97 gouvernements et 12 organisations de la société civile dont les activités se déroulent dans 95 pays, et représentent des donations de plus de 30 millions de dollars.
- Trois pays ont rejoint les 74 autres qui ont déjà éliminé l'essence au plomb.

Fin du processus de réforme du PNUE

- La nouvelle stratégie scientifique du PNUE a été approuvée par l'Équipe de direction
- La réorganisation des processus d'évaluation pour les programmes et les projets permet une plus grande synergie dans les opérations du PNUE.
- Les aspects sexospécifiques sont de plus en plus pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des projets.
- La nouvelle politique de suivi du PNUE, d'encadrement des responsabilités dans les programmes, ainsi que son nouveau système de gestion des informations (PIMS) permettent un meilleur suivi et l'obtention de résultats quantifiables.
- La nouvelle politique du PNUE en matière d'évaluation a amélioré le caractère indépendant des évaluations.
- La stratégie générale pour l'intégration du portefeuille du Fonds pour l'environnement mondial du PNUE a été approuvée. L'intégration devrait commencer en janvier 2011.

DIVISIONS DU PNUE

- * DCPI
- * DELC
- * DEPI
- * DEWA
- * DGEF
- * DRC
- * DTIE

BUREAUX RÉGIONAUX, BUREAUX DE LIAISON ET BUREAUX DE PAYS, DU PNUE

- * **ROA : NAIROBI**
 - ADDIS-ABÉBA
 - PRETORIA
- * **ROAP : BANGKOK**
 - BEIJING
- * **ROE : GENÈVE**
 - BRUXELLES
 - MOSCOU
 - VIENNE
- * **ROLAC : PANAMA**
 - BRÉSIL
 - MEXIQUE
- * **RONA : WASHINGTON**
- * **ROWA : MANAMA**
 - LE CAIRE

NEW YORK

SECRÉTARIATS DES CONVENTION

- CONVENTION DE BÂLE
- CONVENTION SUR LES CARPATES
- CBD
- CITES
- CMS
- SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL
- SECRÉTARIAT DE L'OZONE
- CONVENTION DE ROTTERDAM
- CONVENTION DE STOCKHOLM
- CONVENTION DE TÉHÉRAN

SECRÉTARIATS DES CONVENTIONS ET PLANS D'ACTION POUR LES MERS RÉGIONALES

- CAR/RCU
- SECRÉTARIAT COBSEA
- EAF/RCU
- PAM/RCU
- NOWPAP/RCU
- WACAF/RCU

CENTRES COLLABORATEURS

- BASE
- GRI
- GRID
- UCC-WATER
- URC
- WCMC

www.unep.org

* TOUS CES EMPLACEMENTS SONT EXACTS AU 30 SEPTEMBRE 2010

ICONS



SIÈGE DU PNUE



BUREAU DE PAYS



BUREAU RÉGIONAL



BUREAU DE LIAISON



CENTRE COLLABORATEUR



SECRÉTARIAT DE CONVENTION



DTIE



BUREAU DE PROJET



UNE SEULE ONU



CONVENTIONS ET PLANS D'ACTION POUR LES MERS RÉGIONALES

RÉGIONS

AFRIQUE

ASIE ET PACIFIQUE

EUROPE

AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

AMÉRIQUE DU NORD

ASIE OCCIDENTALE

CAMBRIDGE

• PNUE-WCMC

NEW YORK

• BUREAU DE NEW YORK

WASHINGTON

• BUREAU RÉGIONAL POUR L'AMÉRIQUE DU NORD (RONA)
• BUREAU DE LIAISON AVEC LE SECRÉTARIAT DU FEM
• SECRÉTARIAT DU STAP

SIoux FALLS

• GRID/SIOUX FALLS

HAÏTI

• PROGRAMME DE REMISE EN ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT EN HAÏTI

KINGSTON

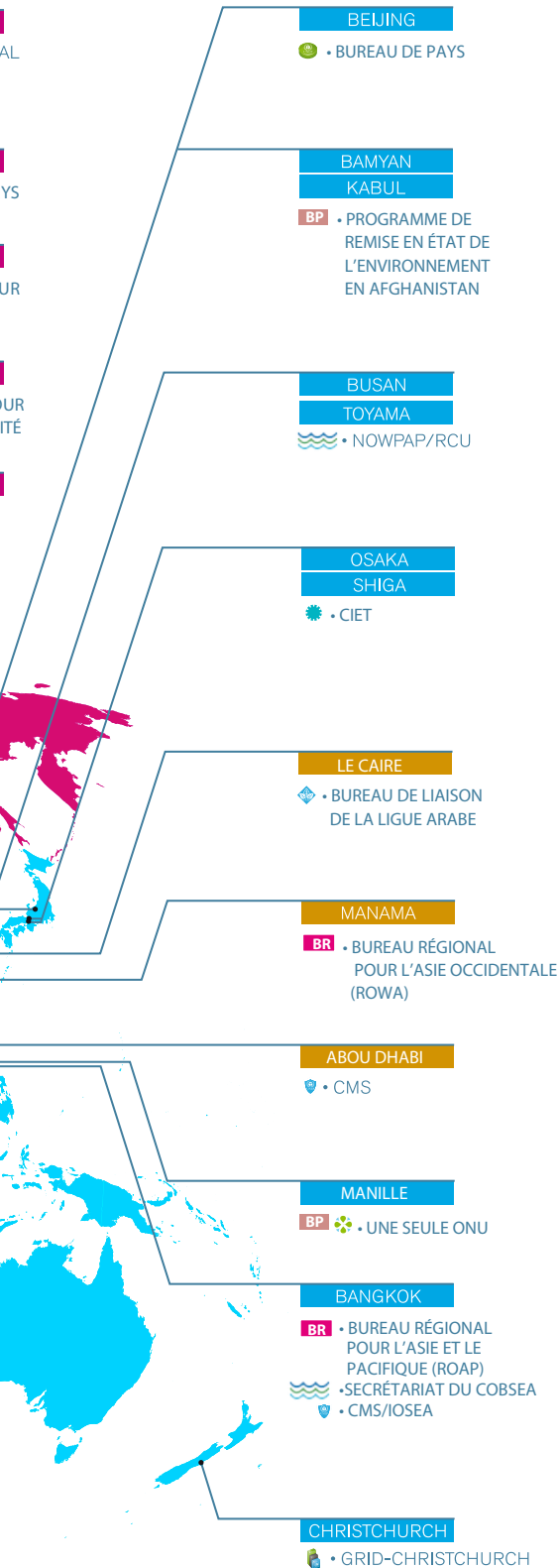
• CAR/RCU

MEXICO

• BUREAU DE PAYS

SAMOA

• POINT FOCAL RÉGIONAL POUR LE PACIFIQUE



GLOSSAIRE

UA
BASE
CAR/RCU

CBD
CEP
CITES

CMS

COBSEA
DEWA
DEPI
DTIE
DRC
DELC

DCPI
DGEF

EAF/RCU

EMG
UE

FAO
FEM

GIWAA
GRI

GRID
CIET

GIEC
IWCAM
PAM

NEPAD
NOWPAP/RCU

PCDMB
ROAP

ROE
ROLAC

ROWA
RONA

SBC
STAP

TEEB
UCC-WATER
UNSCEAR

URC

WACAF/RCU

WCMC

Union africaine

Agence de Bâle pour l'énergie durable

Unité de coordination régionale pour les Caraïbes (Convention de Cartagena)

Convention sur la diversité biologique

Programme pour l'environnement de la mer Caspienne

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

Convention sur les espèces migratrices

- AEWA : Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique – Eurasie

- ASCOBANS : Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique et de la mer du Nord

- EUROBATS : Accord relatif à la conservation des populations de chauves-souris

- IOSEA : Mémoire d'accord sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est

Organe de coordination pour les mers de l'Asie orientale

Division de l'alerte rapide et de l'évaluation

Division de la mise en œuvre des politiques environnementales

Division Technologie, Industrie et Économie

Division de la coopération régionale

Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales

Division des communications et de l'information

Division de la coordination avec le Fonds pour l'environnement mondial

Unité de coordination régionale pour l'Afrique orientale (Convention de Nairobi)

Groupe de gestion de l'environnement

Union européenne

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Fonds pour l'environnement mondial

Évaluation mondiale des eaux internationales

Initiative mondiale sur les rapports de performance

Base de données sur les ressources mondiales

Centre international d'écotechnologie

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Gestion intégrée des bassins hydrographiques et des zones côtières

Programme d'action pour la Méditerranée (Convention de Barcelone)

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

Plan d'action pour le Pacifique du Nord-Ouest/Unité de coordination régionale

Service post-conflit et de la gestion des catastrophes

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique

Bureau régional pour l'Europe

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Bureau régional pour l'Asie occidentale

Bureau régional pour l'Amérique du Nord

Secrétariat de la Convention de Bâle

Groupe consultatif scientifique et technique du Fonds pour l'environnement mondial

Économie des écosystèmes et de la biodiversité

Centre collaborateur du PNUE sur l'eau et l'environnement

Comité scientifique des Nations Unies sur les effets des rayonnements ionisants

Centre Risœ du PNUE sur l'énergie, le climat et le développement durable

Unité de coordination régionale pour l'Afrique occidentale et centrale (Convention d'Abidjan)

Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature

NOTRE MONDE EN CHIFFRES

Source : Les faits et chiffres proviennent tous des rapports sur l'étude TEEB (L'économie des écosystèmes et de la biodiversité) – www.teebweb.org

Au cours des **300** dernières années, la superficie boisée mondiale a diminué d'environ **40 %**

En Bolivie, le tourisme dans les zones protégées crée plus de **20 000 emplois**, faisant vivre indirectement plus de **100 000** personnes

Depuis 1900, la planète a perdu environ **50 %** de ses **zones humides**

Les bactéries et les champignons vivant dans le sol peuvent être mis à profit pour accroître les **rendements agricoles** de plus de **50 %** sans recours à des engrais

Durant les deux dernières décennies, **35 %** des mangroves ont disparu

Environ **20 %** des récifs **coralliens** de la planète ont été détruits

Le **déboisement** détruit environ **2 millions** d'hectares de forêts chaque année

En Europe, **un emploi** sur **40** est lié à l'environnement et aux services écosystémiques

Environ **60 %** des services écosystémiques de la planète ont été dégradés au cours des **50** dernières années

En Ouganda, l'évaluation d'une zone humide menacée a montré que la solution de remplacement, consistant à construire une usine de traitement des effluents de la ville, coûterait environ **2 millions** de dollars par an

Les écosystèmes fournissent des services essentiels d'une valeur comprise entre **21 000 et 72 000** milliards de dollars par an, alors que le produit mondial brut était de **58 000 milliards** de dollars en 2008

On prévoit que le coût des compensations biodiversité, telles que la mise en réserve de terres pour compenser les pertes de zones humides aux États-Unis ou la création de « **biobanques** » en Australie, passera de **3 milliards** de dollars en 2008 à **10 milliards** de dollars en 2020

En investissant chaque année **8 milliards** de dollars dans la reconstitution des **pêcheries** de la planète, on pourrait engendrer des bénéfices d'un montant total de **1,7 trillion** de dollars pour l'économie mondiale au cours des **40 années** à venir

Plus de **50 %** des présidents-directeurs généraux d'Amérique latine considèrent le **déclin de la biodiversité** comme un **obstacle à la croissance des entreprises**

Près de **20 %** des **émissions mondiales actuelles de gaz** à effet de serre sont liées au déboisement

Les services écosystémiques et d'autres biens naturels non commercialisés représentent de **47 à 89 %** des revenus individuels dans certains grands pays en développement

Bien qu'ils ne couvrent que **2 %** des plateaux continentaux de la planète, les récifs coralliens abritent, selon les estimations, entre **1 et 3 millions d'espèces**

Un investissement de **45 milliards de dollars** dans les zones protégées pourrait procurer des services essentiels de la nature d'une valeur d'environ **5 000 milliards de dollars** par an

Le marché des produits agricoles certifiés a été évalué à plus de **40 milliards** de dollars en 2008 et ce montant pourra atteindre **210 milliards** de dollars d'ici à 2020

L'écotourisme est le secteur de l'industrie touristique qui connaît la croissance la plus rapide avec un accroissement estimatif des dépenses globales de **20 %** par an

Le marché mondial des produits à base de **poisson écolabellisés** s'est accru de plus de **50 %** entre 2008 et 2009

Au moins **18 conflits violents** ont été alimentés par **l'exploitation de ressources naturelles** depuis 1990

D'ici 2020, le marché des produits agricoles devrait rapporter chaque année **210 milliards** de dollars; les paiements pour les services écosystémiques liés à l'eau 6 milliards de dollars; et les compensations biodiversité volontaires **100 millions** de dollars par an

À la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) tenue à Nagoya en octobre, les gouvernements sont convenus d'accroître les zones protégées et les parcs nationaux terrestres de **17 %**

Le **déboisement** fait perdre de **2 000 à 4 500 milliards** de dollars de **capital naturel** chaque année – tendance qui présente de sérieux risques économiques et sociaux

Le montant des compensations **biocarbones/forestières** devrait passer de **21 millions** de dollars seulement en 2006 à plus de **10 milliards** de dollars en 2020

Au Venezuela, les investissements dans le système national de zones protégées empêchent une sédimentation qui, autrement, pourrait réduire les revenus agricoles d'environ **3,5 millions** de dollars par an

La **conservation** des forêts évite des émissions de gaz à effet de serre représentant **3 700 milliards** de dollars

La plantation et la protection de près de **12 000** ha de mangroves au **Viet Nam** coûte à peine plus d'**un million** de dollars mais épargne des dépenses très supérieures à **7 millions** de dollars par an pour l'entretien des digues

Les investissements consacrés à la **Réserve de biosphère Maya au Guatemala** procurent un revenu annuel de près de **50 millions** de dollars, ont créé **7 000 emplois** et ont accru les revenus des familles locales



Évènements IMPORTANTS POUR L'ÉCONOMIE VERTE EN 2010

FÉVRIER, 2010

Les ministres participant au Forum ministériel mondial sur l'environnement tenu à Bali adoptent la Déclaration de Nusa Dua dans laquelle ils considèrent le concept d'économie verte comme un moyen de réaliser l'objectif d'un développement durable et d'éradiquer la pauvreté.

MAI, 2010

Présentation officielle de la version préliminaire du Rapport sur l'économie verte lors de la réunion du Comité préparatoire (Prepcom1) de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable, à New York

Sommet sud-africain de l'économie verte, à Johannesburg

JUIN, 2010

Les ministres africains de l'environnement décident de tirer parti des possibilités que leur offre un itinéraire de développement et de croissance adhérant au modèle d'économie verte tel que défini dans la Déclaration de Bamako.

SEPTEMBRE, 2010

Présentation de « Économie verte – Note d'orientation pour les décideurs » au Sommet sur les OMD à New York

La 64^e Assemblée générale décide que « l'économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable » sera l'un des deux thèmes de la Conférence de Rio+20.

OCTOBRE, 2010

Le septième Forum pour le développement de l'Afrique recommande la mise en œuvre d'une initiative régionale pour l'économie verte en Afrique. L'Union européenne finance des services consultatifs sur l'économie verte en Afrique.

La Banque mondiale, en partenariat avec plusieurs organisations (dont le PNUE), apporte une assistance à un groupe initial de 10 pays en développement pour l'établissement de comptes nationaux verts.

NOVEMBRE 2010

Le PNUE organise, en collaboration avec d'autres organisations, un Sommet des Gouverneurs sur le changement climatique portant principalement sur l'économie verte.

Dans leur déclaration de clôture, les dirigeants du G20 réunis à Séoul (République de Corée) se déclarent favorables à une croissance verte, confirmant leur engagement à mettre en place un « cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée ».

économie VERTE

Dans le cadre de ses services consultatifs sur l'économie verte, le PNUE fournit aux gouvernements des conseils sur les politiques à mener à l'appui de leurs initiatives nationales et régionales pour une économie écologique.

“ Nous nous sommes associés au Programme des Nations Unies pour l'environnement pour faciliter le passage à une économie soucieuse de l'environnement, en nous inspirant des initiatives actuellement mises en œuvre à la Barbade pour promouvoir l'utilisation efficace des ressources ainsi que la consommation et la production durables. Nous pensons que les actions que nous avons menées pour instaurer une économie verte peuvent servir de modèle à d'autres petits États insulaires en développement et économies de petite taille et nous voudrions partager notre point de vue avec la communauté internationale dans le cadre du processus préparatoire du Sommet de Rio+20 de 2012. ”

Sénateur Maxine McClean, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade lors du débat général de la 65^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies au Siège des Nations Unies à New York.



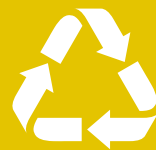
RENDRE
LES ÉCONOMIES
PLUS ÉCOLOGIQUES
POUR ASSURER
LE DEVELOPPEMENT
DURABLE

*« Nous pensons que
l'économie verte est un moyen
de parvenir à un équilibre entre,
d'une part, l'accélération de la
croissance économique et,
d'autre part, le développement
durable et la préservation
de notre environnement ».*

Jacob Zuma, Président de l'Afrique
du Sud, au Sommet de l'économie
verte tenu en Afrique du Sud
en mai 2010

VERTES

CONSTRUIRE DES
ÉCONOMIES



La crise écologique et la crise économique qui ont frappé les pays du monde entier ces dernières années ont des origines communes. Toute solution, pour être efficace, doit donc viser les deux crises simultanément. L'Initiative pour une économie verte du PNUE offre des solutions destinées à améliorer le bien-être humain, réduire les injustices et aider à relancer les économies sur une base durable. Le but est d'aider les pays qui le souhaitent à instaurer une économie écologiquement rationnelle comme moyen d'atteindre le développement durable.

L'année 2010 a été, dans une certaine mesure, une période de transition pendant laquelle diverses mesures ont été adoptées pour atténuer les effets engendrés par des modes de consommation et de croissance non viables à terme. Au cours de cette année, on a vu se produire des crises convergentes et multiples, allant de phénomènes météorologiques extrêmes et de pénuries alimentaires à une incertitude financière constante, alors que perduraient les signes de récession économique.

Parallèlement, un nombre croissant de pays adoptaient des politiques nationales et locales reflétant un mode d'interaction plus équilibré avec le capital naturel dans l'optique de la reconstruction de leurs économies.

Intensification de l'appui aux pays pour la création d'économies vertes

Le PNUE répond aux demandes de services consultatifs sur l'économie verte soumises par une vingtaine de pays, dont une moitié de nouveaux clients depuis le début de 2010.

Des évaluations initiales ont confirmé le fait qu'une économie soucieuse de l'environnement revêt une



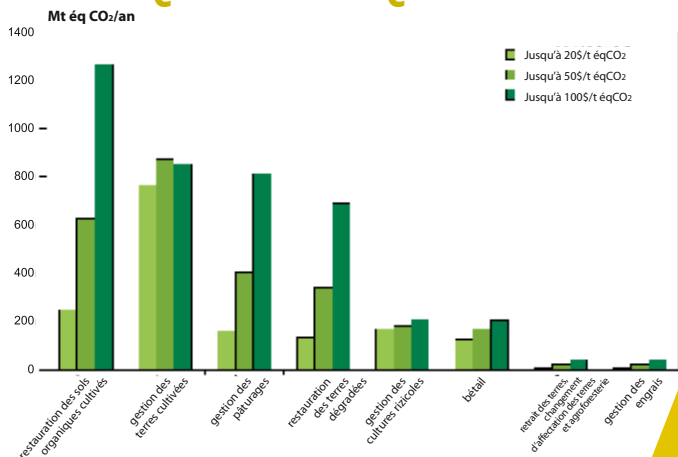
© iStockphoto

égale importance pour toutes les économies, quel que soit leur stade de développement. Elle présente pour les économies planifiées comme pour les économies de marché le même intérêt. Ses principes directeurs et ses objectifs restent identiques.

Dans la Déclaration de Nusa Dua, les Ministres de l'environnement et les Chefs de délégations participant au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE en 2010 ont estimé que la promotion du concept d'économie verte permettait de prendre des mesures concrètes en faveur du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Ils ont reconnu que des économies plus écologiques offraient de réelles opportunités économiques et de développement et apportaient aux pays des avantages multiples.

Cette position a trouvé un écho et s'est concrétisée dans les travaux du PNUE sur les liens entre l'économie verte et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), alors que les ministres se réunissaient à New York en septembre pour évaluer les progrès réalisés — cinq ans avant 2015, l'échéance fixée pour les OMD.

QU'EST-CE QUI REND UNE ÉCONOMIE PLUS ÉCOLOGIQUE?



Recourir à l'agriculture biologique pour stimuler la productivité et les bénéfices

Le PNUE a poursuivi son action en faveur de méthodes de gestion agricole plus viables tant dans le secteur traditionnel que biologique. Concernant l'agriculture biologique, il a publié une évaluation de potentiel pour l'Arménie, la Moldavie et l'Ukraine à la demande des gouvernements respectifs, désireux de renforcer leur présence sur le marché des produits agricoles durables, évalué à plusieurs milliards de dollars et en forte croissance.

Une étude réalisée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le PNUE sur les petits exploitants africains ayant abandonné l'agriculture intensive au profit d'une agriculture biologique ou quasi-biologique indique une progression des rendements de l'ordre de 100 %, due en partie à un allongement des périodes de croissance combiné à une fertilité améliorée des sols et à une augmentation des disponibilités en eau.

L'Ouganda, où 85 % de la population active travaille dans l'agriculture, s'est tourné vers la production biologique pour stimuler ses exportations et ses recettes. La vanille, le gingembre et les ananas biologiques se vendent en effet plus cher que les produits traditionnels. Depuis 2004, le nombre d'agriculteurs biologiques certifiés est passé de 45 000 à plus de 200 000 tandis que la superficie réservée à la production biologique s'est étendue, de 185 000 hectares à près de 300 000 hectares.

Transformer les subventions pour atténuer la pauvreté et renforcer le développement

Les carburants fossiles attirent chaque année plus de 700 milliards de dollars de subventions publiques et de nombreux éléments tendent à montrer que ces subventions atteignent rarement les pauvres, en dépit des bonnes intentions des gouvernements.

Plusieurs pays revoient actuellement leurs structures de subventions dans une perspective d'atténuation de la pauvreté et d'accroissement du développement. En 2003, le subventionnement du gaz en Argentine profitait à l'extrême sud du pays, qui n'abrite que 3 % de la population pauvre. En Mongolie, environ 85 % d'un tarif social pour le chauffage, récemment instauré, ont été destinés aux « non pauvres ». L'Indonésie, en revanche, a révisé ses subventions énergétiques pour cibler davantage les groupes les plus démunis.

Investir la totalité ou une partie de ces subventions dans les technologies des énergies renouvelables, notamment solaires et éoliennes, permettrait de créer de nouveaux types d'emploi, d'accélérer l'accès à l'électricité, de renforcer l'équité sociale et, plus généralement, d'améliorer le niveau de vie. Cela profiterait à l'environnement, du fait d'améliorations en termes de pollution atmosphérique et d'une réduction des émissions annuelles de gaz à effet de serre, estimée à 6 % .





Des énergies propres pour stimuler le développement

Grâce à sa stratégie énergétique, la Chine est devenue le deuxième producteur mondial d'énergie éolienne et le principal producteur de panneaux photovoltaïques. 10 % des ménages chinois utilisent aujourd'hui des chauffe-eau solaires. Le secteur des énergies renouvelables en Chine emploie 1,5 million de personnes, dont 300 000 emplois créés rien qu'en 2009.

Un urbanisme créatif et tourné vers l'avenir, associé à des politiques des transports viables à long terme, ont permis à la ville brésilienne de Curitiba de se développer jusqu'à atteindre plus de six fois sa taille tout en améliorant la mobilité et la qualité de la vie. La superficie d'espaces verts par habitant a augmenté, passant de 1 m² à environ 50 m²; 45 % des déplacements se font en transports publics; la consommation excessive de carburant due aux embouteillages est 13 fois moins élevée qu'à Saõ Paulõ et les niveaux plus réduits de pollution de l'air présentent des avantages sur le plan sanitaire.



Gérer les forêts pour créer des emplois

Au Népal, la création de 14 000 groupes d'utilisateurs de forêts communautaires a permis d'inverser la tendance à la déforestation, particulièrement marquée dans les années 90, grâce à des politiques communautaires judicieuses établissant notamment des règles d'exploitation, les prix des produits et le mode de partage des bénéfices. Entre 2000 et 2005, la superficie boisée au Népal a augmenté de plus de 1,3 % par an; la gestion de la qualité des sols et des ressources en eau s'est améliorée et l'emploi local s'est développé.

Environ 26 % de la superficie des terres au Costa Rica sont actuellement couverts de forêts protégées par la loi. La forte expansion de l'écotourisme a permis de créer des emplois et a rapporté plus de 5 millions de dollars, grâce aux droits d'entrée versés par les visiteurs des parcs. Dans les communautés vivant à l'intérieur ou à proximité des parcs nationaux, la pauvreté et le chômage ont chuté et les salaires ont progressé.



Filet de pêche © iStockphoto

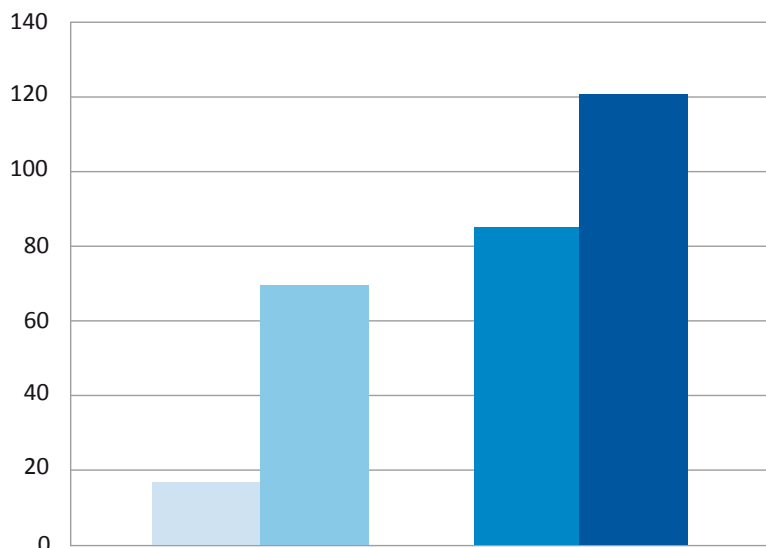
Améliorer la gestion des pêches pour stabiliser les revenus

Le poisson est une source essentielle de protéines pour plus d'un milliard d'individus – dont un bon nombre vivant dans des pays en développement. Le secteur de la pêche emploie, directement et indirectement, 170 millions de personnes et rapporte aux ménages de pêcheurs 35 milliards de dollars par an.

Toutefois, comme le révèlent les travaux du PNUE sur l'économie verte, l'activité de pêche au niveau mondial souffre de déficiences de gestion qui risquent d'entraîner l'effondrement de plusieurs pêcheries si certaines subventions non viables ne sont pas réduites ou éliminées.

Un investissement annuel de 8 milliards de dollars dans la reconstruction des pêcheries mondiales et la transformation du secteur en une activité plus écologique pourrait avoir un impact positif et durable sur l'ensemble de la filière à l'échelle mondiale. Ce financement serait obtenu en réduisant ou en éliminant les quelque 30 milliards de dollars de subventions actuellement accordées à l'échelle mondiale. Les scientifiques estiment que cet investissement permettrait à la fois d'augmenter les captures et de générer à long terme 1,7 trillion de dollars de revenus économiques au cours des 40 prochaines années.

La transition vers une pêche écologique peut se faire selon plusieurs méthodes, notamment, comme l'indique le rapport, en formant les pêcheurs à des activités professionnelles de remplacement, en réduisant la taille des flottes pour limiter la capacité de capture excédentaire et en affectant des fonds supplémentaires à la gestion des pêches pour étendre les zones marines protégées.



◀ Valeur ajoutée et revenu brut annuels issus actuellement de la pêche marine par rapport à un scénario d'économie verte (en milliards de dollars)

Source : PNUE, Rapport sur l'économie verte, à paraître en 2011

- Valeur ajoutée annuelle totale de la pêche aujourd'hui
- Valeur ajoutée annuelle totale de la pêche anticipée dans un scénario d'économie verte
- Revenu brut annuel de la pêche marine aujourd'hui
- Revenu brut annuel de la pêche marine anticipé dans un scénario d'économie verte

EXEMPLES CONCRETS D'ÉCONOMIE VERTE

OR VERT EN COLOMBIE



Orpailleurs artisanaux à Choco, en Colombie © Corbis

Le processus est lent et laborieux : tamisage de la terre, lavage du sable à la batée et recherche à la lumière des reflets produits par les minuscules particules d'or. Pour la première fois au monde, une méthode originale, employée au cœur de la jungle colombienne, permet d'extraire un « or écologique ».

Les orpailleurs artisanaux de la région de Chocó travaillaient dans des conditions difficiles du fait du manque de contrôle de l'activité minière et de techniques d'extraction agressives et dangereuses, étant notamment exposés au mercure, qui a d'importants effets néfastes sur la santé et l'environnement.

Est alors apparu « Oro Verde », le premier programme de certification des pratiques minières écologiquement et socialement responsables pour l'exploitation artisanale de l'or et du platine. À partir de 2000, l'existence de certaines des communautés minières s'est sensiblement améliorée.

« Oro Verde » encourage le recours à une technique traditionnelle à la batée consistant à séparer les alluvions de l'or à l'aide d'un mélange à base de plantes. Le programme est socialement responsable et conforme aux normes sociales, économiques et environnementales ainsi qu'à la réglementation du travail. Les bénéfices tirés de l'« or vert » servent à financer le développement communautaire.

C'est cette combinaison d'attitude favorable à l'environnement et de conscience sociale qui, en 2009, a valu à « Oro Verde » un prix SEED pour la promotion du développement durable.



Le prix SEED, parrainé par le PNUE et ses partenaires, est décerné à des individus ou des institutions qui, guidés par un esprit d'initiative exemplaire, recherchent des moyens d'instaurer une économie verte dans le monde en développement.

Le programme « Oro Verde » a, à ce jour, été adopté par près de deux cent familles rurales colombiennes et a été le catalyseur d'un changement plus large, encourageant une activité minière artisanale responsable et jetant les bases du premier programme au monde de certification locale pour les métaux précieux.

« Oro Verde » s'associe à des bijoutiers membres de l'association « Fairtrade » (commerce équitable) dans le monde entier et envisage à présent d'intensifier et d'élargir son action à d'autres communautés minières rurales, en garantissant une production durable d'or, de platine et d'autres métaux précieux. Le programme ne cesse de renforcer sa position et vise à s'emparer de 5 % du marché de l'« or équitable » dans le secteur de la bijouterie au cours des 15 prochaines années.



Construction à Amman en Jordanie © Corbis

L'AMBITION ÉCOLOGIQUE DE LA JORDANIE

La Jordanie doit faire face aux conséquences du changement climatique, à une pression croissante sur ses ressources naturelles, à une accentuation des disparités de revenus et à une forte poussée démographique. La pénurie d'eau douce demeure le principal défi (quantité et qualité des réserves), devant la désertification, la dégradation des sols et la déforestation. Sachant qu'environ 10 % des terres sont cultivées alors que l'agriculture ne représente que 6 % du PIB, il est clair qu'une révision des pratiques et des investissements agricoles s'impose d'urgence.

En outre, la Jordanie, tributaire de ses importations de carburants fossiles, pourrait assurer son indépendance énergétique en mettant en place des technologies d'énergies renouvelables à grande et petite échelle et en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments et des procédés industriels.

Le pays a identifié deux questions à traiter en priorité dans une optique d'économie verte : la gestion de l'utilisation des terres et l'urbanisation durable. Des réformes et des investissements soucieux de l'environnement permettront de créer des emplois verts et d'assurer la croissance économique tout en enrayant l'épuisement des ressources et la dégradation de l'environnement.

Dans son Programme exécutif pour 2010, la Jordanie indique qu'il est nécessaire de « lancer un programme de

services et d'industries écologiques pour se conformer aux normes environnementales et transformer le pays en un centre régional de services et d'industries écologiques ».

“ Une économie verte se caractérise par une augmentation substantielle des investissements dans les secteurs écologiques, appuyée par une réforme des politiques créant un environnement propice. Ces investissements, tant publics que privés, fournissent le mécanisme nécessaire à la reconfiguration des entreprises, des infrastructures et des institutions et à l'adoption de modes de consommation et de production durables. C'est pourquoi la signature avec le PNUE du Protocole d'accord sur une stratégie d'économie verte au début de cette année intervient à un moment crucial. ”

M. Raouf Dabbas, Conseiller principal, Ministère jordanien de l'environnement.

L'assistance du PNUE à la Jordanie pour sa transition vers une économie verte sera assurée dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » et d'une coopération interministérielle appuyée par un partenariat avec les parties prenantes nationales, à savoir des ONG et des entreprises commerciales.

LE POUVOIR D'UNE TASSE DE THÉ



Cueillette du thé en Ouganda © Corbis

Le secteur théier en Afrique de l'Est fournit des emplois et des revenus mais consomme également beaucoup d'énergie. Il emploie environ 1 million de personnes et en fait vivre indirectement à peu près 4 millions. Le Burundi, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie et le Zimbabwe assurent ensemble 28 % de la production mondiale. Mais l'industrie théière est un secteur à forte intensité énergétique : il faut 8 kWh pour obtenir 1 kilo de produit fini, alors que, par comparaison, il ne faut que 6,3 kWh pour traiter la même quantité d'acier. Dans certaines régions d'Afrique de l'Est, l'approvisionnement électrique est non seulement coûteux mais aussi peu fiable et de nombreuses usines ont été contraintes d'installer des générateurs diesel d'appoint pour pallier aux fluctuations de courant, dont les conséquences peuvent s'avérer désastreuses.

Les régions vallonnées où se situent les plantations — caractérisées par une forte pluviométrie annuelle et des cours d'eau permanents — conviennent parfaitement pour des projets hydroélectriques. Avec l'appui du projet « Rendre l'industrie du thé plus écologique » financé par le Fonds pour l'environnement mondial, des études de faisabilité ont été réalisées pour 8 sites. Six petites centrales hydroélectriques seront construites en tant que projets de démonstration. L'excédent éventuel d'électricité servira à alimenter les villages avoisinants qui ne sont pas raccordés au réseau.

Sur une période de 20 ans, les investissements réalisés dans le cadre de ce projet devraient permettre une production de 82 MW, assurée par de petites centrales hydroélectriques, et profiter à plus d'un million d'exploitants, à leurs familles, aux communautés et aux entreprises connexes.

Des études de préfaisabilité pour 19 projets au Kenya, au Malawi, en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie et ont montré qu'il fallait un investissement supplémentaire de près de 22 millions de dollars pour mettre en œuvre les six projets de démonstration. Des microcentrales hydroélectriques sont actuellement installées dans les principales régions de production de thé au Kenya et au Rwanda. Il est prévu d'en construire d'autres en Tanzanie et au Malawi.

Le PNUE a également appuyé la préparation de politiques de tarifs de rachat d'électricité pour les énergies renouvelables au Kenya et en Tanzanie, afin d'encourager l'adoption de ces sources énergétiques. Ces politiques obligent les compagnies nationales d'électricité à acheter de l'énergie renouvelable à tous les producteurs remplissant les conditions requises et à encourager l'investissement dans la production hydroélectrique.

économie VERTE

L'année 2010 représente-t-elle un tournant pour l'économie verte et les pratiques futures qui associent la poursuite de la croissance économique et la création d'emplois verts aux avantages liés à l'efficacité énergétique, aux investissements dans les énergies renouvelables et à l'utilisation efficace des ressources naturelles?

LE FINANCEMENT D'UNE ÉCONOMIE VERTE

PETIT POISSON DEVIENDRA GRAND

Mobilisation d'investissements aux premiers stades des projets d'énergie propre et aide aux entrepreneurs © iStockphoto

Dans de nombreux pays en développement, les conditions sont peu propices à la création d'entreprises, en particulier dans le secteur des énergies propres.

Les nouvelles entreprises disposent rarement de services d'appui qui accompagnent leur développement et ont des difficultés à obtenir des financements, la plupart des investisseurs hésitant à s'engager à un stade précoce dans de nouveaux projets d'activité commerciale. Cela signifie que la mise en place des nouvelles technologies, même les plus prometteuses, s'opère de façon assez lente.

Les deux principaux obstacles à l'investissement dans des projets à un stade précoce sont les coûts de transaction et la rentabilité insuffisante offerte par des entreprises de petite taille, peu expérimentées et relativement risquées. En collaboration avec la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement, le PNUE gère actuellement un Fonds d'assistance au capital de démarrage, qui aide les principaux acteurs de la communauté des investisseurs à surmonter ces problèmes.

Six fonds d'investissement commerciaux ont été engagés à ce jour en Asie et en Afrique. En Chine, le Fonds d'assistance au capital de démarrage aide le gestionnaire de fonds « Conduit Ventures » et la « Shanghai Science and Technology Investment Corporation » à mettre en place un premier « incubateur » d'énergies propres qui fournira

aux entrepreneurs des services de développement d'entreprise et d'appui à la commercialisation des technologies ainsi que des capitaux d'amorçage. En Inde, des efforts sont entrepris pour créer, en collaboration avec la « Yes Bank », un groupement d'institutions financières qui accordera des capitaux de démarrage et de suivi à des petites et moyennes entreprises à orientation sociale et environnementale. En Afrique, le Fonds d'assistance, en association avec le fonds « Evolution One Fund », s'est engagé à fournir des capitaux de démarrage pour l'implantation de fermes éoliennes dans la province du Cap oriental en Afrique du Sud.

Les 2 milliards de dollars engagés jusqu'à présent devraient permettre de construire des infrastructures d'énergies propres dans les pays en développement, dont 55 millions d'investissement au stade de financement de démarrage.

Avec l'appui du FEM et de la Fondation des Nations Unies, le Fonds d'assistance au capital de démarrage investit 10 millions de dollars pour aider les entrepreneurs à obtenir le soutien dont ils ont besoin pour préparer et faire progresser la mise en place d'infrastructures peu consommatrices de carbone dans des pays en développement.

Pour plus d'informations: www.scaf-energy.org

POUR LE MEILLEUR, S'ASSURER CONTRE LE PIRE

Collaboration entre les membres de l'Initiative de financement du PNUE, Swiss Re et HSBC Insurance

La sécheresse représente un risque important en Éthiopie, où 85 % de la population dépend de l'agriculture pluviale à petite échelle. Moins de 0,5 % de la population dispose d'une assurance. Or le changement climatique menace la production agricole car les précipitations deviennent moins prévisibles et nombreux sont ceux qui risquent de s'endetter ou d'être contraints à vendre leurs biens. Le recours à un système d'assurance indicielle contre les risques météorologiques peut améliorer sensiblement les conditions de vie.

En collaboration avec Oxfam America et l'université Columbia, Swiss Re s'emploie, dans le cadre du Projet de transfert des risques pour l'adaptation dans la Corne de l'Afrique, à protéger les populations rurales pauvres contre le risque de sécheresse.

Le projet incite les agriculteurs à participer à des initiatives communautaires d'adaptation au climat conçues localement, comme des projets de reboisement ou d'irrigation des cultures, qui leur permettent d'obtenir des primes en fabriquant et en utilisant du compost, en construisant des ouvrages de récupération des eaux de pluie ou en plantant des arbres riches en azote et de l'herbe de vétiver. Cette stratégie unique de gestion des risques a permis à des familles rurales pauvres, dont un bon nombre dirigées par des femmes, de bénéficier de régimes d'assurance. Depuis son lancement en 2008, le nombre de ménages bénéficiaires est passé de 200 la première année à 1 300 en 2010. Le projet couvre actuellement cinq villages, deux zones climatiques et quatre variétés de culture.

Les produits d'assurance écologique de HSBC Insurance au Brésil sont liés à des investissements destinés à préserver les forêts. Pour l'assurance automobile, HSBC s'engage à préserver 88m² de forêt sur une période de 5 ans et pour



Agriculture rurale, Éthiopie. © Corbis

l'assurance habitation, 44m² pour la même période. Les calculs sont basés sur l'empreinte écologique d'une voiture ou d'une habitation au cours de cette période. HSBC a déjà investi environ 3,5 millions de dollars dans la préservation de 2 100 hectares de forêt tropicale sur la côte atlantique, une superficie équivalente à celle de 3 400 terrains de football, et d'environ 1 % de la forêt d'araucaria encore intacte.

Ce travail est mené en collaboration avec l'ONG « Sociedade de Pesquisa em Vida Selvagem ». Chaque propriétaire terrien reçoit une somme mensuelle pour la préservation d'un périmètre et l'établissement d'un plan de gestion forestière.

Ces solutions cadrent avec les projets sectoriels menés par le PNUE au titre de son Initiative de financement. En 2010, l'Initiative de financement du PNUE, ClimateWise, l'Association de Genève et la Munich Climate Insurance Initiative ont publié la toute première « Déclaration commune de l'industrie de l'assurance sur l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement », invitant les gouvernements à mettre à profit l'expertise disponible en matière de gestion des risques et d'assurance.

L'Initiative de financement du PNUE met en œuvre l'Initiative de développement des principes d'assurance durable, qui vise à établir un cadre mondial de bonnes pratiques en matière de développement durable pour le secteur de l'assurance et à mettre en œuvre une initiative mondiale des assureurs sur les risques et opportunités liés au développement durable. Ces principes seront présentés officiellement en 2012 à la Conférence de Rio+20.



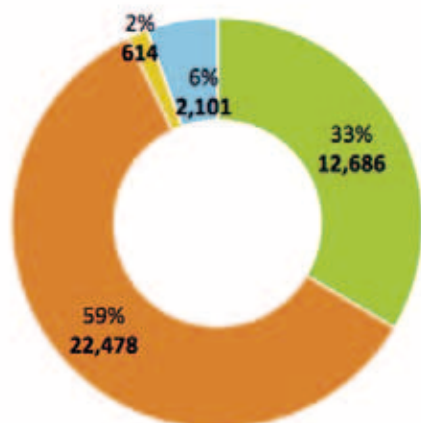
© iStockphoto

CHANGEMENTS

CLIMATIQUES



Montant total des dépenses en 2010 Changements climatiques (37 879 millions de dollars)



- Dépenses imputées sur le Fonds pour l'environnement
- Fonds d'affectation spéciale et contributions à des fins déterminées
- Dépenses imputées sur le budget ordinaire
- Appui au programme

Relever le défi des changements climatiques

Le sous-programme « Changements climatiques » vise essentiellement à renforcer la capacité des pays, en particulier celle des pays en développement, à intégrer les réponses à l'évolution du climat dans les processus nationaux de développement.

RESULTATS ESCOMPTÉS

Adaptation aux changements climatiques

Le PNUE soutient les pays qui souhaitent réduire leur vulnérabilité et utiliser les services écosystémiques pour développer une résistance naturelle aux effets des changements climatiques.

Atténuation des effets des changements climatiques

Le PNUE aide les pays à faire des choix stratégiques, technologiques et d'investissement susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre, en veillant en priorité à renforcer l'utilisation de sources d'énergie propres et renouvelables, l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie.

Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD)

En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUE aide les pays en développement à réduire leurs émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts par la mise au point de stratégies et la mise en œuvre d'initiatives novatrices dans ce domaine, notamment la prise en compte d'avantages connexes au plan de la biodiversité et des moyens d'existence, et la promotion de la gestion durable des forêts.

Amélioration des connaissances scientifiques et de la communication

Le PNUE s'emploie à améliorer les connaissances scientifiques sur l'évolution du climat et à sensibiliser les décideurs et les autres parties prenantes aux effets engendrés par ces changements.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : APERÇU DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2010

Atténuation des changements climatiques

Des investissements ont été mobilisés auprès du secteur privé et du secteur public pour des énergies propres dans le cadre du projet *Financement du carbone pour l'agriculture, la sylviculture, la conservation et l'action contre la déforestation (CASCADe)* portant à quatre le nombre de validations au titre du MDP entreprises au Cameroun et en RDC.

Adaptation aux changements climatiques

Des travaux visant à maintenir le fonctionnement des écosystèmes à l'appui des moyens de subsistance ont été entrepris au Mali et au Togo.

Atténuation des changements climatiques

Des travaux ont été entrepris avec le Mexique pour élaborer une stratégie globale de développement à faibles émissions de carbone (pour compléter les efforts d'adaptation analogues et la REDD) et lancer une stratégie pour promouvoir les chauffe-eau solaires.

Atténuation des changements climatiques

Le réseau de financement du secteur public visant à faciliter les investissements dans les technologies propres a été étendu au Chili et au Mexique.

Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD)

Des cartes et des évaluations des superpositions du carbone forestier et des principaux centres de biodiversité, services écosystémiques et moyens de subsistance ont été établies pour informer les investisseurs dans les pays suivants : Bolivie, Chine, Équateur, Honduras, et Nigéria. Des travaux analogues ont été menés au Cambodge et en Tanzanie.

Amélioration des connaissances et des communications

Douze pays participant à la Coupe du monde de la FIFA en 2010 se sont lancés dans une initiative de compensation carbone pour faire en sorte que les voyages de leurs équipes nationales en Afrique du Sud soient neutres pour le climat.



Adaptation aux changements climatiques

Des initiatives globales ont été lancées pour cartographier les points chauds des changements climatiques dans le Bassin du Nil, dans les pays suivants : *Burundi, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République centrafricaine, RDC, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Soudan.*

Amélioration des connaissances et des communications

Des recommandations pratiques pour améliorer les communications et la sensibilisation dans le domaine des changements climatiques ont résulté de dialogues science-politique menés dans les pays suivants : *Bangladesh, Bhoutan et Népal.* Des résultats analogues ont été obtenus dans les pays suivants : *Burundi, Ghana, Nigéria, Rwanda, Sénégal et Tanzanie.*

Adaptation aux changements climatiques

Au Bangladesh, en *Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines* et en *RDP de Corée*, les évaluations de vulnérabilité et d'impact ont permis de rationaliser le développement national. Il en a été de même à *Maurice, au Mozambique* et au *Yémen.*

Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD)

L'Indonésie, la RDC et le Viet Nam ont reçu un appui pour intégrer les bienfaits multiples de cette initiative dans les stratégies REDD+ et les plans de développement.

Atténuation des changements climatiques

Le *Fonds de développement des actifs carbone en Afrique (ACAD)* a permis d'appuyer le développement d'initiatives pour des énergies propres susceptibles d'être reproduites en Afrique subsaharienne. Ces initiatives incluent le *Projet international de production mixte de métaux ferreux et d'énergie en Afrique du Sud* ainsi que l'implantation d'éoliennes au *Kenya* et la gestion intégrée des déchets solides au *Nigéria.*

POINTS ESSENTIELS

À l'échelle mondiale, les rapports de mélange moyens du dioxyde de carbone (CO₂), du méthane (CH₄) et du protoxyde d'azote (N₂O) ont atteint de nouveaux sommets en 2009. Ces valeurs dépassent de 38 %, 158 % et 19 % respectivement celles enregistrées pendant la période préindustrielle (avant 1750).

En 2009, alors que les autres secteurs économiques déclinaient partout dans le monde, les capacités d'énergie renouvelable ont continué à se développer à un rythme proche de celui des années précédentes, y compris pour les systèmes solaires photovoltaïques raccordés au réseau électrique (53 %), l'énergie éolienne (32 %), l'eau chaude et le chauffage solaires (21 %), l'énergie géothermique (4 %) et l'hydroélectricité (3 %).

Au début de 2009, au moins 73 pays s'étaient dotés d'objectifs et de programmes énergétiques et au moins 64 pays avaient mis en place des politiques visant à encourager la production d'énergies renouvelables, y compris l'instauration de tarifs de rachat d'électricité dans 45 pays et 18 États/provinces/territoires. 49 pays, États et provinces avaient établi des normes relatives à la composition du portefeuille d'énergies renouvelables.

économie VERTE

L'utilisation d'énergies propres et une moindre dépendance vis-à-vis des carburants fossiles sont sans doute les principaux facteurs déterminants pour la transition vers une économie verte.

ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2010



L'incinérateur de Twence aux Pays-Bas est capable de traiter 550 000 tonnes de déchets et 150 000 tonnes de biomasse par an. La majorité des déchets sont incinérés dans l'installation industrielle AVI où des turbines convertissent la chaleur en électricité. L'énergie produite couvre les besoins de près de 150 000 ménages © the biggerpicture

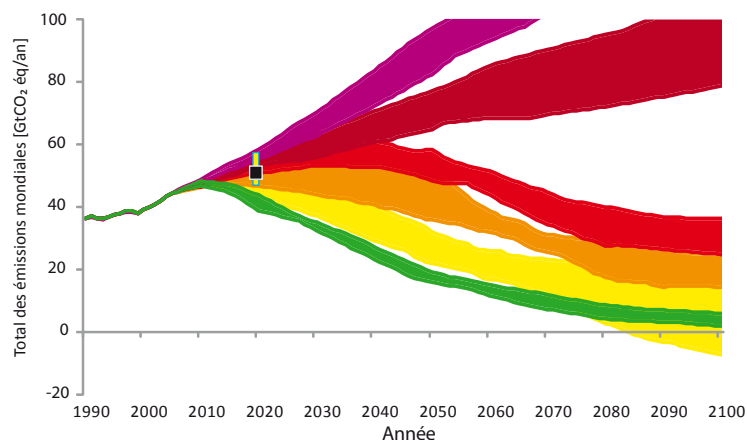
L'ACCORD DE CANCÚN

Le dernier cycle des négociations sur le climat à Cancun a donné un nouvel élan à la lutte contre les changements climatiques, la communauté internationale s'engageant à renouveler ses efforts dans ce domaine. Les décisions prises à Cancun aideront la planète à progresser sur plusieurs fronts importants, tels que la foresterie (REDD), l'adaptation à l'évolution du climat et les technologies et permettront de mettre en place un nouveau Fonds vert pour aider les pays en développement et mieux ancrer les engagements de réduction des émissions pris l'année dernière à Copenhague.

Cependant, comme l'ont clairement indiqué le PNUE et les spécialistes de la modélisation climatique avant Cancun, il existe un écart important entre les niveaux d'émissions promis par les pays et ceux qui sont nécessaires pour que l'augmentation de la température mondiale reste inférieure à 2 °C, et ce décalage persiste après Cancun.

Dans le même temps, Cancun a aussi montré qu'un grand nombre de pays et d'entreprises s'étaient engagés sur la voie d'un développement à faible intensité de carbone et capable de résister aux changements climatiques, signe d'une volonté de progresser en direction d'une économie verte.

Augmentation de température évitable selon les scénarios des modèles d'évaluation intégrée.
La barre superposée pour 2020 indique le niveau d'émissions attendu selon les engagements pris.



Legende:

Niveaux d'émission correspondant à une augmentation probable de la température (T) au XXIe siècle de :

- T > 5°C
- 4°C < T < 5°C
- 3°C < T < 4°C
- 2.5°C < T < 3°C
- 2°C < T < 2.5°C
- T < 2°C

→ éventail des cas d'engagement
→ éventail médian des cas d'engagement

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Moyens employés pour aider les pays à s'adapter au changement climatique

Pour appuyer la planification de l'adaptation à l'évolution du climat en 2010, le PNUE a adopté les principales stratégies suivantes :

1. Amélioration des connaissances et des capacités des pays pour la réalisation d'évaluations de vulnérabilité et d'adaptation.
2. Appui stratégique et juridique accordé aux pays pour la définition des politiques et la prise de décision.
3. Organisation de démonstrations pilotes pour montrer aux pays comment réduire la vulnérabilité aux changements climatiques, notamment avec des solutions axées sur les écosystèmes.


Résultats en 2010

- Évaluation des vulnérabilités aux changements climatiques et leur intégration dans la prise de décision, la planification et les pratiques d'adaptation dans plusieurs pays, y compris en Chine, au Mozambique, au Sénégal et en Turquie.
- En s'appuyant sur les résultats des évaluations du PNUE, renforcement des capacités du Panama, de l'Équateur et du Nicaragua à participer au Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Mise en place de systèmes d'alerte précoce pour deux bassins versants prioritaires au Panama.



Plantation d'une semence pour la protection du climat © UNEP

- Résistance accrue des principaux écosystèmes vulnérables aux changements climatiques dans 4 pays au moins : Mozambique, Pérou, Tanzanie et Togo.
- Renforcement des connaissances et des capacités nationales pour la réalisation d'évaluations intégrées de vulnérabilité et d'adaptation dans 17 pays : Bangladesh, Bahreïn, Bhoutan, Burundi, Équateur, Ghana, Maurice, Mozambique, Népal, Pakistan, Pérou, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République populaire démocratique de Corée, Rwanda, Tanzanie, Uruguay et Yémen et 3 sous-régions : Afrique de l'Ouest, pays du Golfe et Pacifique.
- Réexamen des cadres réglementaires concernant le respect des dispositions des traités internationaux relatives à la vulnérabilité et à l'adaptation aux changements climatiques et amendements apportés dans 3 pays : Cambodge, République démocratique populaire lao et Viet Nam.
- Réalisation d'une étude multisectorielle sur les aspects économiques de l'adaptation en Afrique pour aider les pays à formuler leurs besoins financiers et permettre aux mécanismes de financement de mieux cibler les investissements.
- En juin, accréditation du PNUE en tant qu'organisme d'exécution multilatéral du Fonds pour l'adaptation.



DÉMONSTRATION DE POSSIBILITÉS D'ADAPTION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU NIVEAU DES ÉCOSYSTÈMES

Efforts déployés par certaines communautés au Mozambique pour consolider leurs capacités défensives face à un climat en mutation

La force d'une tempête tropicale s'abattant sur une ville peut être dévastatrice. Les maisons et les écoles sont emportées, d'énormes ravines se forment sur les terrains en pente et les routes disparaissent parfois purement et simplement. L'impact est aggravé par un ruissellement accru sur des sols érodés par la déforestation. Des villes côtières comme Xai Xai au Mozambique, située sur les rives du fleuve Limpopo à son embouchure sur l'océan Indien, risquent de se trouver de plus en plus souvent confrontés aux graves séquelles de ces tempêtes.

Le PNUE et le PNUD ont mis en œuvre un programme pour montrer concrètement les mesures d'adaptation qui peuvent être prises au niveau communautaire. À Xai Xai, une assistance technique a été fournie dans le cadre d'un partenariat avec le conseil municipal, le Centre pour le développement durable des zones côtières et les communautés urbaines. La création de comités communaux chargés d'atténuer et prévenir l'érosion et la dégradation des sols a également été soutenue.

Cette intervention, qui a coûté moins de 50 000 dollars, a permis de mieux faire comprendre à la communauté et aux autorités locales le lien entre les problèmes d'érosion chronique qui accablent la ville et les changements climatiques. Le projet mené à Xai Xai a également fourni des données socio-économiques qui aideront à modéliser les effets de l'évolution du climat sur d'autres villes côtières au Mozambique et dans d'autres pays en développement.

TECHNOLOGIES PROPRES

Moyens employés pour aider les pays à adopter des technologies énergétiques propres

Depuis 2008, le programme d'atténuation des effets des changements climatiques du PNUE s'attache à faciliter la transition vers des sociétés à faibles émissions de carbone et des économies vertes ainsi que l'accès à des financements destinés à favoriser l'adoption de technologies propres dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

La stratégie suivie par le PNUE a consisté à aider les pays à réaliser des évaluations techniques et économiques de l'utilisation d'énergies renouvelables et à intégrer les résultats de ces évaluations dans la planification technologique; à soutenir des analyses de politiques; et à fournir une assistance aux gouvernements et aux institutions financières pour la création d'un environnement propice à l'investissement dans les énergies propres.

Le succès de ces interventions peut se mesurer par le nombre croissant d'institutions des secteurs public et privé mettant en œuvre des politiques et programmes énergétiques visant à réduire l'impact sur l'environnement du secteur de l'énergie ainsi que par l'augmentation de l'aide financière accordée pour des investissements dans des énergies moins polluantes.

Résultats en 2010

- Quinze pays - Argentine, Bangladesh, Cambodge, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Géorgie, Guatemala, Indonésie, Kenya, Mali, Maroc, Pérou, Sénégal, Thaïlande et Viet Nam – ont bénéficié d'un appui financé par le FEM pour la conduite d'évaluations des besoins technologiques qui serviront ultérieurement à la préparation de plans d'action technologique destinés à introduire de nouvelles technologies à des fins d'atténuation et d'adaptation.
- Création de deux réseaux pour informer et appuyer les parties prenantes dans la réforme des politiques et programmes relatifs aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à la réduction des émissions



Bioénergie – Publication d'un manuel d'appui à la décision © PNUE

de gaz à effet de serre.

- Établissement de feuilles de route pour l'énergie solaire et éolienne pour le Brésil et l'Afrique du Sud.
- Élaboration par des experts de lignes directrices pour appuyer la mise au point de plans pour le climat aux niveaux macro-économique, sectoriel ou de projet dans les pays en développement.
- Le PNUE et le Centre Risoe ont appuyé la participation de 1 000 acteurs du marché du carbone au deuxième Forum africain du carbone, en collaboration avec le PNUD, la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA) et la Banque mondiale.
- Élaboration d'un guide interactif en ligne dans le cadre de l'Initiative mondiale pour les économies de carburant afin d'aider les gouvernements à définir des politiques d'économies de carburant automobile. Avec le concours de l'Union européenne et du FEM entre autres, quatre projets pilotes nationaux ont été lancés en Éthiopie, en Indonésie, au Chili et en Colombie au titre de cette Initiative.
- Soutien en faveur de 11 projets dans 6 pays (Afrique du Sud, Kenya, Malawi, Mali, Nigéria et Rwanda) au titre du Fonds de développement des actifs carbone en Afrique (ACAD). 150 professionnels du secteur de la finance ont reçu une formation pour l'identification et l'évaluation des opportunités financières du marché du carbone.



Prêts pour l'équipement solaire d'habitations rurales en Inde © UNEP

TECHNOLOGIES PROPRES

Bioénergie

La bioénergie est une énergie renouvelable produite avec des matériaux provenant de sources biologiques. En 2010, le PNUE a publié une série de documents thématiques attirant l'attention sur des questions nouvelles concernant l'eau, la bioénergie, les espèces envahissantes et la participation des parties prenantes. En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et dans le cadre d'ONU-Énergie, le PNUE a publié un manuel d'appui à la décision donnant aux pays en développement des conseils pour l'élaboration de politiques et l'évaluation de projets dans le domaine de la bioénergie.

Le PNUE a continué à promouvoir l'élaboration d'indicateurs et critères de durabilité dans le cadre du Partenariat mondial sur les bioénergies et de la Table ronde sur les biocarburants durables. Par le biais de son Fonds d'appui aux politiques de bioénergie et en coopération avec des partenaires et centres collaborateurs locaux, il a appuyé des initiatives de cartographie dans 3 pays – Kenya, Ouganda et Sénégal – visant à indiquer les zones convenant et disponibles pour le développement de bioénergies durables.

La cartographie a été identifiée comme un moyen essentiel de réduire les risques liés aux conséquences écologiques et sociales des changements d'affectation des terres.

Des évaluations scientifiques, financées par le FEM, sont également menées sur des questions relatives à la bioénergie et aux stratégies durables de production et d'utilisation des bioénergies.



OZONE

L'interdépendance entre l'appauvrissement de la couche d'ozone et les changements climatiques

Après sa ratification universelle en 2009, le Protocole de Montréal a à nouveau enregistré de bons résultats en 2010 sur le plan de la mise en application. Entre 1986 et 2010, la consommation mondiale de substances appauvrissant la couche d'ozone a été réduite de 98 %.

La quasi-totalité des pays en développement ont respecté l'une des principales obligations du Protocole, à savoir l'élimination des CFC avant le 1er janvier 2010. De plus, entre 1990 et 2010, les mesures de contrôle prévues par le Protocole ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre à 135 gigatonnes d'équivalent CO₂, soit une diminution 4 à 5 fois supérieure à celle visée dans la première période d'engagement du Protocole de Kyoto.

Les Parties au Protocole de Montréal examinent actuellement les possibilités d'appliquer le régime rigoureux de contrôle du respect des obligations prévu par le traité à l'élimination des HCFC, largement utilisés dans la climatisation, la réfrigération et la fabrication des mousses; ce qui permettrait de renforcer encore l'impact de la lutte contre les changements climatiques. Offrant une assistance technique, un service d'information centralisée et l'appui de 10 réseaux régionaux, ActionOzone aide 147 pays en développement à relever ce double défi de la protection de la couche d'ozone et du climat. Aux Maldives, par exemple, OzoneAction apporte un soutien afin de permettre l'élimination des HCFC dix ans avant l'échéance fixée initialement. Par rapport à une situation de statu quo, ce projet pourrait empêcher des émissions de 5,7 millions de tonnes d'équivalent CO₂ entre 2013 et 2030 si on adopte des solutions de remplacement peu susceptibles d'aggraver le réchauffement planétaire.

“ Les produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone étant aussi des gaz à effet de serre, le Protocole de Montréal a déjà permis d'éviter des émissions de gaz à effet de serre de plus de 135 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ et continuera à jouer un rôle important sur ce plan.

BAN Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU : message à l'occasion de la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone, 16 septembre 2010.

”



Remplacement de l'énergie conventionnelle par l'énergie solaire © UNEP

TECHNOLOGIES PROPRES

Énergies propres : le meilleur taux d'intérêt est parfois celui qui est le plus intéressant pour la planète

Bien que les chauffe-eau solaires soient un moyen évident d'économiser l'énergie dans les pays chauds et ensoleillés, leur coût est, pour beaucoup, prohibitif. Comme les banques sont souvent mal informées sur les coûts et les avantages des énergies propres, elles hésitent à accorder des prêts pour l'achat de ces installations. Or l'investissement initial peut être déjà amorti au bout de quatre ans, offrant ensuite des années d'eau chaude « gratuite ».

Une famille moyenne de quatre personnes utilisant un chauffe-eau électrique produit des émissions équivalentes à environ 8 tonnes de CO₂ par an, près du double de ce que génère une voiture moderne ordinaire.

L'intervention de Prosol – une initiative menée conjointement par le PNUE, le ministère italien de l'environnement, des terres et de la mer et l'Agence nationale pour la conservation de l'énergie – a permis à 105 000 familles tunisiennes de s'équiper de chauffe-eau solaires grâce à des prêts d'un montant total de plus de 60 millions de dollars, ce qui représente un important effet de levier sur l'investissement initial (2,5 millions de dollars). Le marché des chauffe-eau solaires en Tunisie a fait un bond spectaculaire lorsque des prêts à faible taux d'intérêt ont été accordés aux familles avec des remboursements facturés sur les notes d'électricité.

Cette initiative a réduit les risques pour les banques locales tout en montrant aux emprunteurs l'impact de leur installation solaire sur leur facture d'électricité. Son succès a amené le gouvernement tunisien à fixer un objectif ambitieux de 750 000 m² de chauffe-eau solaires sur la période 2010-2014, pour arriver à un niveau comparable à celui de l'Espagne ou de l'Italie, qui ont des populations nettement plus importantes. Des emplois verts ont ainsi été créés, avec plus de 1 000 nouveaux postes d'installateurs. Les secteurs du tourisme et de l'industrie se sont également engagés : on comptait plus de 47 hôtels équipés fin 2009 et il est prévu d'encourager les industriels à utiliser davantage l'énergie solaire.

DES FORÊTS POUR L'AVENIR



Recours à l'analyse spatiale pour la détermination des avantages de REDD+ au-delà du carbone © UNEP

Dans les pays en développement, la déforestation et la dégradation des forêts, résultant de l'expansion de l'agriculture, de conversions en pâturages, du développement des infrastructures, d'une exploitation non durable et de feux forestiers, représentent environ 17 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Le programme de réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) tente de créer une valeur financière pour le carbone stocké dans les forêts. REDD+ va plus loin en incluant de nouvelles fonctions : la conservation et la gestion durable des forêts et l'augmentation du stock de carbone forestier.

Le programme ONU-REDD, un partenariat entre la FAO, le PNUD et le PNUE, aide les pays en développement à préparer et mettre en œuvre des stratégies nationales de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Chef de file de ce partenariat, le PNUE veille à ce que les pays comprennent les avantages de la forêt pour l'environnement et disposent des instruments nécessaires pour évaluer, surveiller et protéger ce patrimoine.

- Le partenariat ONU-REDD a été lancé en 2008 avec 9 pays en développement pour la phase pilote.
- En novembre 2010, il regroupait 29 pays, ce qui représente une augmentation de 300 % de la participation.

Cette stratégie n'est pas toujours simple à mettre en œuvre, comme l'a montré le projet mené au Paraguay, pays partenaire d'ONU-REDD, en collaboration

avec des groupes de la société civile et des groupes de populations autochtones.

L'un des principaux défis de la stratégie nationale du Paraguay est d'assurer l'intégrité de l'habitat traditionnel des Ayoreo ainsi que des autres communautés indigènes et non indigènes. De vastes pans de la forêt naturelle ont été transformés en pâturages dans le nord du Chaco, région semi-aride, suite à l'achat de terres par des éleveurs, originaires notamment du Brésil. Les Indiens Ayoreo-Totobiegosode affirment que les éleveurs et les grands propriétaires terriens empiètent sur la forêt.

Le programme UN-REDD s'intéresse à diverses questions, notamment :

- la participation des parties prenantes
- le système de mesure, rapport et vérification (MRV)
- les avantages des forêts pour l'environnement

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE et le programme ONU-REDD dressent des cartes de pays en développement - Argentine, Cambodge, Chine (province de Jiangxi), Équateur, Honduras, Nigéria et Tanzanie - montrant les endroits où les stocks de carbone forestier coïncident avec des sites d'importance majeure pour la biodiversité, les services écosystémiques et les moyens d'existence.

Les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Copenhague sont-ils suffisants pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 ou 2 °C?

Évaluation préliminaire

SCIENCE ET CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE DU CLIMAT

Le Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions, publié en novembre 2010 © PNUE

L'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions

Le PNUE, en collaboration avec 30 scientifiques et centres de recherche réputés, a publié un rapport préalable à la Convention des Nations Unies sur le climat à Cancun (Mexique) pour mettre en évidence l'ampleur du décalage entre les niveaux de réduction d'émissions que pourraient atteindre les pays en 2020 et ceux qui devraient être obtenus selon les recommandations des scientifiques.

Le rapport montre que des niveaux d'émission s'élevant à environ 44 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone (GtCO₂e) en 2020 correspondraient à une limitation probable du réchauffement mondial à 2 °C (par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle). Dans l'hypothèse d'un statu quo, les émissions à l'échelle mondiale pourraient atteindre 56 GtCO₂e en 2020. Le rapport indique qu'il est possible de réaliser près de 60 % des réductions d'émissions nécessaires si les engagements pris à Copenhague l'année dernière sont scrupuleusement respectés.

Par ailleurs, des mesures parallèles doivent être prises pour stimuler les initiatives privées, les marchés du carbone, les solutions communautaires locales et inspirées par l'esprit d'entreprise, l'investissement dans le piégeage du carbone et les stratégies de lutte contre les émissions de gaz autres que le CO₂.

Le déficit de connaissances

Pour appuyer la communauté des chercheurs, le PNUE, en partenariat avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,

la science et la culture (UNESCO) et d'autres partenaires, met en place un nouveau programme conjoint, au titre du Cadre mondial pour les services climatiques appelé Programme de recherche sur la vulnérabilité, les impacts et l'adaptation au changement climatique (PRO-VIA), visant à promouvoir, accélérer, harmoniser et mobiliser la recherche dans ce domaine et à en diffuser les résultats.

Dans le cadre d'une action plus large, le PNUE a organisé une série de Dialogues sur l'interaction entre science et politiques pour répondre au besoin d'améliorer la communication à l'appui de la prise de décision.

Le PNUE a également appuyé l'élaboration par le Groupe de développement des Nations Unies d'une note d'orientation à l'intention des équipes nationales sur l'intégration du changement climatique dans les analyses des situations nationales réalisées par les Nations Unies et les Plans cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF).

Le débat sur le changement climatique s'est poursuivi sans relâche tout au long de l'année 2010, portant sur diverses questions concernant la nature, les causes et les conséquences des changements climatiques. Le PNUE a appuyé une évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), réalisée de façon indépendante par le Conseil inter-académique, afin de renforcer les procédures du Groupe. Le PNUE continuera d'aider le GIEC à instituer des procédures transparentes et strictes de contrôle de la qualité des futurs rapports d'évaluation des changements climatiques. L'évaluation du Groupe a été conduite conformément aux recommandations fournies par le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE en février 2010.

DU FOOTBALL AUX INDICES BOURSIERS FTSE



La Coupe du monde en Afrique du Sud © thebiggerpicture

- A l'occasion de l'évènement le plus médiatisé de l'année, le PNUE, avec un financement du FEM, a apporté un soutien à la FIFA pour la réduction de l'empreinte carbone de la Coupe du monde de football. Douze pays participants ont participé à une initiative de compensation des émissions de carbone visant à rendre climatiquement neutres les voyages des équipes nationales jusqu'en Afrique du Sud.
- Le Réseau pour un climat neutre (CN Net), initiative du PNUE en ligne, présente des stratégies et initiatives visant à promouvoir la transition mondiale vers des économies et sociétés peu consommatrices de carbone. Les membres de CN Net ont établi quelques-unes des stratégies de neutralité climatique les plus ambitieuses au monde. Le nombre de membres a augmenté au cours de l'année, passant de 190 en décembre 2009 à 240 en octobre 2010, dont 10 pays, 6 régions, 18 villes, 150 entreprises et 51 organisations ou institutions.
- Dans le cadre de sa campagne de communication « 30 solutions en 30 jours » menée à l'approche de la réunion de la CCNUCC à Cancun en décembre, le PNUE a montré, à travers 30 exemples d'action contre le changement climatique, que partout dans le monde, il existe une multitude de moyens disponibles, depuis les programmes communautaires jusqu'aux projets d'entreprise, pour aider à faire face à l'évolution du climat et faciliter la transition des pays, communautés et entreprises commerciales vers une croissance à faibles émissions de carbone et résistant aux changements climatiques.

30 SOLUTIONS EN 30 JOURS
PNUE : Inspirer l'action en faveur d'un monde
émettant peu de carbone et résistant aux
changements climatiques.

www.unep.org/unite/30ways

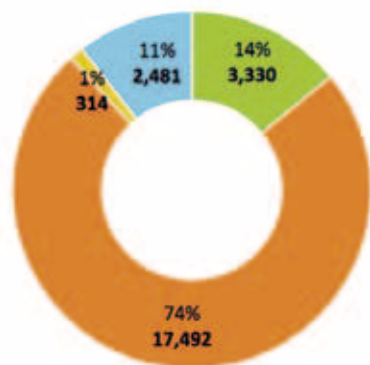


CATASTROPHES

ET
CONFLITS



Montant total des dépenses en 2010 Catastrophes et conflits (23 617 millions de dollars)



- Dépenses imputées sur le Fonds pour l'environnement
- Fonds d'affectation spéciale et contributions à des fins déterminées
- Dépenses imputées sur le budget ordinaire
- Appui au programme

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

La capacité des États membres à gérer l'environnement et ainsi contribuer à la réduction des risques de catastrophes naturels et d'origine humaine est renforcée.

Des évaluations rapides et fiables de l'environnement à l'issue des conflits et des catastrophes sont menées conformément aux demandes adressées.

L'évaluation post-crise et les plans de relèvement contribuent à améliorer la gestion de l'environnement et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Minimiser les dangers et les impacts des crises

L'objectif du PNUE est de minimiser les menaces qui pèsent sur le bien-être humain, telles que les causes et les conséquences environnementales des catastrophes et des conflits.

Le PNUE est reconnu internationalement pour aider les États face à la dégradation de l'environnement et à la mauvaise gestion des ressources naturelles, facteurs sous-jacents de risques de conflits et de catastrophes. Il se concentre particulièrement sur l'intégration des considérations environnementales dans les politiques et les pratiques de réduction des risques.

À la suite d'une crise, les ressources naturelles essentielles dont des communautés entières dépendent sont souvent dégradées, endommagées ou détruites. La réponse du PNUE s'appuie sur les évaluations des risques posés par ces impacts environnementaux sur la santé, les moyens de subsistance et la sécurité des populations.

Le PNUE utilise également les résultats des évaluations de l'environnement pour élaborer des plans de relèvement répondant aux besoins et priorités environnementaux et favorisant les stratégies de consolidation de la paix et de développement durable à long terme.

CATASTROPHES ET CONFLITS : APERÇU DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2010

Coopération environnementale pour la consolidation de la paix

Le PNUE a apporté un appui technique et enseigné les meilleures pratiques à 7 entités des Nations Unies (DESA, DFS, DPA, DPKO, PBSO, HABITAT et PNUD) ainsi qu'à la Communauté européenne pour mieux intégrer les considérations environnementales dans leurs politiques et pratiques de prévention des conflits et de consolidation de la paix dans les pays vulnérables.

Intervention d'urgence

Par l'intermédiaire du Groupe commun PNUE/BCAH de l'environnement, le PNUE a coordonné et mobilisé une expertise environnementale pour recenser et atténuer les risques graves pour l'environnement dans cinq pays en situation d'urgence : *Albanie, Haïti, Nigéria (État de Zamfara), Ukraine et Pakistan*.

Coopération environnementale pour la consolidation de la paix

En *Sierra Leone*, le PNUE a mis en place, avec le PNUD et la FAO, un programme de soutien au gouvernement et à l'Équipe de pays des Nations Unies pour aider à faire face aux risques de conflits au sujet des ressources naturelles et promouvoir une gestion rationnelle de l'environnement pour consolider la paix.

Remise en état de l'environnement post-crise

Des programmes de remise en état de l'environnement post-crise ont été mis en œuvre dans les pays suivants : *Afghanistan, Côte d'Ivoire, Haïti, RDC, Sierra Leone et Soudan*. Un appui supplémentaire a été fourni au *Népal* et aux *Territoires palestiniens occupés (Gaza)*. Six de ces programmes s'appuyaient sur une évaluation post-crise précédemment effectuée par le PNUE.

Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC)

Dans le cadre de l'Initiative ENVSEC, des services d'alerte rapide, d'évaluation des risques et de soutien politique pour faire face aux risques pour l'environnement et la sécurité ont été fournis aux pays suivants : *Arménie, Belarus, Turkménistan et Ukraine*. D'autres pays ont bénéficié de travaux analogues : *Albanie, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan et Tadjikistan*.

Évaluations de l'environnement post-crise

Le PNUE a mené sur le terrain des évaluations de l'environnement dans plusieurs pays (*Haïti, Nigéria (Ogoniland), Pakistan et RDC*) pour identifier les risques environnementaux pour la santé humaine, les moyens de subsistance et la sécurité, et veiller à ce que les besoins environnementaux soient pris en compte dans la planification des secours d'urgence et de la reconstruction.

Réduction des risques de catastrophe

Un appui politique et des projets pilotes pour réduire les risques de catastrophe en intégrant les préoccupations environnementales dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe et dans les plans de développement ont été fournis à la *Jamaïque* et au *Sri Lanka*.

POINTS ESSENTIELS

Du Kosovo à l'Afghanistan, au Soudan et à Haïti, le PNUE a répondu à des situations de crise dans plus de 40 endroits depuis 1999.

Le séisme qui a frappé Haïti en janvier 2010 a causé la mort de plus de 220 000 personnes, a détruit plus de 250 000 bâtiments et a affecté trois millions de personnes.

40 % de tous les conflits internes des 60 dernières années ont un lien avec les ressources naturelles.

économie VERTE

Une approche fondée sur l'environnement pour réduire les risques de catastrophes offre de multiples avantages pour éviter des situations catastrophiques tout en contribuant au développement de moyens de subsistance durables, à la réduction de la pauvreté et à l'adaptation au changement climatique.

ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2010



Maintien de la paix à Juba, Soudan © PNUÉ

RÉDUCTION DES RISQUES

Encourager une amélioration de la gestion de l'environnement – Missions de maintien de la paix de l'ONU

Le travail du PNUÉ avec les missions des Nations Unies vise à terme à les aider à mettre en œuvre la politique environnementale du DPKO/DFS, à améliorer la santé et les conditions de sécurité du personnel des Nations Unies et des communautés locales, à promouvoir des pratiques plus durables pour le personnel des missions de terrain des Nations Unies et leurs partenaires ainsi qu'à assurer une autonomie, une sécurité et une efficacité économique plus grande pour les camps.

Les pays hôtes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies bénéficieront également de pratiques durables, de transfert de technologie et de soutien pour le développement de leurs marchés d'« économie verte ».

Près de 30 professionnels du maintien de la paix ont été formés durant la première présentation du cours à Nairobi et il sera désormais intégré dans le programme standard de formation au maintien de la paix de l'UNITAR pour les Casques bleus déjà déployés.

Le travail du PNUÉ avec les missions des Nations Unies vise à terme à les aider à mettre en œuvre la politique environnementale du DPKO/DFS, à améliorer la santé et les conditions de sécurité du personnel des Nations Unies et des communautés locales, à promouvoir des pratiques plus durables pour le personnel des missions de terrain des Nations Unies et leurs partenaires ainsi qu'à assurer une autonomie, une sécurité et une efficacité économique plus grande pour les camps.

Les pays hôtes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies bénéficieront également de pratiques durables, de transfert de technologie et de soutien pour le développement de leurs marchés d'« économie verte ».

RÉDUCTION DES RISQUES



Érosion d'une plage, Jamaïque © PNUE

De nouvelles approches pour la réduction des risques de catastrophes dans les petits États insulaires en développement

En 2010, le PNUE a développé et mis à l'essai avec succès une nouvelle méthode pour la prise en compte des facteurs environnementaux, en particulier les écosystèmes et les changements climatiques, dans l'analyse des risques de catastrophes et la vulnérabilité. L'initiative vise à soutenir les décideurs nationaux et locaux pour évaluer plus efficacement leurs options de développement et la croissance.

La méthodologie vise spécifiquement les Petits États insulaires en développement (PEID) et d'autres zones littorales qui sont en première ligne devant le déclin des écosystèmes, les événements météorologiques extrêmes et les impacts des changements climatiques, tels que l'élévation accélérée du niveau de la mer.

La Jamaïque a été choisie comme pays pilote sur la base de son niveau élevé de vulnérabilité aux changements climatiques et aux risques naturels ainsi que sur l'importance de l'écotourisme, de l'agriculture et de la pêche pour l'économie locale. La méthodologie sera à nouveau testée dans d'autres PEID avant d'être adaptée à d'autres lieux, telles que les régions montagneuses.

“ Pour la première fois, nous avons un outil qui permet aux organismes gouvernementaux de prendre des décisions plus éclairées sur l'utilisation des terres et le développement en tenant compte du rôle des écosystèmes, tels que les herbes marines, dans la réduction des risques. ”

Dr Ronald Robinson, Ministre d'État, Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque.



Modification de la façade du barrage et installation d'un système de drainage hydraulique pour stabiliser la structure du barrage © PNUE

RÉDUCTION DES RISQUES

Renforcer la coopération transfrontalière dans les Balkans occidentaux

L'extraction et le traitement des minerais ont joué un rôle essentiel dans l'histoire et l'économie des Balkans occidentaux. Riche en ressources minières telles que le cuivre, la chromite, le plomb et le zinc, la région possède certains des plus grands gisements d'Europe. Il est important pour les économies locales de capitaliser sur de telles ressources et d'attirer les investissements étrangers.

Cependant, les sites miniers peuvent avoir des impacts environnementaux négatifs conséquents et représentent un risque accru d'accidents industriels, comme le souligne l'évaluation du PNUE, effectuée sur quelque 150 sites miniers régionaux.

En 2010, le PNUE, en collaboration avec ses partenaires de l'Initiative environnement et sécurité, a organisé et soutenu la réhabilitation de deux sites miniers en Albanie touchés par l'instabilité, des fuites et des dysfonctionnements. Les travaux de construction ont également amélioré l'intégrité structurelle des sites pour éviter les pannes catastrophiques causées par des événements météorologiques extrêmes ou par l'érosion continue des déchets.

En plus de l'intervention en Albanie, plus de 40 experts des six pays des Balkans occidentaux ont été formés aux mesures de réduction des risques environnementaux, renforçant ainsi la capacité et la coopération régionales.



Stabilisation et retrait d'une doline à la surface des déchets créés par des tuyaux endommagés sous les déchets miniers © UNEP

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE POST-CRISE



Catalyser l'amélioration de la gestion environnementale post-séisme à Haïti

Le PNUE travaillait sur le terrain en Haïti vers une restauration de l'environnement à long terme et à grande échelle dans le pays depuis près de deux ans lorsque le séisme a frappé le 12 janvier 2010. Le Bureau du PNUE à Port-au-Prince a été détruit dans la catastrophe, mais notre équipe de six personnes n'a été que légèrement blessée. Elle s'est regroupée avant de reprendre l'action dans les jours qui ont suivi en se concentrant sur l'évaluation des risques immédiats pour l'environnement et l'assistance aux opérations de secours des organisations humanitaires.

Avant le tremblement de terre dévastateur, Haïti était déjà connu comme le pays le plus pauvre, le plus instable avec un environnement le plus dégradé de l'hémisphère occidental. L'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité aux catastrophes, étroitement liés aux questions environnementales comme la déforestation et l'érosion du sol, ont eu un impact profond sur le bien-être de la population pendant des décennies. En plus de ces défis, le séisme a entraîné une explosion de déchets, des problèmes importants d'eau et d'assainissement et un large éventail de problèmes environnementaux liés aux camps de personnes déplacées.

Grâce à une présence soutenue et durable du PNUE, d'importants investissements en matière de durabilité de l'environnement ont été faits au lendemain de la catastrophe. Les investissements les plus intensifs sont proposés pour le sud-ouest d'Haïti, où le PNUE, en collaboration avec de nombreux partenaires, a conçu un programme intégré de développement durable sur 20 ans, comprenant le reboisement, la lutte contre l'érosion, la gestion des pêches et le développement de petites entreprises, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, la santé et l'éducation.

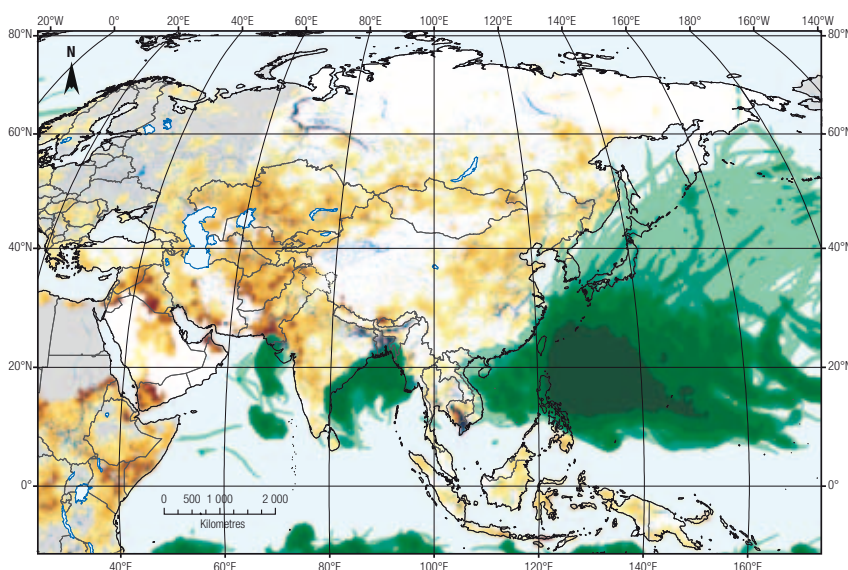
Quelque 15 % du milliard du plan de relèvement gouvernemental en Haïti devraient être alloués à des investissements pour des améliorations environnementales telles que le reboisement, un meilleur assainissement, l'agriculture durable et l'urbanisme.

Catastrophes causant des pertes de plus de 150 milliards de dollars, janvier 1975 — juin 2008 (Mise en surbrillance montre les catastrophes survenues sur la période 2003-2008)

Source : EMDAT; analyse par SIPC, 2008 (données de septembre 2008)

Année	Pays	Catastrophes	Total des pertes (en milliards de dollars)
2005			125
1995	Japon	Séisme Kobe	100
2008		Séisme Sichuan	30
1998	Rép. pop. de Chine	Inondation Yangtze	30
2004	Japon	Séisme Chuetsu	28
1992	États-Unis	Ouragan Andrew	26,5
1980	Italie	Séisme Irpinia	20
2004	États-Unis	Ouragan Ivan	18
1997	Indonésie	Incendies	17
1994	États-Unis	Séisme Northridge	16,5
2005	États-Unis	Ouragan Charley	16
2004	États-Unis	Ouragan Rita	16
1995	Rép. pop. dém. de Corée	Inondations	15
2005	États-Unis	Ouragan Wilma	14,3

Année	Pays	Catastrophes	Total des pertes (en milliards de dollars)
1999	Taiwan (Chine)	Séisme Chichi	14,1
1988	Union Soviétique	Séisme Spitak	14
1994	Rép. pop. de Chine	Sécheresse Chine	13,755
1991	Rép. pop. de Chine	Inondations dans l'est de la Chine	13,6
1996	Rép. pop. de Chine	Inondation Fleuve jaune	12,6
2007	Japon	Séisme Nigataken Chuetsu-oki	12,5
1993	États-Unis	Inondation Great Midwest	12
2002	Allemagne	Inondations fleuve Elbe	11,7
2004	États-Unis	Ouragan Frances	11
1991	Japon	Typhon Mireille	10
1995	États-Unis	Tempête importante sur la côte ouest	10



Catastrophes liées au climat

Indice de sécheresse (fréquence et intensité)

- Très élevée
- Élevée
- Moyennement élevée
- Moyennement faible
- Faible

Cyclones tropicaux

(sommées des vitesses du vent en km/an)

- 100 000 à 426 510
- 30 000 à 100 000
- 10 000 à 30 000
- 3 000 à 10 000
- Moins de 3 000

Inondations

(fréquence annuelle moyenne)

- 50 et plus
- 20 à 50 ans
- Moins de 20 ans

- Lacs et océans
- Étendue régionale
- Autres régions

Sources :

Cyclones tropicaux : PNUE/GRID-Europe
 Inondations : PNUE/GRID-Europe + observations de l'Observatoire des inondations du Dartmouth et fréquences du Flood PREVIEW PNUE/GRID-Europe
 Sécheresses : International Research Institute for Climate and Society of Columbia University (Institut international de la recherche sur le climat et la société de l'Université de Columbia).

Cartographie : P.Peduzzi, PNUE, ONU/SIPC, 2009

RELÈVEMENT ENVIRONNEMENTAL POST-CRISE



Sierra Leone © PNUE

Influencer le relèvement et le développement environnementaux au Soudan

En 2010, le PNUE a joué un rôle dans l'établissement de ministères de l'environnement dans 16 États à travers le Soudan, influençant directement l'amélioration des pratiques environnementales dans le pays.

De plus, le PNUE a apporté une assistance et un appui technique à la communauté humanitaire au Soudan pour intégrer les considérations environnementales dans les opérations nationales, donnant naissance à près de la moitié de tous les projets d'aide intégrant des activités environnementales dans le cadre de leurs programmes.

Au Darfour, l'environnement est devenu l'une des quatre grandes priorités du plan de reconstruction de l'ONU. Un échange de connaissances entre les décideurs et ingénieurs soudanais et sud-africains, organisé par le PNUE, a contribué à l'appui du Gouvernement pour une approche intégrée de la gestion des ressources hydriques. Le PNUE a également encouragé d'autres solutions énergétiques pour contrer la demande de bois non durable, y compris une plus grande coopération pour étendre l'utilisation de gaz de pétrole liquéfié.

Au Sud-Soudan, un cadre législatif pour la gestion de l'environnement, défini par la politique environnementale du Sud-Soudan pour 2010 et par les lois environnementales de 2010, a été créé avec le soutien actif du PNUE. En outre, deux grandes

campagnes communautaires « Keep Juba green » (Gardons la ville de Juba verte) et « Keep Juba clean » (Gardons la ville de Juba propre) ont été lancées pour soutenir le reboisement et améliorer la gestion des déchets.

Travailler « ensemble » pour la paix en Sierra Leone

À la demande du Gouvernement national, le PNUE a effectué une évaluation complète du rôle de l'environnement dans les conflits et la consolidation de la paix en Sierra Leone. L'évaluation a révélé que bon nombre des facteurs de risques de conflit présents dans les années 80 et 90 ne sont pas convenablement abordés aujourd'hui, notamment dans les domaines de l'environnement et des ressources naturelles.

Sur la base de cette évaluation, le PNUE, en collaboration avec le PNUD et la FAO, a établi un programme visant à renforcer les capacités institutionnelles de l'Agence de protection environnementale de la Sierra Leone et d'autres entités publiques responsables de la gestion de l'eau, de l'utilisation des terres et de la répartition des ressources naturelles.

Le renforcement des capacités pour la gouvernance environnementale contribuera à une gestion saine et efficace des ressources naturelles et de l'environnement en Sierra Leone et apportera ainsi une contribution essentielle à la reconstruction et au développement de la région tout en renforçant les bases d'une croissance économique équitable et durable.

RELÈVEMENT ENVIRONNEMENTAL POST-CRISE



Le travail du PNUE de gestion des ressources naturelles basée sur la conservation et les communautés se concentre dans les montagnes de l'Hindou Koush, Afghanistan © PNUE

Poser les jalons du développement durable en Afghanistan

Le PNUE travaille en Afghanistan depuis 2002 et de nombreux observateurs ont été surpris par ses succès et son engagement durable dans ces circonstances des plus difficiles. Avec des bureaux à Kaboul et à Bamiyan, le PNUE vise à créer une fondation durable pour le développement durable dans le pays, à travers un vaste programme de soutien répondant aux besoins institutionnels, juridiques et de capacités.

L'année 2010 a été marquée par la mise en place de la gestion communautaire des ressources naturelles et par la stratégie de développement conçue de fait pour l'Afghanistan rural. Après avoir introduit le concept dans le pays, *le PNUE mène désormais 26 projets communautaires dans trois provinces*. Ces initiatives de développement économique à petite échelle au niveau du village ont pour but de montrer aux communautés les avantages qu'elles peuvent recueillir d'une gestion améliorée des ressources naturelles. L'objectif du PNUE est de développer la capacité, l'engagement, les capitaux et la coordination qui permettront de catalyser un développement écologiquement durable dans le contexte post-conflit. En outre, le financement du FEM est garanti pour aider les collectivités à renforcer la résilience contre le changement climatique.

Le PNUE a également contribué à l'élaboration d'un système national de parcs et à la conservation de la nature et de la biodiversité dans des réserves et des secteurs clés de conservation. Il est intervenu directement dans la gestion de trois projets de zones protégées : le Parc national de Band-e Amir, les zones humides de Kole-Hashmat Khan et les zones protégées de Shah Foladi. Le PNUE prévoit d'étendre cette action aux 30 autres zones proposées en 2011.

LINDA



Linda Norgrove © PNUE

Hommage à Linda Norgrove

La mort tragique de Linda Norgrove en octobre a choqué et profondément attristé ses anciens collègues du PNUE. Elle nous rappelle les dangers imprévisibles auxquels les acteurs de l'aide et du développement font face sur le terrain.

De 2005 à 2008, Linda Norgrove fut un membre apprécié de l'équipe du programme du PNUE en Afghanistan. Elle s'est ensuite envolée pour la République démocratique populaire lao, où elle a travaillé en tant que Chef de l'Unité de l'environnement du Programme de développement PNUE-ONU, avant de retourner en Afghanistan en janvier 2010 au sein d'une organisation non gouvernementale « Development Alternatives ».

Agée de 36 ans, elle a trouvé la mort au cours d'une tentative de sauvetage, deux semaines environ après son enlèvement, dans la province afghane de Kunar.

Le rôle central qu'elle a joué pour poser les bases du développement durable en Afghanistan et son travail pour développer une Initiative Pauvreté et Environnement forte en République démocratique populaire lao resteront dans les mémoires. Elle a, entre autres, œuvré au sein du PNUE pour le développement d'une gestion communautaire des ressources naturelles et des programmes de zones protégées en Afghanistan. Elle a également dirigé l'élaboration du premier plan national d'action pour l'adaptation au changement climatique. Linda faisait partie de l'équipe du PNUE-Kaboul lauréate du prix Baobab du PNUE en 2008 pour sa performance exceptionnelle.

La mort prématurée de Linda est également une tragédie et une grande perte pour les populations d'Afghanistan et de la République démocratique populaire lao, auxquelles elle était entièrement dévouée.



Gouvernance de
l'environnement

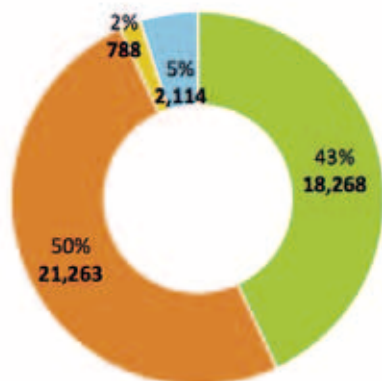


GOUVERNANCE

DE L'ENVIRONNEMENT



Montant total des dépenses en 2010 Gouvernance de l'environnement (42 433 millions de dollars)



- Dépenses imputées sur le Fonds pour l'environnement
- Fonds d'affectation spéciale et contributions à des fins déterminées
- Dépenses imputées sur le budget ordinaire
- Appui au programme

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le système des Nations Unies, tout en respectant le mandat de chaque entité, crée progressivement des synergies et fait de plus en plus preuve de cohérence en matière de prise de décisions au niveau international concernant l'environnement, y compris celles relevant des accords multilatéraux sur l'environnement.

Les États sont mieux à même de s'acquitter de leurs obligations en matière d'environnement et d'atteindre leurs buts et objectifs prioritaires en la matière au moyen du renforcement de leurs législations et de leurs institutions.

Un nombre de plus en plus grand de mécanismes nationaux s'occupant de développement et de processus de programmation conjointe de l'Organisation des Nations Unies mettent en œuvre leurs programmes de travail en tenant compte de leur durabilité environnementale.

Les parties prenantes nationales et internationales ont plus facilement accès aux données scientifiques fiables et aux orientations nécessaires à la prise de décisions.

Renforcer la gouvernance

Le PNUE appuie les mécanismes internationaux structurés de prise de décisions en matière de gouvernance de l'environnement.

Le PNUE catalyse les efforts internationaux aux fins de la mise en œuvre des objectifs internationalement convenus.

Le PNUE aide les gouvernements à développer et à renforcer leurs politiques, législations et institutions nationales, sous-régionales et régionales qui sous-tendent la gouvernance de l'environnement, ainsi qu'à élaborer des outils et des méthodes pour la gestion de l'environnement.

Le PNUE appuie les efforts des gouvernements et des institutions régionales visant à placer la durabilité environnementale au cœur de leurs politiques de développement en exploitant pleinement la plateforme du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le PNUE aide également les gouvernements à comprendre et à gérer les données et les informations sur l'environnement, dans le but de fournir une base solide pour la gouvernance de l'environnement.

GOVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT : APERÇU DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2010

Coopération internationale
Révision du cadre général des programmes relatifs aux changements climatiques en Afrique lors de la treizième session de l'AMCEN au Mali.

Renforcement de la législation
Fourniture d'un appui à la *Fédération de Russie* pour l'élaboration d'une version à faible intensité de carbone du Plan national d'efficacité énergétique.

Coopération internationale
Concertation sur les politiques dans le cadre des forums ministériels régionaux réunis en *Afrique, en Asie, en Amérique latine* et dans les *Caraïbes* ainsi que dans le *Pacifique*.

Données scientifiques fiables pour la prise des décisions
Fourniture d'un appui technique au Ministère de l'environnement pour qu'il se dote d'une base de données et d'indicateurs environnementaux en ligne en *République dominicaine*.

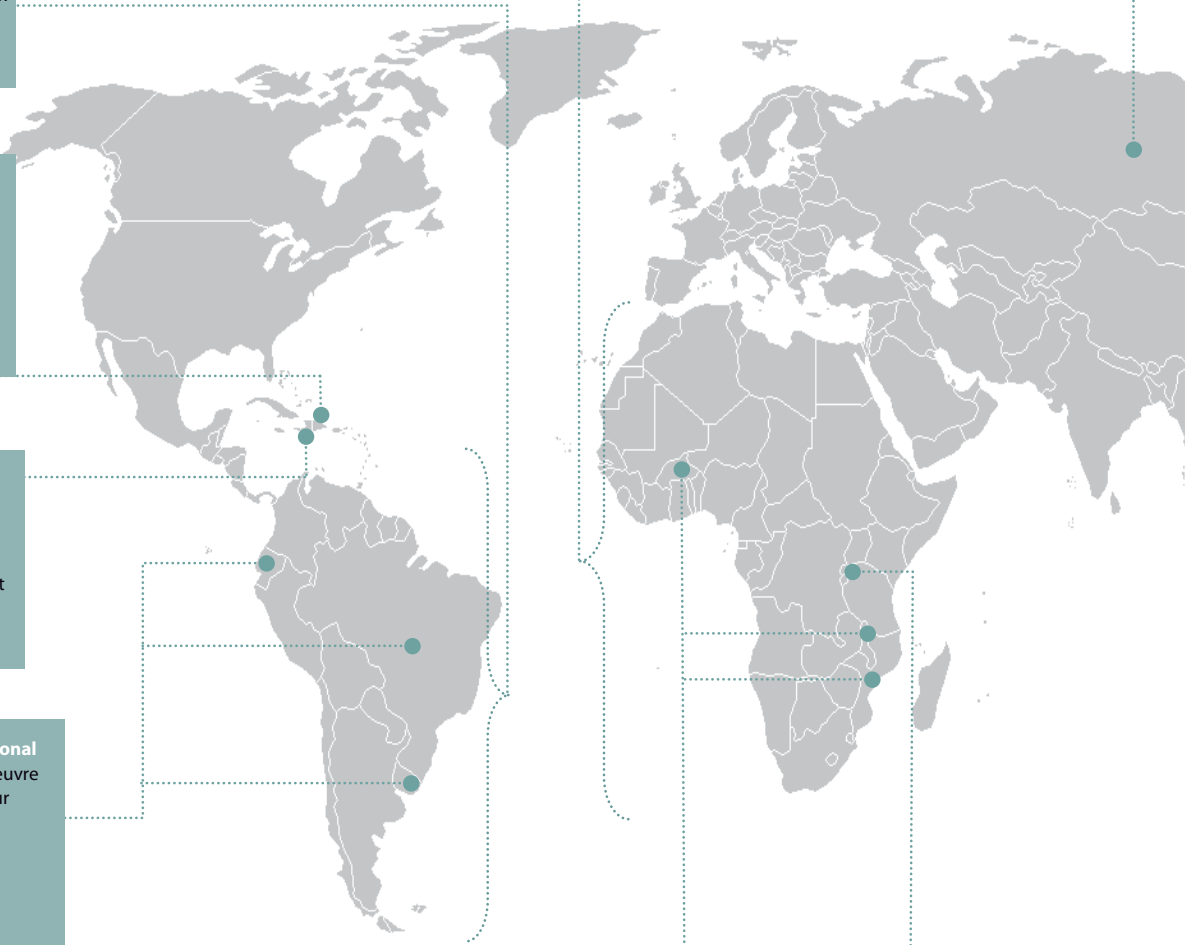
Données scientifiques fiables pour la prise des décisions
Lancement de *GEO Haïti* et du *Rapport sur l'état de l'environnement 2010* et utilisation de ces documents pour la prise des décisions sur l'environnement au cours de la phase de reconstruction en *Haïti*.

Planification du développement national
Assistance technique pour la mise en œuvre des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement au *Brésil, à l'Équateur* et au *Panama*. Apport d'un soutien technique à neuf autres pays : *Bhoutan, Botswana, Brésil, Cap-Vert, Guatemala, Panama, Rwanda, Tanzanie* et *Viet Nam*.

Planification du développement national
Au *Burkina Faso, au Malawi* et au *Mozambique*, des équipes de pays des Nations Unies ont été formées à la prise en compte de la viabilité environnementale dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Des activités analogues ont été menées au *Monténégro* et en *Syrie*.

Coopération internationale
La Journée mondiale de l'environnement s'est tenue au *Rwanda, le 5 juin*.

Renforcement de la législation
En *RPD Lao*, des lois ont été réexaminées en vue de réduire la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques. Un travail analogue a été entrepris au *Cambodge* et au *Viet Nam*.



Promotion de la cohérence en matière de gouvernance

Les Conférences des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, lors des réunions extraordinaires simultanées qu'elles ont tenues à Bali, ont approuvé des arrangements pour l'exécution d'activités conjointes et en matière de gestion et de services administratifs.

Définition des politiques au niveau international

Adoption de la Déclaration de Nusa Dua à la onzième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE, tenue à Bali - une première de la part des ministres de l'environnement de la planète depuis la Déclaration ministérielle de Malmö en 2000.

Promotion de la cohérence en matière de gouvernance

Les questions relatives à la gouvernance internationale de l'environnement ont avancé grâce i) à la mise en œuvre de réformes progressives et ii) à nouvelles consultations sur des réformes plus vastes à Nairobi et Helsinki.

Définition des politiques au niveau international

Les Parties sont parvenues à un accord au sujet du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, ainsi que d'un nouveau plan stratégique et d'objectifs de biodiversité après 2010.

Définition des politiques au niveau international

Finalisation de deux protocoles à la Convention-cadre pour la protection de l'environnement marin de la mer Caspienne, l'un sur la prévention des déversements d'hydrocarbure et la lutte contre ceux-ci, l'autre sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière.

Définition des politiques au niveau international

En partenariat avec le Ministère des affaires étrangères, organisation d'activités de développement des capacités de négociation pour les accords multilatéraux sur l'environnement à l'intention d'environ 250 diplomates d'Asie du Sud-Est.

Promotion de la cohérence en matière de gouvernance

Douze accords multilatéraux sur l'environnement et cinq organisations participent à l'initiative de gestion des connaissances pour ces accords - Suisse.

Renforcement de la législation

Aux Philippines, le PNUE s'est associé à la Banque asiatique de développement (BASD) pour développer les compétences des juges en matière de questions environnementales.

POINTS ESSENTIELS

L'architecture mondiale de la gouvernance de l'environnement se compose de plus de 500 accords multilatéraux sur l'environnement. Une étude récente montre qu'entre 1992 et 2007, les Parties aux 18 principaux accords multilatéraux sur l'environnement ont été invitées à 540 réunions au cours desquelles 5 084 décisions ont été adoptées.

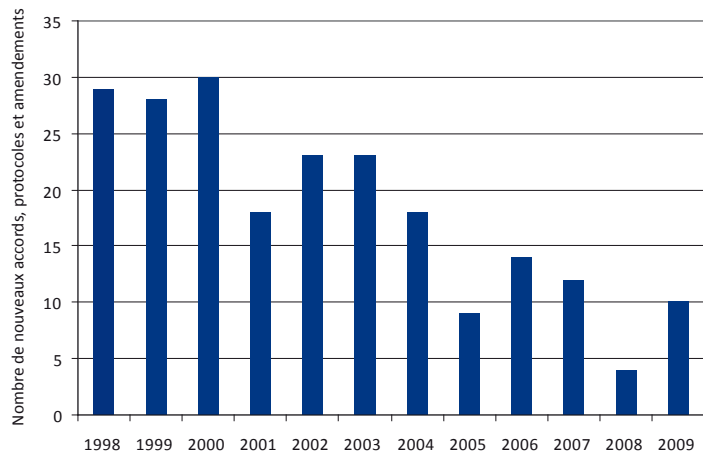
Pas moins de 135 millions de décès pourraient être évités d'ici 2020 par des mesures politiques visant à améliorer l'approvisionnement en eau à des fins de consommation, d'assainissement et d'hygiène.

L'amélioration de la structure mondiale de la gouvernance environnementale des ressources naturelles de la terre constitue un impératif pratique dans la mesure où près de la moitié des emplois dans le monde dépendent de la pêche, des forêts ou de l'agriculture.

économie VERTE

L'économie verte est très prometteuse pour les pays développés comme pour les pays en développement dans le cadre de la promotion du développement durable. Une approche globale visant à intégrer l'environnement au modèle de développement et de gouvernance des nations contribuera à la stabilisation des ressources et favorisera la sécurité économique et environnementale.

ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2010



◀ Nombre de nouveaux accords, protocoles et amendements multilatéraux sur l'environnement de 1998 à 2009

Source : Mitchell, R.B. 2009. *International Environmental Agreements Database Project (Version 2009.1)*.

Dans : *Annuaire 2010 du PNUE*

GOVERNANCE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT

À la onzième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE, les ministres de l'Environnement du monde entier ont adopté la Déclaration de Nusa Dua reconnaissant que l'architecture de la gouvernance internationale de l'environnement est devenue complexe et fragmentée et n'est donc pas aussi efficace qu'elle devrait l'être.

Dans cette Déclaration, les ministres de l'environnement ont reconnu l'opportunité offerte par la Conférence sur le développement durable de 2012 de progresser dans la correction des insuffisances du système actuel de gouvernance de l'environnement. À cet égard, le Forum ministériel mondial sur l'environnement a créé un groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau chargé d'élaborer des options pour la réforme de l'architecture actuelle et demandé que la synergie entre les accords multilatéraux sur l'environnement soit renforcée.

Depuis sa création, le Groupe consultatif s'est réuni à deux reprises, à Nairobi et à Helsinki, et a élaboré neuf options visant à améliorer un ensemble de points liés à la gouvernance, allant du renforcement de l'interface entre les sciences et les politiques environnementales au développement d'une architecture d'assistance financière et technique pour soutenir la mise en œuvre nationale des accords multilatéraux sur l'environnement. Le Groupe consultatif a également élaboré des options pour le cadre institutionnel qui sera nécessaire à la mise en œuvre des réformes proposées.

Parallèlement à l'élaboration d'options pour la réforme de l'architecture de la gouvernance internationale de l'environnement, les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement liés aux produits chimiques ont également franchi une étape importante. En février 2010, des réunions extraordinaires simultanées des Conférences des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm ont été organisées pour la première fois. Les Parties ont adopté des dispositions relatives aux activités et à la gestion conjointes, y compris la mise en place du poste de Secrétaire exécutif conjoint et des services administratifs communs.

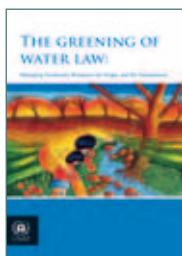
Reconnaissant les progrès réalisés pour améliorer la cohérence de la gouvernance des activités menées dans le domaine des produits chimiques au niveau international, la Déclaration de Nusa Dua a invité les Conférences des Parties aux accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité à renforcer les synergies entre les diverses conventions relatives à la biodiversité. En 2010, l'Année internationale de la biodiversité, la 65^e session de l'Assemblée générale a tenu une réunion de haut niveau sur la biodiversité, qui a noté les avantages substantiels pouvant être tirés de l'application cohérente des conventions relatives à la biodiversité.

La participation de la société civile aux débats sur la gouvernance de l'environnement au niveau mondial a été renforcée par la création, en octobre 2010, d'un Groupe consultatif de la société civile.

RENFORCER LA LÉGISLATION



Jeune élève népalaise buvant à une fontaine du Durbar Square dans la ville de Katmandou (Népal) © iStockphoto



Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre d'une législation internationale

Le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE a adopté des directives pour l'élaboration d'une législation nationale sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice dans le domaine de l'environnement. Le Conseil/Forum a également adopté des directives sur la responsabilité, l'intervention et l'indemnisation en cas de dommages causés à l'environnement par des activités dangereuses.

Le rapport « Verdir la législation sur l'eau » du PNUE a souligné que, face à la diminution des ressources en eau potable, les gouvernements et les législateurs devraient intégrer d'urgence des préoccupations environnementales dans la législation relative à l'utilisation de l'eau. En l'absence de mesures visant à améliorer l'approvisionnement en eau à des fins de consommation, d'assainissement et d'hygiène, le nombre des décès qui auraient pu être évités d'ici 2020 pourraient s'élever à 135 millions.

Le PNUE a élaboré un certain nombre d'outils pour aider les responsables politiques à mieux comprendre les enjeux liés à l'intégration des préoccupations environnementales dans la législation nationale. Par exemple, la Fédération de Russie a bénéficié d'un soutien pour l'élaboration d'une version sobre en carbone de son Plan national d'efficacité énergétique.

Cette année, 10 pays (Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Maldives, Mongolie, Ouganda, République démocratique populaire lao, Timor-Leste et Viet Nam) ont, avec l'aide du PNUE, entrepris des initiatives visant à élaborer et à renforcer leurs législations sur l'environnement ainsi qu'à intégrer des considérations environnementales dans les législations sectorielles nationales.

INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT

Intégrer l'environnement dans le développement : l'Initiative conjointe « Pauvreté et Environnement » PNUD-PNUE

L'Initiative « Pauvreté et Environnement » (IPE) est un effort conjoint mené par le PNUD et le PNUE afin d'aider les pays à améliorer les conditions de vie des populations pauvres qui dépendent des ressources naturelles et à réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques en intégrant des considérations liées à l'environnement et aux changements climatiques en faveur des populations pauvres dans les processus de prise de décisions économiques et de planification aux niveaux national et sous-national.

L'IPE se compose de 21 programmes de pays et fournit une assistance technique ciblée à cinq autres pays en Afrique, en Asie-Pacifique, en Europe et dans la Communauté des États indépendants, ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes.

ASIE PACIFIQUE — L'IPE Asie-Pacifique, en partenariat avec GTZ, a présenté les mesures de réforme fiscale environnementale aux Ministères des finances, de la planification et de l'agriculture et de la foresterie du Bhoutan, du Népal, de la République démocratique populaire lao et de la Thaïlande et identifié le potentiel d'amélioration que pourraient apporter de telles mesures dans ces pays.

AFRIQUE — L'IPE a permis un renforcement des capacités dans le cadre d'une réforme fiscale environnementale en collaboration avec l'Agence de coopération technique allemande (GTZ) au Mali, au Burkina Faso et en Mauritanie, rendant ces pays plus aptes à intégrer la durabilité dans les processus de planification du développement.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO — Les résultats de consultations IPE nationales et provinciales, une évaluation économique des services écosystémiques et des évaluations de base des incidences sociales et environnementales d'investissements privés contribuent aux Stratégies d'investissement nationales et provinciales.

BURKINA FASO — Une étude soutenue par l'IPE sur le rôle de l'environnement dans l'économie a aidé à intégrer la pauvreté et l'environnement dans le nouveau Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

BHOUTAN — Au Bhoutan, des directives relatives à l'intégration de la pauvreté et de l'environnement ont été efficacement incorporées aux processus de planification. L'IPE Bhoutan a apporté son aide à la Commission du bonheur intérieur brut du Bhoutan dans la mise en œuvre des directives relatives à l'intégration de la pauvreté et de l'environnement dans des plans de développement sectoriels de 10 ministères centraux ainsi qu'à des collectivités locales et à des organisations de la société civile sélectionnées. En conséquence, des lacunes politiques et des besoins en capacités au niveau de l'intégration des considérations environnementales en faveur des populations pauvres dans l'actuel plan quinquennal ont été identifiés et une série d'indicateurs pauvreté-environnement ont été proposés pour le système de surveillance et d'évaluation.

MALAWI — L'IPE a aidé le Gouvernement à produire une étude sur la contribution des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique. Cette étude sera prise en compte dans le cadre de la prochaine Stratégie de croissance et de développement du Malawi.

MALI — Le soutien apporté par l'IPE a été essentiel à une décision du Gouvernement malien visant à verdir son prochain Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

NÉPAL — L'IPE a aidé le Ministère du développement local à produire des données économiques appuyant le développement d'infrastructures rurales respectueuses de l'environnement et favorables aux populations pauvres et encourageant l'utilisation et l'extraction durables des ressources naturelles par les collectivités locales.

ASIE DU SUD-EST ET DE L'EST — Le PNUE et l'Organisation mondiale de la Santé ont facilité la mise en place d'un Forum régional sur l'environnement et la santé dans des pays d'Asie du Sud-Est et de l'Est.

TANZANIE — En Tanzanie, l'IPE a suivi l'évolution des dépenses environnementales au niveau des collectivités locales afin d'influencer l'allocation des crédits budgétaires et a évalué la valeur économique des zones humides de l'Ihefu, une ressource nationale essentielle à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales pauvres.

URUGUAY — Le budget alloué au travail de l'IPE concernant la gestion des déchets, la pauvreté et l'environnement a été, pour 2011 et 2012, multiplié par trois et par six, respectivement.

INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT



1. Dégradation des sols au Rwanda. 2. Surveillance de la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique du cours d'eau Catari en Bolivie © UNEP

Promouvoir un développement national durable : gestion des sols et travail de la terre au Rwanda

En 2010, le Rwanda a augmenté les ressources financières allouées aux programmes de contrôle de l'érosion des sols. Une analyse IPE antérieure qui présentait des arguments économiques en faveur de l'intégration de la pauvreté et de l'environnement a joué un rôle clé dans cette décision du Gouvernement rwandais.

L'étude a démontré que l'érosion des sols est la cause principale de la baisse de la productivité agricole et que la pauvreté s'était accrue du fait de la diminution des revenus ruraux et des moyens de subsistance. Elle a également démontré que l'incidence combinée de la conversion et de l'envasement des zones humides provoquait une baisse significative de la production hydroélectrique. Chaque jour, 65 000 dollars supplémentaires étaient dépensés pour les groupes électrogènes et les carburants en raison de la dégradation accrue de l'environnement.

Ces données économiques ont convaincu les hauts responsables rwandais que la durabilité environnementale présentait un intérêt sur le plan économique. Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté au Rwanda comprenait un objectif visant à réduire considérablement l'érosion des sols dans le cadre du plan sectoriel agricole et du budget correspondant. En termes pratiques, ceci signifie que les petites exploitations agricoles seront en mesure de produire davantage de nourriture et d'augmenter leurs revenus.

Un projet pilote du PNUE démontrant les avantages concrets des programmes de contrôle de l'érosion des sols, de la collecte de l'eau de pluie et de la diversification des cultures a également aidé à convaincre les décideurs.

En 2009, le Rwanda a également publié son premier Rapport sur l'état de l'environnement. Le Gouvernement rwandais a réservé des ressources en vue de s'attaquer à certaines des questions clés identifiées, notamment le renforcement de l'administration nationale des forêts pour améliorer la gouvernance des ressources forestières et restaurer la forêt de Gishwati.

Catalyser la coopération transfrontière : Lac Titicaca – asphyxié par la pollution

Les rejets non contrôlés d'eaux usées et de déchets produits par près de 30 000 petits exploitants miniers causent des dégâts environnementaux de grande ampleur dans le Lac Titicaca, le plus grand lac d'Amérique du Sud et le plus haut lac commercialement navigable du monde.

Le PNUE aide à analyser et à restaurer ce lac essentiel qui se trouve à cheval sur la Bolivie et le Pérou. Les eaux contaminées, la pollution et les espèces allogènes envahissantes asphyxient le lac, provoquent de nombreuses maladies et réduisent la productivité du travail au sein des communautés locales. Le PNUE travaille en collaboration avec des partenaires afin d'analyser et d'améliorer la qualité de l'eau du lac en recensant et en réhabilitant des installations de traitement des eaux usées et en étudiant les meilleures façons de recycler les eaux usées.

Une partie de ce travail implique d'organiser des ateliers de formation nationaux, de rénover des laboratoires existants et d'en financer de nouveaux. Onze laboratoires locaux chargés d'analyser la qualité de l'eau en Bolivie et au Pérou ont bénéficié d'une modernisation de leurs équipements.



INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT

Marché en Thaïlande © thebiggerpicture

Promouvoir un développement national durable : poussée verte thaïlandaise dans un monde touché par la famine

En Thaïlande, le Ministère de l'intérieur et les collectivités locales jouent un rôle clé dans la gestion des investissements publics et privés qui touchent directement les conditions de vie des populations rurales. Dans la province montagneuse de Nan située au nord de la Thaïlande, 87 % de la superficie totale (11 472 km²) sont fortement boisés. La province de Nan revêt une importance capitale pour le pays en partie parce que la rivière Nan alimente à hauteur de plus de 40 % du fleuve Chao Praya qui arrose Bangkok.

Les politiques et les investissements nationaux et locaux ont eu une incidence dramatique sur ce paysage — l'extension rapide des cultures de maïs remplaçant une grande partie de la forêt dense. Au cours des quatre dernières années, la culture du maïs a été responsable de la destruction d'environ 400 000 rai (environ 64 000 hectares) de forêt en raison de fortes incitations basées sur les principes de marché et du système de garantie des prix instauré par le Gouvernement. Les agriculteurs sont incités à cultiver du maïs dans la mesure où il s'agit d'une plante annuelle qui apporte de la flexibilité au niveau de la manière dont les sols sont utilisés et de l'endroit où la plante est cultivée.

À un niveau local, l'IPE aide les communautés à s'engager dans le processus de planification et de budgétisation par le biais d'évaluations des écosystèmes au sein de la Province de Nan. Cette évaluation des écosystèmes est utilisée comme base pour aider le Gouvernement à créer un fonds de gestion des bassins versants pour les investissements dans l'agriculture de conservation et à réduire les incitations perverses qui encouragent la culture du maïs.

Les enseignements tirés dans la province de Nan de la consultation des populations locales au sujet des décisions de planification et d'investissement qui concernent leurs vies seront partagés avec d'autres provinces.

En outre, le Plan stratégique national pour la santé de l'environnement a été intégré dans le dixième Plan national de développement économique et social 2007-2011.

INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT



Commerçants locaux au Soudan © UNEP

Au cours de 2010, le PNUE a accru son engagement dans les processus de programmation conjointe de l'Organisation des Nations Unies. Le PNUE a travaillé pour intégrer la durabilité environnementale et les changements climatiques dans les programmes « Une seule ONU ».

L'année 2010 a également vu un renforcement des capacités dans les bureaux régionaux dans le but de rendre le PNUE plus apte à œuvrer au niveau régional et au niveau des pays. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement est le canevas stratégique d'action qui décrit la réponse collective du système des Nations Unies aux priorités de développement nationales.

Il vise à combler le manque de capacités nationales permettant d'accomplir les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement et obligations conventionnelles internationalement convenus, y compris dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement.

Résultats 2010

- Élaboration de résumés nationaux sur l'état de l'environnement afin d'appuyer l'analyse par pays des Nations Unies qui sert de base à l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour huit pays : Barbade, El Salvador, Ghana, Guyana, Mali, Mozambique, Pérou, et Yémen.
- Soutien à l'élaboration ou à la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement à la Barbade, au Bhoutan, au Botswana, au Brésil, au Cap-Vert, en Égypte, en El Salvador, en Haïti, en Indonésie, au Malawi, aux Maldives, en Mongolie, au Myanmar, en Ouganda, au Pérou, aux Philippines, en République démocratique populaire lao, au Rwanda,

en Syrie, en Tanzanie, en Thaïlande, en Uruguay, au Viet Nam et au Yémen, aboutissant à des composantes environnementales plus solides.

- Le PNUE a soutenu les équipes de pays des Nations Unies dans le cadre de l'intégration de la durabilité environnementale dans 43 processus de programmation conjointe de l'ONU. Grâce à ce soutien, le PNUE a comblé le manque de capacités nationales qui compromettrait la réalisation de l'ODD 7 (assurer un environnement durable).
- Le PNUE participe également à 14 des 17 programmes conjoints dans le cadre du volet environnement et changements climatiques du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
- En partenariat avec le PNUD et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le PNUE a dispensé une formation sur l'intégration des changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophes à 15 équipes de pays des Nations Unies en Afrique.
- La Mongolie a mis en place un Comité de coordination sur les produits chimiques toxiques et les substances dangereuses et a élaboré une Stratégie nationale sur les soins de santé et la gestion des déchets.
- En Indonésie, le Ministère de l'environnement et le Ministère de la santé ont signé, en juin 2010, un accord sur la gestion environnementale pour la santé en vue de renforcer la coopération et la coordination des activités dans le domaine de l'environnement et de la santé.
- En Thaïlande, le Plan stratégique national pour la santé de l'environnement a été intégré dans le dixième Plan national de développement économique et social.



© Corbis

LA SCIENCE À L'APPUI DE LA PRISE DE DÉCISIONS

Incorporer les données scientifiques les plus récentes au processus de gouvernance

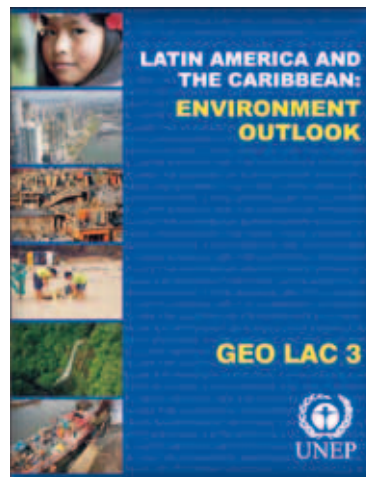
En 2010, le rôle du PNUE dans le cadre du partage des connaissances et de la mise en place d'une plateforme pour les scientifiques et les responsables politiques permettant d'examiner les données scientifiques liées aux nouvelles menaces pesant sur l'environnement mondial et aux solutions qui peuvent être apportées a été renforcé.

L'évolution des évaluations scientifiques du PNUE ainsi que leur rôle dans le suivi de la situation de l'environnement dans le monde sont probablement le mieux décrits dans la série *L'Avenir de l'environnement mondial* (GEO) et dans les *Annuaire*, qui guident la gouvernance de l'environnement et la prise de décisions responsables.

GEO est un projet complexe et global entrepris à l'échelle mondiale, impliquant un partenariat multidisciplinaire de centaines d'experts politiques, chercheurs, organismes des Nations Unies et centres de collaboration régionaux et mondiaux.

Le processus d'évaluation GEO-5 a véritablement commencé en avril et a été réformé par la création de deux organes consultatifs (un Groupe consultatif intergouvernemental de haut niveau et un Conseil consultatif scientifique et politique).

Le rapport d'évaluation vise principalement à apporter des solutions aux défis environnementaux, présentant ainsi un plus grand intérêt pour la prise de décisions par les gouvernements et d'autres parties prenantes concernées. GEO-5 fournira des options politiques qui pourraient aider les régions à accélérer la réalisation d'objectifs internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement ou ceux convenus dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement. (www.unep.org/geo).



L'*Annuaire 2010 du PNUE* a fait état des avancées scientifiques et des développements les plus récents dans notre environnement en mutation. La septième édition de cette série a également examiné les progrès réalisés dans la gouvernance de l'environnement; les effets de la constante dégradation de nos écosystèmes; les incidences des changements climatiques et le lien avec la biodiversité; les effets des substances nocives et des déchets dangereux sur la santé humaine et l'environnement; les catastrophes et les conflits liés à l'environnement; et la surexploitation des ressources. L'*Annuaire 2010* a mis en lumière les connaissances scientifiques les plus récentes concernant les six domaines prioritaires du PNUE. Dans le cadre de l'élaboration des Annuaires, le PNUE bénéficie d'un soutien important de la part de la communauté scientifique par le biais d'une plateforme permettant aux experts d'examiner des questions environnementales émergentes et de choisir des thèmes. L'édition 2011 mettra en évidence des questions environnementales émergentes liées aux débris plastiques dans l'océan, à l'utilisation du phosphore et à la production des aliments, et aux pressions exercées sur la biodiversité forestière.

Le PNUE effectue des évaluations régionales intégrées, notamment le *GEO Amérique latine et Caraïbes et le rapport sur L'Avenir de l'environnement* dans la région arabe, et a analysé les questions liées à l'eau sur le continent africain dans l'*Atlas de l'eau en Afrique*. Il a également publié une évaluation nationale — le rapport *GEO 2010 sur l'état de l'environnement en Haïti*. La troisième édition de *L'Avenir de l'environnement* en Afrique est en cours d'élaboration et comprend un manuel supplémentaire ainsi qu'une nouvelle formation pour les auteurs.

Le PNUE a joué un rôle clé dans la création de la première organisation haïtienne internationale pour la recherche sur les incidences des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers et a favorisé la publication de données concernant des questions émergentes en lançant un Service mondial d'alerte environnementale.

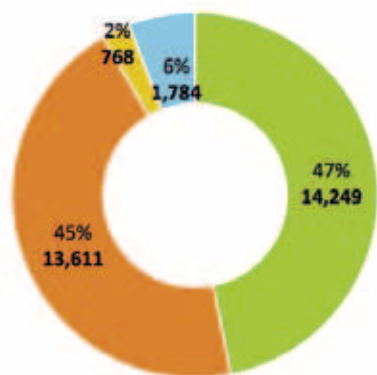


ÉCOSYSTÈMES

GESTION DES



Montant total des dépenses en 2010 Gestion des écosystèmes (30 412 millions de dollars)



- Dépenses imputées sur le Fonds pour l'environnement
- Fonds d'affectation spéciale et contributions à des fins déterminées
- Dépenses imputées sur le budget ordinaire
- Appui au programme

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Les pays et les régions sont de plus en plus à même d'intégrer la gestion des écosystèmes aux mécanismes de développement et de planification.

Les pays et les régions possèdent les capacités nécessaires pour utiliser les outils de la gestion écosystémique.

Les pays et les régions sont mieux à même de remanier leurs programmes en matière d'environnement et leurs modalités de financement afin de lutter contre la dégradation des principaux services fournis par des écosystèmes déterminés.

Maintenir des services écosystémiques pour le développement

Le PNUE vise à ce que les pays aient recours à l'approche écosystémique pour améliorer le bien-être des populations. Le PNUE fournit trois services essentiels aux gouvernements :

- Renforcer les capacités des gouvernements sur le rôle fondamental des écosystèmes gérés de manière durable pour l'appui au développement social et économique.
- Aider les gouvernements nationaux et les régions à déterminer les services écosystémiques prioritaires sur la base de leurs besoins en matière économique et de développement ainsi que la manière de maintenir ces services.
- Aider les gouvernements à intégrer l'approche écosystémique dans leurs stratégies nationales de planification et d'investissement pour le développement.

GESTION DES ÉCOSYSTÈMES : APERCU DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2010

Restauration et gestion des écosystèmes et de la biodiversité

Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau dans des pays d'Afrique de l'Ouest : *Gambie, Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone et Togo*

Prise en compte des services écosystémiques dans la planification du développement et les décisions d'investissement

Au *Sénégal*, on procède à une évaluation économique des services écosystémiques fournis par les forêts afin d'éclairer les décisions en matière d'investissement et d'allocation de ressources. Un travail analogue est effectué au *Brésil* et au *Kenya*. En outre, des évaluations d'écosystèmes sont en cours au *Guatemala*, en *RPD lao*, au *Soudan* et en *Thaïlande*.

Prise en compte des services écosystémiques dans la planification du développement et les décisions d'investissement

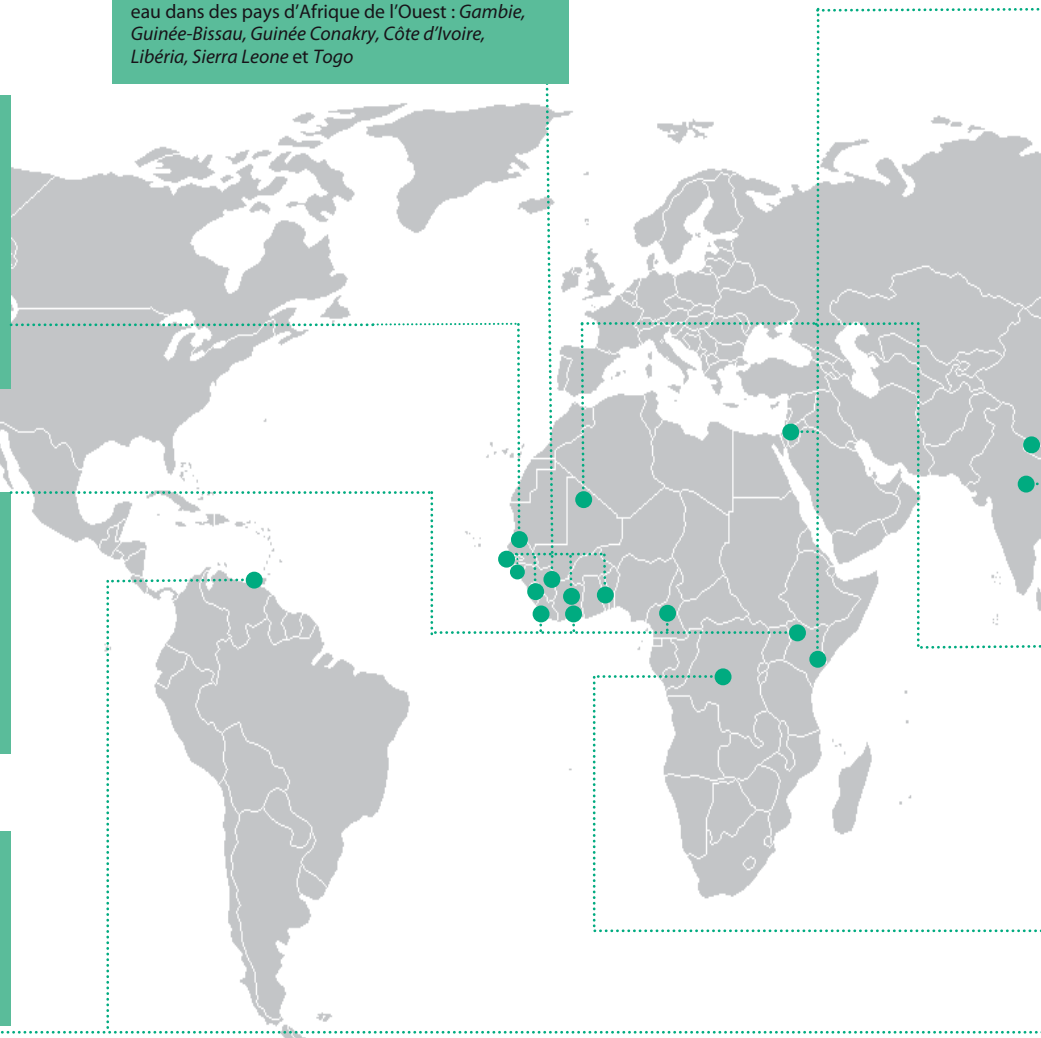
Des travaux relatifs au développement des paiements pour les services écosystémiques (crédit carbone et écotourisme) sont en cours au *Cameroun*, en *Côte d'Ivoire*, au *Kenya*, au *Libéria* et, avec un concours financier du FEM, au *Chili*, en *Lesotho*, en *Afrique du Sud*, à la *Trinité-et-Tobago* et au *Viet Nam*.

Prise en compte des services écosystémiques dans la planification du développement et les décisions d'investissement

Des outils d'aménagement de l'espace marin ont été élaborés, testés et appliqués en *Papouasie-Nouvelle-Guinée* et à la *Trinité-et-Tobago*.

Prise en compte des services écosystémiques dans la planification du développement et les décisions d'investissement –

« **Document final de Busan** » Aboutissement de deux années de négociations appuyées par le PNUE en vue d'instaurer une Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pour renforcer l'interface science-politique.



Restauration et gestion des écosystèmes et de la biodiversité

Des outils d'évaluation et de gestion des écosystèmes pour la gestion des forêts, la restauration des sols et la viabilité de la régulation et de la purification de l'eau sont testés en Indonésie, au Kenya, au Liban et au Mali.

Restauration et gestion des écosystèmes et de la biodiversité

À la dixième réunion de la Conférence des Parties à la CDB, tenue à Nagoya, les Parties sont parvenues à un accord au sujet de l'élaboration du Protocole sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA).

Restauration et gestion des écosystèmes et de la biodiversité

Un accord de coopération transfrontière a été établi dans un écosystème de montagne transfrontière à cheval sur la Chine, l'Inde et le Népal ainsi que dans un écosystème forestier partagé par l'Angola et la République démocratique du Congo.

Restauration et gestion des écosystèmes et de la biodiversité

Un partenariat Espagne-PNUE pour le projet « LifeWeb » relatif aux zones protégées est mis en œuvre au Cameroun, au Cap-Vert, en RDC, en Guinée-Bissau, en Indonésie, en Mauritanie, au Sénégal, en Sierra Leone et dans la région des Caraïbes.

Restauration et gestion des écosystèmes et de la biodiversité

À sa soixante-cinquième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur les océans et le droit de la mer traitant du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin. Il est prévu d'achever la première évaluation d'ici 2014.

Restauration et gestion des écosystèmes et de la biodiversité

Projet PNUE/FAO bénéficiant d'un financement du FEM pour la conservation, l'utilisation durable et la gestion des pollinisateurs aux fins de la conservation de la biodiversité au Brésil, au Ghana, en Inde, au Kenya, au Népal, au Pakistan et en Afrique du Sud.

POINTS ESSENTIELS

Plus de la moitié des lits d'hôpitaux dans le monde sont occupés par des personnes souffrant de maladies liées à l'eau qui portent atteinte au bien-être humain et à la poursuite du développement et de la croissance économique des pays.

En 2010, les gouvernements ont convenu d'augmenter la superficie des zones terrestres protégées à 17 % de la surface de la Terre, contre environ 12,5 % actuellement, et d'accroître à 10 % la superficie des zones marines protégées.

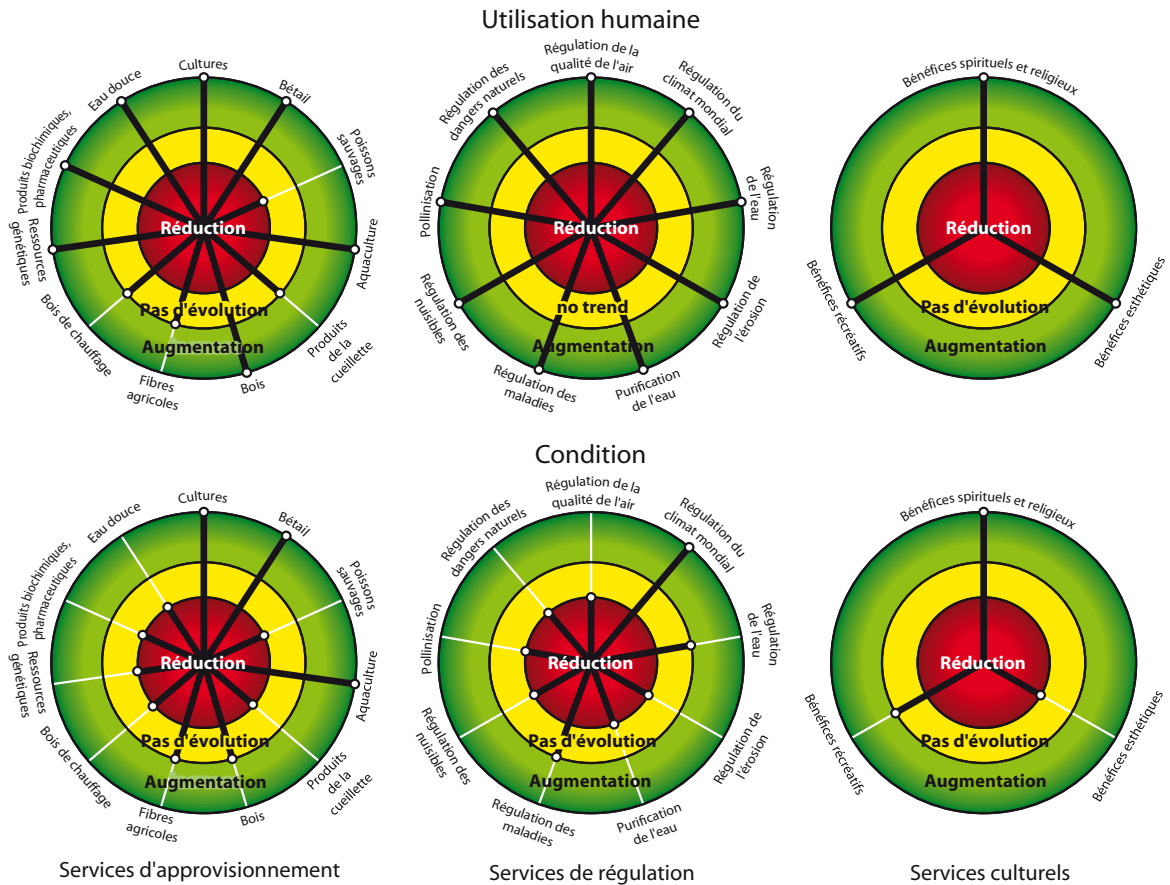
Les services écosystémiques et les autres produits naturels non commercialisés représentent entre 47 et 89 % du « Produit intérieur brut des pauvres ».

économie VERTE

La gestion rationnelle des écosystèmes et de la biodiversité ainsi que l'inclusion du capital naturel dans la comptabilité des gouvernements et des entreprises peuvent contribuer à contrer l'inaction et à réduire le coût des pertes futures.

Tendances relatives à l'utilisation humaine par rapport à l'état des services écosystémiques. La longueur des lignes noires indique le degré de changement dans l'utilisation humaine ou l'état du service.

Source : Carpenter et coll. (2009). *Science for Managing Ecosystem Services: Beyond the Millennium Ecosystem Assessment*. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 106, 1305-1312. Dans : *Annuaire 2010 du PNUE*



ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2010

Les écosystèmes ont été propulsés à l'avant-scène en 2010, l'ONU ayant proclamé l'année 2010 Année internationale de la biodiversité. Une myriade de preuves, troublantes et sans équivoque, allant des évaluations du PNUE exposant en détail la valeur intrinsèque et économique du monde naturel, à de nouvelles données scientifiques mettant en relief les menaces actuelles et nouvelles pour l'environnement, préconise une action urgente à l'échelle planétaire.

Simultanément, des résultats et des succès importants ont aussi été atteints : une tendance croissante à attribuer une valeur aux services fournis par la nature pour appuyer les priorités des pays en matière de développement et le bien-être humain, ainsi qu'un consensus international définissant une politique mondiale qui pourrait modifier la manière dont la biodiversité et les services écosystémiques sont utilisés et estimés.

Le PNUE a également travaillé avec différents partenaires et gouvernements afin de les aider à comprendre la manière dont leurs écosystèmes peuvent contribuer à atteindre les objectifs de développement et afin de faciliter la transition des pays vers des économies plus vertes.

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Le mois de juin 2010 a été marqué par la conclusion de deux ans de négociations appuyées par le PNUE pour créer la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, un groupe indépendant visant à renforcer les relations entre la science et la politique.

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques vise à renforcer la crédibilité, la légitimité et la pertinence des constatations scientifiques concernant la biodiversité et les services écosystémiques afin de faire en sorte que les politiques se fondent sur les meilleures données scientifiques disponibles.

Accès aux ressources génétiques et partage des avantages découlant de leur utilisation

Après quelque 20 ans de discussions et de débats, les gouvernements du monde entier se sont mis d'accord sur un nouveau protocole pour gérer les ressources génétiques mondiales de façon plus équitable et systématique. Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation a été créé par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à sa dixième réunion tenue à Nagoya, pour laquelle le PNUE a fourni les services de secrétariat.

Le Protocole énonce les règles de base sur la manière dont les nations peuvent collaborer pour obtenir des ressources génétiques à partir des animaux, des plantes et des champignons. Il précise également la manière dont les avantages découlant, par exemple, de la transformation de la génétique d'une plante en un produit commercial, tel un produit pharmaceutique, sont partagés entre les pays et les communautés ayant conservé et géré cette ressource.

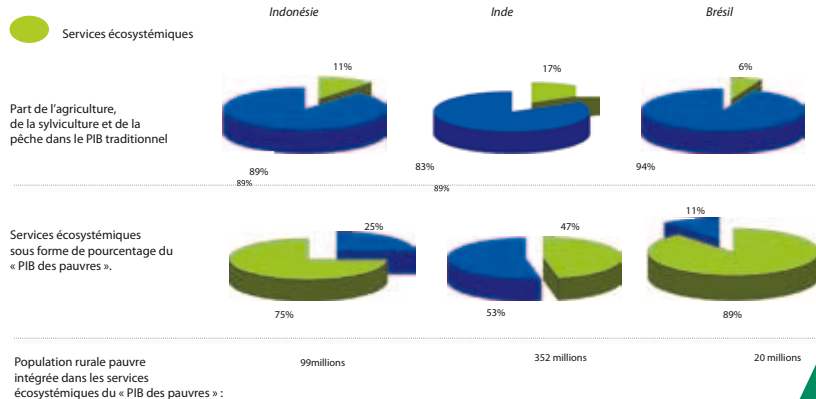


Deux rainettes aux yeux rouges © Corbis

Nouveau plan pour la biodiversité

Pendant la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Nagoya, les gouvernements ont adopté un nouveau plan stratégique comportant des objectifs pour lutter contre la perte de biodiversité d'ici à 2020. Les gouvernements ont convenu d'augmenter la superficie des zones protégées à 17 % de la surface terrestre de la Terre, contre moins de 13 % actuellement, et d'accroître à 10 % la superficie des zones côtières et marines protégées. Un autre élément du plan prévoit de réduire le risque d'extinction des espèces menacées.

Les gouvernements ont aussi convenu d'une stratégie pour la mobilisation des ressources afin d'aider les pays en développement à atteindre les nouveaux objectifs prévus dans le plan, en se basant sur une méthodologie liant les soutiens offerts aux besoins et lacunes identifiés. Parmi les autres décisions figure l'adoption d'une « approche de précaution » à l'égard de questions telles que la géo-ingénierie dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et le développement des biocarburants de synthèse.



« PIB des pauvres » : estimations concernant la dépendance aux services écosystémiques ▲
 Source : TEEB for National Policy, chapitre 3

Utilisation des écosystèmes pour parvenir au développement

L'initiative sur L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité réalisée sous les auspices du PNUE a publié un certain nombre d'études tout au long de 2010, invitant les décideurs, les entreprises, les gouvernements nationaux et les autorités locales à accélérer, à intensifier et à intégrer les investissements dans la gestion et la restauration des écosystèmes.

Les entreprises et les décideurs doivent reconnaître l'immense valeur économique des écosystèmes, tels que les forêts, les bassins hydrographiques, les sols et les récifs coralliens ainsi que les coûts sociaux et économiques découlant de la perte des services fournis par ces écosystèmes, comme la nourriture, l'énergie, l'eau, la réduction des inondations, la purification de l'eau et la reconstitution des nappes phréatiques.

Selon certaines estimations, les services écosystémiques et les autres produits naturels non commercialisés représentent entre 47 et 89 % du « Produit intérieur brut des pauvres ».

En octobre, la Banque mondiale a lancé un nouveau partenariat mondial pour établir la valeur économique des écosystèmes. L'Inde et la Colombie sont les premiers pays à y prendre part.

L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité à l'intention des entreprises présente le potentiel commercial et met en relief les nouveaux modèles d'entreprise qui retirent des

avantages des services écosystémiques et de la biodiversité, fournissant ainsi un plan d'action.

La publication de l'étude sur L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité entreprise sous les auspices du PNUE a amené le Brésil, l'Inde, l'Allemagne et la Commission européenne à s'engager à la réalisation d'études sur l'évaluation des écosystèmes et de la biodiversité aux niveaux national et régional.

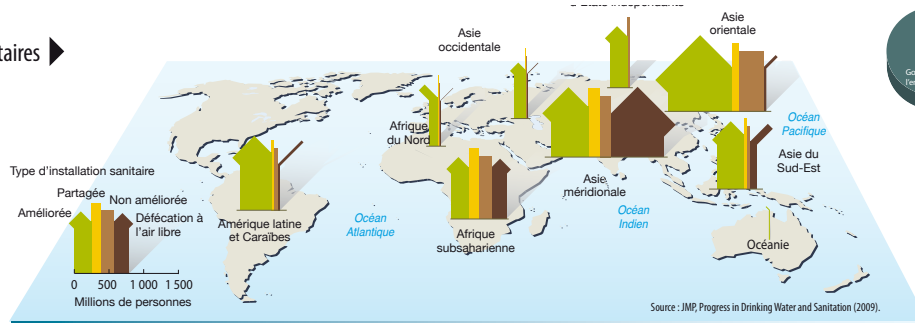
L'approche de L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité, visant à intégrer la valeur de la nature dans la prise de décisions politiques et commerciales, a été appuyée et reconnue dans un certain nombre de déclarations et de décisions adoptées par des gouvernements, y compris la Déclaration des Chefs d'État du G20 lors du Sommet de Séoul, la Charte de Syracuse du G8 (un document politique adopté à la Réunion des Ministres de l'environnement du G8 tenue en Sicile en 2009) et une série de décisions de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à sa dixième réunion.

En guise de prochaines étapes, L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité mènera une série d'activités de sensibilisation en Afrique, en Asie et en Amérique latine jusqu'en mars 2011 pour nouer directement le dialogue avec les parties prenantes et renforcer les capacités pour la mise en œuvre des recommandations de L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité.



ÉCOSYSTÈMES ET DÉVELOPPEMENT

ÉCOSYSTÈMES ET DÉVELOPPEMENT



Améliorées : installations aménagées de manière à empêcher tout contact entre les excréments humains et les humains, et raccordées à un réseau d'égouts sous conduites, à une fosse septique ou à des latrines à fosse.

Partagées : installations sanitaires d'un type par ailleurs acceptable que partagent deux ou plusieurs ménages.

Non améliorées : installations non aménagées de manière à empêcher tout contact entre les excréments humains et les humains.

Défécation à l'air libre : dans les champs, les forêts, les buissons, les étendues d'eau ou autres espaces en plein air, ou élimination des matières fécales avec les déchets solides.

SITUATION DES PÊCHES ET DE L'EAU À L'ÉCHELLE MONDIALE

Valeur ignorée des pêcheries

Une évaluation de la valeur souvent ignorée des eaux intérieures sur le plan des captures et du rôle des poissons dans la santé des écosystèmes fluviaux et lacustres a été entreprise par le PNUE en partenariat avec le World Fish Center en novembre. Le rapport *Blue Harvest* s'est concentré sur l'Afrique et l'Asie et, dans une certaine mesure, l'Amérique latine et les Caraïbes. Des estimations non officielles indiquent que les captures du secteur de la pêche continentale s'élèvent à environ 30 millions de tonnes à l'échelle mondiale, une quantité comparable au chiffre officiel des captures en mer; en outre, ce secteur emploie 60 millions de personnes, soit 13 millions d'emplois de plus que dans le secteur de la pêche maritime.

Le rapport a réussi à mettre en lumière la question de la pêche en eau douce, sa contribution aux conditions de vie ainsi que les pressions exercées sur elle. Le site Web du PNUE a recensé 4 221 téléchargements du rapport dans les huit jours suivant son lancement.

Eau insalubre

Plus de la moitié des lits d'hôpitaux dans le monde sont occupés par des personnes souffrant de maladies liées à l'eau qui portent atteinte au bien-être humain et au développement et à la croissance économique des pays.

Ainsi que l'a rappelé le PNUE en mars, à l'occasion de la Journée internationale de l'eau, la consommation d'eau polluée tue plus d'êtres humains chaque année que toutes les formes de violence, y compris la guerre. Une série de

rapports et de notes d'orientation ont souligné la nécessité d'une eau potable de qualité, aidant ONU-Eau à établir un domaine d'intervention prioritaire sur la qualité de l'eau.

Assurer un équilibre entre les besoins agricoles et les pêcheries

Les populations croissantes, les économies en expansion et l'évolution constante des modes de production et de consommation nécessiteront une augmentation de la production alimentaire. La consommation d'engrais devrait conséquemment augmenter de 40 % d'ici à 2030. Cette augmentation devrait survenir essentiellement dans les pays en développement.

Toutefois, la mauvaise utilisation des produits chimiques agricoles, combinée à d'autres problèmes clés tels que les eaux usées non traitées, a provoqué une crise écologique à croissance exponentielle dans les systèmes dulcicoles et marins du monde entier.

Plus de 90 % des pêches mondiales dépendent, d'une manière ou d'une autre, des habitats estuariens et en bordure du littoral. Toutefois, un nombre considérable de ces habitats sont vulnérables aux effets néfastes de l'eutrophisation (surenrichissement en nutriments) et de la prolifération d'algues toxiques.

En vue de résoudre ce problème planétaire, le PNUE a lancé avec le soutien du Gouvernement norvégien « Le Partenariat mondial sur la gestion des nutriments » pour rassembler des gouvernements, des décideurs, des scientifiques, des personnes issues du secteur privé, des ONG et des organisations internationales afin de catalyser un nouveau consensus mondial sur la nécessité de prendre des mesures sur la gestion des nutriments.



Rencontre avec la communauté Ogiek © PNUE

APPLICATION D'OUTILS DE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

Restaurer et gérer les écosystèmes et la biodiversité : la restauration des châteaux d'eau du Kenya

Le complexe de la forêt Mau est l'un des plus importants « châteaux d'eau » du Kenya et la plus grande forêt montagneuse de haute altitude à canopée fermée de l'Afrique de l'Est. Sa forêt fournit des services écologiques essentiels au Kenya et à la communauté mondiale pour le stockage d'eau et de carbone, le débit des cours d'eau, l'atténuation des inondations; la reconstitution des nappes phréatiques, la réduction de l'érosion des sols, la purification de l'eau, la valeur de la biodiversité et la réglementation des microclimats.

Le complexe de la forêt Mau soutient des secteurs économiques clés dans la vallée du Rift et la partie occidentale du Kenya, y compris l'énergie, le tourisme, l'agriculture, l'industrie, et contribue aux ressources en eau du bassin du Nil. Des évaluations indiquent que la forêt Mau pourrait représenter jusqu'à 1,5 milliard de dollars annuellement pour l'économie kenyane en matière de débit des cours d'eau pour l'hydroélectricité, l'agriculture, les sites touristiques et l'eau potable, parallèlement à l'humidité pour l'industrie du thé et le piégeage du carbone.

Comme il a été montré dans l'Atlas d'un environnement en mutation de l'Afrique et du Kenya en utilisant des images satellites, 25 % du complexe de la forêt Mau de 400 000 hectares a été perdu en raison d'atteintes écosystémiques, menaçant la stabilité écologique, le développement économique et le bien-être humain de la région.

Depuis 2007 et tout au long de 2010, le PNUE a engagé des efforts de conservation dans une zone précise du complexe, la forêt de Maasai Mau. En mai 2010, le PNUE a réuni des donateurs qui ont promis une somme de 10 millions de dollars à titre de soutien aux efforts du Gouvernement kenyan pour la sauvegarde du complexe vital de la forêt Mau.

Des communautés autochtones, telles que les Ogiek, sont des partenaires importants du projet de revitalisation de la forêt Mau. Ces groupes dépendent traditionnellement de la forêt pour la nourriture, les médicaments et le logement, et leur savoir culturel est inestimable dans les efforts en cours pour redonner à la forêt Mau sa somptuosité d'antan.

“ Nous offrirons notre savoir traditionnel et nos compétences en matière de conservation. Nous contribuerons à définir les zones de plantation d'arbres exotiques et d'arbres autochtones. Nous veillerons à ce que nos zones humides et nos points d'approvisionnement en eau soient pleinement réhabilités afin que nous et la majorité de la population kényane ayons accès à l'eau et aux autres services environnementaux. ”

Déclaration du peuple Ogiek au Premier Ministre du Kenya, le Très Honorable Raila Odinga, 22 avril 2010

Un Plan de gestion global pour l'écosystème de la forêt de Maasai Mau a été mis au point avec la contribution de parties prenantes. Ce Plan orientera le développement de la région au cours de la prochaine décennie. Dès 2011, le PNUE mènera certaines activités décrites dans le Plan de gestion.

APPLICATION D'OUTILS DE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

Restaurer et gérer les écosystèmes et la biodiversité – rétablissement d'un lien vital : le lac Faguibine

Pour Kouna Mohammed et sa famille, la vie commence à reprendre son cours. Pour une deuxième année consécutive, sa famille a réussi à cultiver le sorgho dans les champs verts entourant le lac Télé, qui fait partie du système lacustre du Faguibine au Mali. À l'instar de nombreuses familles, Kouna et ses enfants avaient abandonné le lac quelques années plus tôt, un nombre considérable de personnes ayant perdu la vie en raison de la sécheresse. « Sans eau, il n'y a pas de vie », déclare son voisin, Medel Al Houseini.

L'envasement a joué un rôle important dans la destruction du fleuve. Une composante fondamentale de la restauration consiste à retirer la vase des lits des cours d'eau pour ouvrir les chenaux fluviaux. Comme le souligne la Coordinatrice du projet du PNUE, Madame Birguy Lamizana-Diallo : « les groupes nomades ont perdu presque tout leur bétail et sont devenus sédentaires pour tirer avantage des programmes de secours d'urgence ou ont migré vers les villes. Toutefois, les deux dernières années ont connu une amélioration notable.

Afin d'appuyer le Gouvernement malien dans cet effort, le PNUE dirige un projet reposant sur l'engagement des communautés locales pour revitaliser et protéger leurs écosystèmes. À l'aide de fonds du Gouvernement norvégien, le projet du PNUE met l'accent sur le renforcement des groupes de la société civile et la mobilisation de personnes au sein de la société en vue de la restauration de l'écosystème lacustre du Faguibine.

Les communautés affouillent les cours d'eau et les canaux des eaux de crue envasés afin de permettre



lac Faguibine © PNUE

à l'eau de couler et de remplir le bassin du lac. En outre, des dunes et des berges sont stabilisées et le reboisement est encouragé pour assurer un impact durable et permanent.

Le Népal, la Chine et l'Inde s'engagent à préserver conjointement le paysage sacré de l'Hindou-Kouch-Himalaya et du mont Kailash

Haut de plus de 22 000 pieds, le mont Kailash se dresse dans un paysage himalayen partagé par la Chine, l'Inde et le Népal. Le mont Kailash est l'une des régions les plus variées et fragiles dans le monde sur les plans culturel et écologique. En septembre 2010, 14 mois après sa création, des représentants de la Chine, de l'Inde et du Népal se sont réunis pour suivre les progrès de ce projet transfrontalier unique dans l'aire Hindou-Kouch-Himalaya, regroupée par le PNUE et le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes.

La réunion a cristallisé davantage le processus en vue de l'achèvement d'un Cadre de coopération régionale transfrontalière reposant sur les principes de gestion participative, d'équité, de durabilité, de partenariats, d'approche écosystémique, et jettera les bases des interventions en matière de développement dans la région. Le mont Kailash est la source des fleuves de l'Indus, de Brahmaputra, de Karnali et de Sutlej, fournissant des ressources vitales importantes pour l'aire étendue de l'Hindou-Kouch-Himalaya et au-delà.



APPLICATION D'OUTILS DE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

Gorilles © Andy Rouse, Wildlife Photography

Promouvoir la collaboration transfrontalière pour la gestion des écosystèmes : un corridor de biodiversité entre la Côte d'Ivoire et le Libéria

Le long du fleuve Cavally divisant le sud-ouest de la Côte d'Ivoire et le sud-est du Libéria se trouve des fragments de l'un des plus importants écosystèmes de la région forestière de la Haute-Guinée de l'Afrique de l'Ouest. Les forêts tropicales de plaine abritent un grand nombre d'animaux menacés d'extinction, fournissent un habitat à plus d'un quart des mammifères de l'Afrique, y compris plus de 20 espèces de primates, les populations décroissantes de chimpanzés de l'Afrique de l'Ouest et de rares espèces endémiques telles que l'hippopotame pygmée et l'éléphant de forêt. La création de corridors de biodiversité entre le Parc national de Taï, les Forêts classées de Goin Dédé et du Cavally en Côte d'Ivoire, le Parc national de Sapo et la Forêt nationale de Grebo au Libéria, peut préserver les niveaux élevés de biodiversité et les conditions de vie des communautés locales qui dépendent des services écosystémiques de ces forêts.

L'initiative, réalisée sous les auspices du Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP) du PNUÉ, vise à mener des études techniques globales sur le terrain pour stimuler les débats nationaux et les négociations politiques en vue de résoudre des questions importantes concernant les titres de propriété, l'harmonisation et la mise en œuvre des législations, la gestion durable des forêts et les niveaux des populations fauniques. La création du corridor de biodiversité sur la base des données actuellement disponibles permettrait de protéger et de consolider plus de 13 000 km² de couverture forestière restante, tout en contribuant au développement des communautés et aux efforts de rétablissement de la paix dans les deux États en situation d'après conflit de la Côte d'Ivoire et du Libéria.

APPLICATION D'OUTILS DE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES



Tortue de mer verte © PNUE

Approches novatrices au renforcement des zones protégées : le partenariat Espagne-PNUE pour l'initiative Lifeweb

Plus de 15 zones protégées s'étendant sur plus de 15 millions d'hectares, y compris une abritant des phoques moines au large de la Mauritanie et une autre à Sumatra servant de refuge à des orangs-outans, des tigres et des éléphants, ont reçu un financement de 6,8 millions de dollars au renforcement de la conservation. À la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique tenue à Nagoya (Japon), le Gouvernement espagnol et le PNUE ont annoncé un nouveau partenariat pour les zones protégées en vue d'aider principalement les pays à faible revenu et en développement.

Dans le Parc national de Garamba, en République démocratique du Congo, certains des fonds contribueront à améliorer les services de santé à l'intention des populations locales. Au Sénégal, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire et en Guinée Conakry, des activités ont été entreprises pour créer des zones marines protégées pour les tortues de mer.

Renforcer la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes : la biodiversité du sous-sol

Au mois de mai, en complément au programme de travail du PNUE, les résultats d'un projet du PNUE/Fonds pour l'environnement mondial réalisé sur une période de huit ans et récemment terminé ont été annoncés. Axé sur les avantages des vers de terre, des scarabées et des autres organismes de la « biodiversité du sous-sol », le projet a été le fruit d'un partenariat entre des gouvernements, notamment ceux du Brésil, de l'Inde, de l'Indonésie et du Kenya et des instituts de recherche et des universités, y compris l'Institut pour la biologie et la fécondité des sols tropicaux du Centre international d'agriculture tropicale. Les bactéries et les champignons vivant dans le sol peuvent être utilisés pour accroître les rendements des cultures de plus de 50 % sans recourir à des engrais. D'autres organismes vivant dans le sol peuvent contribuer à lutter contre les maladies des cultures, réduisant également le besoin d'utiliser des pesticides.

Des activités de suivi au projet « Carbon Benefits Measurements » peuvent être réalisées en travaillant avec des institutions scientifiques à l'aide d'un financement du FEM pour mettre au point des outils standard et rentables visant à mesurer le carbone terrestre total au-dessus et en dessous du sol.

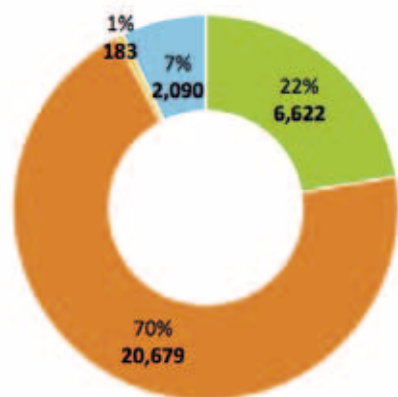


SUBSTANCES

NOCIVES
ET DÉCHETS
DANGEREUX



Montant total des dépenses en 2010 Substances nocives et déchets dangereux (29 574 millions de dollars)



- Dépenses imputées sur le Fonds pour l'environnement
- Fonds d'affectation spéciale et contributions à des fins déterminées
- Dépenses imputées sur le budget ordinaire
- Appui au programme

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Renforcement des capacités et du financement des États et des autres parties intéressées pour l'évaluation, la gestion et la réduction des risques que posent les produits chimiques et les déchets dangereux pour la santé humaine et l'environnement.

Fourniture aux États et autres parties intéressées de conseils cohérents axés sur les politiques internationales et les aspects techniques pour leur permettre de gérer de manière plus écologiquement rationnelle les produits chimiques nocifs et les déchets dangereux, notamment en adoptant des technologies et pratiques plus efficaces.

Élaboration de politiques et de systèmes de contrôle conformes aux obligations internationales et aux mandats des institutions concernées pour les substances nocives qui constituent un sujet de préoccupation au niveau mondial.

Gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux

L'objectif du PNUE est de réduire au minimum l'impact des substances nocives et des déchets dangereux sur l'environnement et les personnes. Quatre services essentiels contribuent à son accomplissement :

- Le PNUE évalue les tendances dans l'utilisation, le rejet et l'élimination de substances nocives à travers le monde afin d'informer les responsables politiques et de faire prendre conscience de la nécessité d'agir.
- Il aide les gouvernements à utiliser les données et informations issues de ces évaluations mondiales pour prendre des décisions en connaissance de cause.
- Sur la base d'évaluations scientifiques et d'instruments juridiques, il fournit aux États une assistance technique et renforce leurs capacités pour les aider à concevoir et mettre en œuvre des programmes nationaux en faveur d'une gestion rationnelle des substances nocives et des déchets dangereux.
- Il aide les gouvernements à surveiller, évaluer et notifier l'impact et les progrès de leurs systèmes de gestion des substances nocives et des déchets dangereux.

SUBSTANCES NOCIVES ET DÉCHETS DANGEREUX (SN & DD) : APERÇU DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2010

Soutien aux politiques et systèmes de contrôle multilatéraux

Le PNUE apporte son soutien à l'Afrique du Sud, la Chine et la Fédération de Russie pour trouver les moyens de réduire les émissions de mercure provenant de la combustion du charbon, grâce à une meilleure compréhension de ce phénomène.

La science à la rescousse

Le PNUE appuie le renforcement des capacités d'analyse des polluants organiques persistants et leur surveillance dans le monde, grâce à un financement du FEM. Dans 32 pays en développement, les laboratoires concernés s'appuient sur les directives du PNUE pour échantillonner et analyser les milieux environnementaux pertinents; des stages de formation pratique leur permettront de renforcer leurs capacités de manière à produire des données de haute qualité pour la Convention de Stockholm et la SAICM.

La formation sera assurée par les pays suivants : *Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Brésil, Chili, Cuba, Équateur, Égypte, Espagne, Éthiopie, Fidji, Ghana, Haïti, Îles Marshall, Îles Salomon, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Mali, Maurice, Mexique, Nigéria, Nioué, Ouganda, Palao, Pays-Bas, Pérou, RDC, Samoa, Sénégal, Suède, Suisse, Togo, Tuvalu, Uruguay et Zambie.*

Une bonne gestion à l'échelle nationale

Des outils et des méthodes sont mis au point pour la réalisation d'analyses de situation et d'évaluations des besoins nationaux, conduisant à la mise en place de plans nationaux d'action conjointe dans les pays suivants : *Angola, Cameroun, Éthiopie, Gabon, Lesotho, Madagascar, Mali, Mozambique, RDC et Tanzanie.*

Des outils et des méthodes analogues seront mis au point pour *le Congo Brazzaville, le Ghana et le Kenya.*

Soutien aux politiques et systèmes de contrôle multilatéraux

Le PNUE soutient les activités nationales visant à réduire l'utilisation et les rejets de mercure dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or en *Bolivie* et au *Pérou*, ainsi qu'au *Cambodge* et aux *Philippines*.

La science à la rescousse

Le PNUE prévoit d'élaborer, en coopération avec l'OCDE et l'OMS, le Global Chemicals Outlook (GCO) pour évaluer les facteurs sanitaires, environnementaux, économiques et institutionnels liés à la production, l'utilisation et l'élimination des produits chimiques, en se penchant plus particulièrement sur les problèmes des pays en développement ou à économie en transition.



Soutien aux politiques et systèmes de contrôle multilatéraux

Le Partenariat pour des carburants et des véhicules propres a permis d'éliminer l'essence au plomb dans deux autres pays : l'Ouzbékistan et le Tadjikistan.

La science à la rescousse

La première étude mondiale d'interétalonnage sur les polluants organiques persistants a été réalisée par le PNUE. Cette étude a été réalisée avec la participation de 24 laboratoires de pays en développement d'Asie et 14 laboratoires de pays de l'OCDE, y compris les pays suivants : *Allemagne, Australie, Canada, Chine, Espagne, Fidji, Grèce, Inde, Italie, Japon, Corée, Malaisie, Norvège, République tchèque, Suède et Viet Nam.*

Une bonne gestion à l'échelle nationale

Le PNUE a apporté son soutien à la planification nationale de la gestion de déchets de mercure au *Pakistan* et aux *Philippines*. Des travaux analogues ont également été entrepris au *Burkina Faso*, au *Cambodge* et au *Chili*.

Une bonne gestion à l'échelle nationale

Le Réseau d'échange d'informations sur les produits chimiques (CIEN) a été élargi à 7 pays et une formation dispensée pour faciliter l'accès à l'information sur les produits chimiques et la circulation de ces informations. Parmi les pays couverts : *Bolivie, Burundi, Cambodge, Pérou, Philippines, Uruguay et Viet Nam.*

POINTS ESSENTIELS

On estime que l'exposition aux risques d'intoxication par le plomb concerne 18 à 22 millions de personnes, par le mercure 15 à 19 millions, par le chrome 13 à 17 millions et par les pesticides 5 à 8 millions.

21 des polluants organiques les plus persistants (POP) sont à présent strictement contrôlés par la Convention de Stockholm adoptée en 2001 et qui compte actuellement 172 Parties.

Le Secrétariat de la Convention de Bâle a estimé qu'environ 318 et 338 millions de tonnes de déchets municipaux solides ont été produits en 2000 et 2001 respectivement.

Jusqu'à 80 % de la charge de pollution dans les eaux côtières et les eaux profondes océaniques proviennent d'activités terrestres.

économie VERTE

Pour assurer un développement durable dans des économies à croissance rapide enregistrant un taux élevé d'industrialisation, les pays doivent chercher à optimiser les avantages tirés des produits chimiques et limiter le plus possible leurs effets négatifs par une production plus sûre et une gestion plus efficace.

ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2010

Les produits chimiques jouent un rôle essentiel dans nos vies quotidiennes. Ils sont utilisés dans tous les secteurs économiques et dans un grand nombre de produits achetés couramment. De nombreux produits chimiques sont indispensables pour le bien-être humain et le développement durable. Ils peuvent cependant mettre en danger la santé et l'environnement s'ils ne sont pas fabriqués, utilisés et gérés correctement. Il existe plus de 100 000 substances chimiques différentes en usage aujourd'hui.

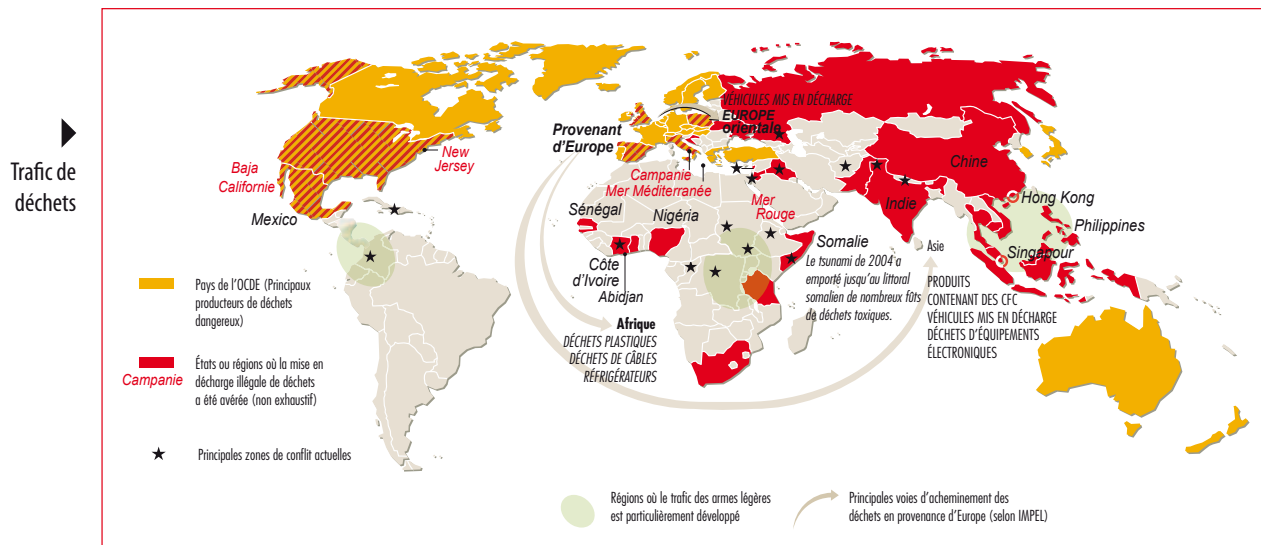
GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES

Chine : Partenariats stratégiques pour la gestion des produits chimiques - pour le meilleur, éviter le pire

Le programme d'information et de préparation aux situations d'urgence au niveau local (APELL) a été lancé par le PNUE en 1986 suite à plusieurs accidents technologiques majeurs qui se sont produits à travers le monde dans les années 1980, notamment ceux de Bhopal (Inde), Sandoz (Suisse) et San Juanico (Mexique).

Le PNUE a mis en place, au fil des ans, un vaste réseau APELL de spécialistes de la sûreté des méthodes de production. Dans le cadre de ce réseau, un projet conjoint entre le PNUE, le Ministère chinois de la protection de l'environnement et l'entreprise chimique Dow a été mis en place en 2010 pour promouvoir des méthodes d'exploitation plus sûres et la préparation aux situations d'urgence dans l'industrie chimique en Chine.

Le projet fournit un exemple inédit de collaboration entre le secteur privé et le PNUE pour la promotion d'une production plus sûre en Chine, en partenariat avec le Gouvernement et les autorités locales.



Source : tiré de plusieurs sources; in Vital Waste Graphics Update. PNUE, Nairobi et Arendal (http://www.vitalgraphics.net/waste2/download/pdf/VWG2_p36and37.pdf).
In: Avenir de l'environnement mondial 4. L'environnement pour le développement, 2007

GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES

Échange d'informations

Les responsables nationaux chargés du contrôle et de l'enregistrement des produits chimiques n'ont ni le temps ni les moyens de trouver les informations dont ils ont besoin concernant les nombreux produits chimiques qui peuvent être importés. Pour aider à obtenir ces informations et à les échanger, le PNUE a créé le système de Réseau d'échange d'informations sur les produits chimiques (CIEN) qui rassemble des informations nationales sur les produits chimiques provenant de diverses parties intéressées et donne accès à des sources d'information internationales.

En 2010, sept pays - Cambodge, Philippines, Viet Nam, Bolivie, Pérou, Uruguay et Burundi – ont rejoint la cinquantaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine déjà membres du réseau CIEN. Plus de 1 600 fonctionnaires nationaux ont reçu une formation dans le cadre de cette initiative.

Faciliter la gestion des produits chimiques grâce à un plan d'action mondial

L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques propose une stratégie globale et un Plan d'action global pour traiter les problèmes de gestion et de sûreté des produits chimiques aux niveaux national et mondial. Pour faciliter la mise en œuvre du Plan d'action de cette approche, un Programme de démarrage rapide et son Fonds d'affectation spéciale ont été créés dans le but de renforcer les capacités initiales nécessaires pour assurer une gestion rationnelle des produits chimiques dans les pays en développement et les pays à économie en transition.

Ce Fonds a bénéficié de dons d'un montant supérieur à 30 millions de dollars pour le financement de projets et a permis d'appuyer 117 projets, actuellement mis en œuvre par 97 gouvernements et 12 organisations de la



Scientifique examinant de jeunes plants lors d'une expérience sur des végétaux © Corbis

société civile avec des activités menées dans 95 pays, dont 46 pays moins avancés et/ou petits États insulaires en développement.

Avec les fonds du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique, le PNUE appuie un certain nombre de projets dirigés par des gouvernements. Le partenariat PNUE-PNUD pour l'intégration de la gestion rationnelle des produits chimiques dans les politiques et programmes nationaux de développement prend de l'ampleur. *Plus de 12 pays bénéficient actuellement d'une assistance dans le cadre de ce partenariat.*

Le nouveau plan quinquennal de développement de l'Ouganda, l'un des premiers pays à se joindre au programme, reconnaît les avantages que procure l'adoption de bonnes pratiques de gestion et l'élimination des effets liés aux produits chimiques sur la santé humaine et l'environnement.

Dans la même optique, l'Initiative santé et environnement du PNUE et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) regroupe des responsables nationaux pour examiner les liens d'interdépendance qui existent entre la pollution, la dégradation de l'environnement et les effets sur la santé.

Plus de 17 pays préparent actuellement des rapports interministériels d'analyse de situation et d'évaluation des besoins qui identifient les questions essentielles à inclure dans la planification du développement durable.



Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités de gestion des déchets dangereux en Côte d'Ivoire, le PNUE a fourni à 16 techniciens de laboratoire une formation intensive de 80 jours répartie sur 2 ans. © UNEP

ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

Côte d'Ivoire : L'analyse du PNUE contribue à prévenir les catastrophes liées aux déchets dangereux

En 2006, lorsque des milliers de résidents d'Abidjan (Côte d'Ivoire) ont signalé des problèmes de santé après que de vastes quantités de boues toxiques acheminées par le navire « *Probo Koala* » ont été déversées dans des décharges à ciel ouvert et dans des cours d'eau locaux, l'attention mondiale s'est tournée vers la capacité des pays africains à détecter et gérer les déchets dangereux. Quatre ans plus tard, pour éviter que se reproduise l'incident de la Côte d'Ivoire et dans le cadre d'un renforcement systématique des capacités nationales de gestion des déchets dangereux, un laboratoire moderne a été mis en place à Abidjan avec le concours du PNUE et de son secrétariat de la Convention de Bâle.

Ce laboratoire est capable d'effectuer des tests pour détecter les déchets dangereux à bord de navires entrant dans le port d'Abidjan et déceler une contamination éventuelle dans des échantillons de sol et d'eau. 16 techniciens de laboratoire ont reçu une formation intensive en échantillonnage et analyse pour que le laboratoire puisse assurer les services analytiques nécessaires qui lui permettront de conseiller les pouvoirs publics et protéger les communautés dont les moyens d'existence dépendent de la bonne santé des cours d'eau. Le secrétariat de la Convention de Bâle s'emploie actuellement à introduire le modèle de la Côte d'Ivoire au Gabon, au Maroc et à Madagascar.

“ Je suis impressionné non seulement par la qualité de l'équipement fourni par le PNUE mais aussi par les compétences acquises par les techniciens de laboratoire formés par les experts du PNUE. Mon ministère peut à présent compter sur un outil efficace et un personnel bien formé pour détecter et analyser n'importe quel type de pollution, y compris bien entendu des contaminations du type de celle provoquée par le navire « *Probo Koala* », encore présente dans nos esprits. Ceci est extrêmement rassurant pour le peuple de Côte d'Ivoire. ”

M. Karim Fadiga, Ministre de l'environnement et des eaux et forêts de Côte d'Ivoire, après avoir visité le nouveau laboratoire.

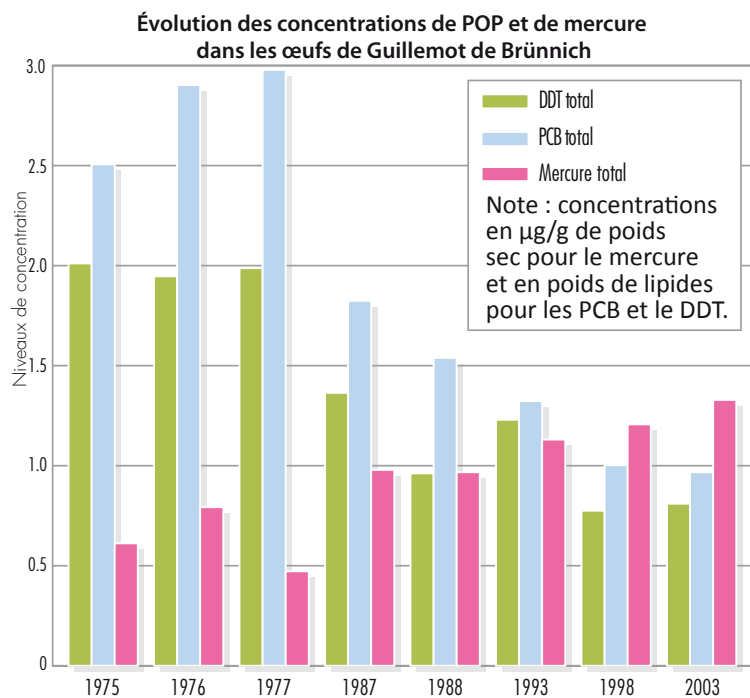
ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

Région Asie : Pilotage d'approches novatrices en s'appuyant sur une étude mondiale sur les polluants organiques persistants

Pour parvenir à éliminer une grande partie des produits chimiques les plus dangereux conformément aux dispositions de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, il faut qu'au niveau national l'application des mesures de contrôle prévues par le traité se base sur une bonne compréhension des problèmes locaux. Jusqu'à une période récente, peu de pays en développement étaient en mesure d'analyser les polluants organiques persistants et les laboratoires existants avaient des difficultés à être reconnus comme capables de fournir des résultats fiables et exploitables par les Parties nationales à des fins de notification au titre de la Convention.

En 2010, dans le cadre des actions à long terme visant à renforcer les capacités de laboratoire, *le PNUE a mené, à l'échelle mondiale, une Étude d'intercalibration entre laboratoires d'analyse des POP portant sur 24 laboratoires de pays asiatiques en développement et 14 laboratoires de pays de l'OCDE.* Cette étude a testé la capacité des laboratoires à

analyser des échantillons standards et a montré la compétence et la fiabilité des laboratoires participants en Asie.



Évolution des niveaux de concentration de POP et de mercure dans les œufs de guillemots de Brünnich

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada 2003 « Rapport de l'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien II » et Braune et al. 2005 « Persistent organic pollutants and mercury in marine biota of the Canadian Arctic: an overview of spatial and temporal trends ».
In: Avenir de l'environnement mondial 4. L'environnement pour le développement, 2007 Photo : M. MalloryIn: Global Environment Outlook 4. Environment for Development, 2007 Photo by M. Mallory



Fumée toxique © iStockphoto



Orpillage en Guyane française © Corbis

CONTRÔLE DE PRODUITS CHIMIQUES PARTICULIERS

Réduire les risques liés au mercure

En juin 2010, un pas important a été franchi vers l'élimination de l'utilisation du mercure, l'un des métaux lourds les plus toxiques au monde. Le PNUE, exerçant la fonction de secrétariat, a convoqué la première session du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure. Le PNUE reconnaît qu'il faudra un certain temps avant qu'un instrument juridiquement contraignant entre en vigueur.

En attendant, le Partenariat mondial sur le mercure a été formé pour pouvoir prendre des mesures immédiates sur l'utilisation et les rejets de mercure. Depuis 2009, le nombre de ses membres a triplé, passant à près de 70; dont 14 gouvernements, 4 organisations intergouvernementales, 31 organisations non gouvernementales et 19 autres groupes, organisations ou individus.

C'est probablement dans le secteur de l'orpillage artisanal et à petite échelle, représentant 20 à 30 % de la production mondiale d'or, que l'utilisation intentionnelle du mercure est la plus importante. Les orpailleurs ajoutent le mercure à leur minerai concassé et à leur concentré de minerai pour faciliter la séparation de l'or. L'emploi d'équipements permettant de piéger les vapeurs de mercure étant peu fréquent, celles-ci sont inhalées par les mineurs, leurs familles et les voisins, provoquant des maladies graves de longue durée, parfois irréversibles.

En 2010, le PNUE a aidé les pays à mieux comprendre les problèmes liés au mercure, à mettre au point des plans nationaux de traitement des déchets contenant du mercure, à examiner les options de stockage du mercure indésirable et à analyser les facteurs socio-économiques qui stimulent la croissance de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or.

Le partenariat a permis d'aider les pays équipés de nombreuses centrales électriques au charbon à comprendre et quantifier leurs rejets non intentionnels de mercure. Un ensemble de bonnes pratiques permettant de lutter contre la pollution en limitant les émissions de mercure a été mis au point pour les centrales au charbon et les incinérateurs de déchets.

CONTRÔLE DE PRODUITS CHIMIQUES PARTICULIERS

Diriger la lutte contre le plomb

En 2010, le nombre de pays utilisant encore des carburants automobiles au plomb a diminué et aujourd'hui seuls 6 pays consomment de petites quantités d'essence au plomb. Le Partenariat pour des carburants et des véhicules propres dirigé par le PNUE collabore avec ces pays pour élaborer des plans visant à éliminer ces carburants et « vaincre la dépendance au plomb ».

Néanmoins, l'inhalation de gaz d'échappement de véhicules utilisant des carburants au plomb n'est pas le seul mode d'intoxication au plomb pour les enfants et les adultes. L'exposition à la peinture et à la poussière lors de travaux de construction constitue une autre source d'intoxication.

En 2009, à la deuxième Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, il a été rappelé à la communauté internationale que dans de nombreux pays les peintures à usage domestique contenant des composés du plomb restent facilement disponibles. Le PNUE et l'OMS ont été invités à créer un partenariat dans le but d'éliminer les peintures au plomb.

C'est en 2010, lors de la réunion inaugurale de l'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb, qu'a été créé un partenariat mondial dans le but de mettre fin à l'utilisation de peintures au plomb. Cette réunion a attiré 35 représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, d'organisations de la société civile, du secteur industriel et d'établissements universitaires.

L'objectif général est d'éviter l'exposition des enfants aux peintures au plomb et de limiter le plus possible l'exposition professionnelle à ces peintures. Il s'agit notamment de mettre fin à la fabrication et à la vente de peintures contenant du plomb et, à terme, d'éliminer les risques liés à ces produits.



Cohérence dans les actions menées pour empêcher une aggravation de la dégradation du milieu marin due à des activités terrestres

En 2006, le volume annuel mondial de déchets municipaux solides a atteint 2,02 milliards de tonnes, ce qui représente une augmentation annuelle de 7 % depuis 2003 (*Global Waste Management Market Report, 2007*). Cette tendance devrait se poursuivre. Concernant les déchets dangereux, le secrétariat de la Convention de Bâle a estimé que 318 à 338 millions de tonnes ont été produites en 2000 et 2001 respectivement.

Jusqu'à 80 % de la charge de pollution dans les eaux côtières et les eaux océaniques profondes proviennent d'activités terrestres. On trouve parmi les polluants des métaux lourds, des polluants organiques persistants, des débris, des déchets radioactifs, des hydrocarbures et des produits chimiques. Certains agents polluants contiennent des nutriments. Des usages abusifs et certaines pratiques inefficaces entraînent des apports nutritifs excessifs, provoquant l'acidification des sols, la pollution des eaux souterraines ainsi que la détérioration des écosystèmes marins et côtiers et des services et des moyens d'existence qui en dépendent.

Pour plus d'informations sur les actions du PNUE relatives aux nutriments, voir page 67.



Pollution de l'eau © iStockphoto

CONTRÔLE DE PRODUITS CHIMIQUES PARTICULIERS

Produits chimiques dans le milieu marin

Les substances nocives et les déchets produits à terre se retrouvent dans les cours d'eau et sont ensuite transférés dans les milieux marins et côtiers. Le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres est la seule initiative intergouvernementale mondiale traitant directement des problèmes portant sur le lien entre bassins versants, eaux côtières et haute mer.

Le Programme pour les mers régionales, lancé en 1974, est l'une des réalisations les plus marquantes du PNUE au cours de ces 35 dernières années. Les conventions et plans d'action sur les mers régionales contribuent à la gestion et la protection durables du milieu côtier et marin en empêchant l'aggravation de la dégradation du milieu marin causée par des activités terrestres polluantes.

Il existe actuellement 18 conventions et plans d'action sur les mers régionales à travers le monde. Elles concernent 184 pays.



En mars 2010, des ministres et représentants de 10 pays et territoires d'Afrique de l'Est ont approuvé ou signé un protocole qui pourrait avoir un impact important pour la protection du milieu côtier et marin de l'Afrique orientale. Dix pays de l'ouest de l'océan Indien ont signé l'acte final du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres. Huit pays l'ont signé lors de la sixième Conférence des Parties à la Convention de Nairobi organisée par le PNUE. Ce protocole régional a pour ambition d'unir les gouvernements dans la poursuite d'un objectif commun : gérer la pollution due à des sources et activités terrestres pour protéger et assurer la durabilité du milieu marin et côtier dans l'ouest de l'océan Indien.

En 2010-2011, the programme sera lié à des activités à terre dans le but de renforcer l'intégration de la gestion rationnelle des produits chimiques.

COHÉRENCE DANS L'ACTION



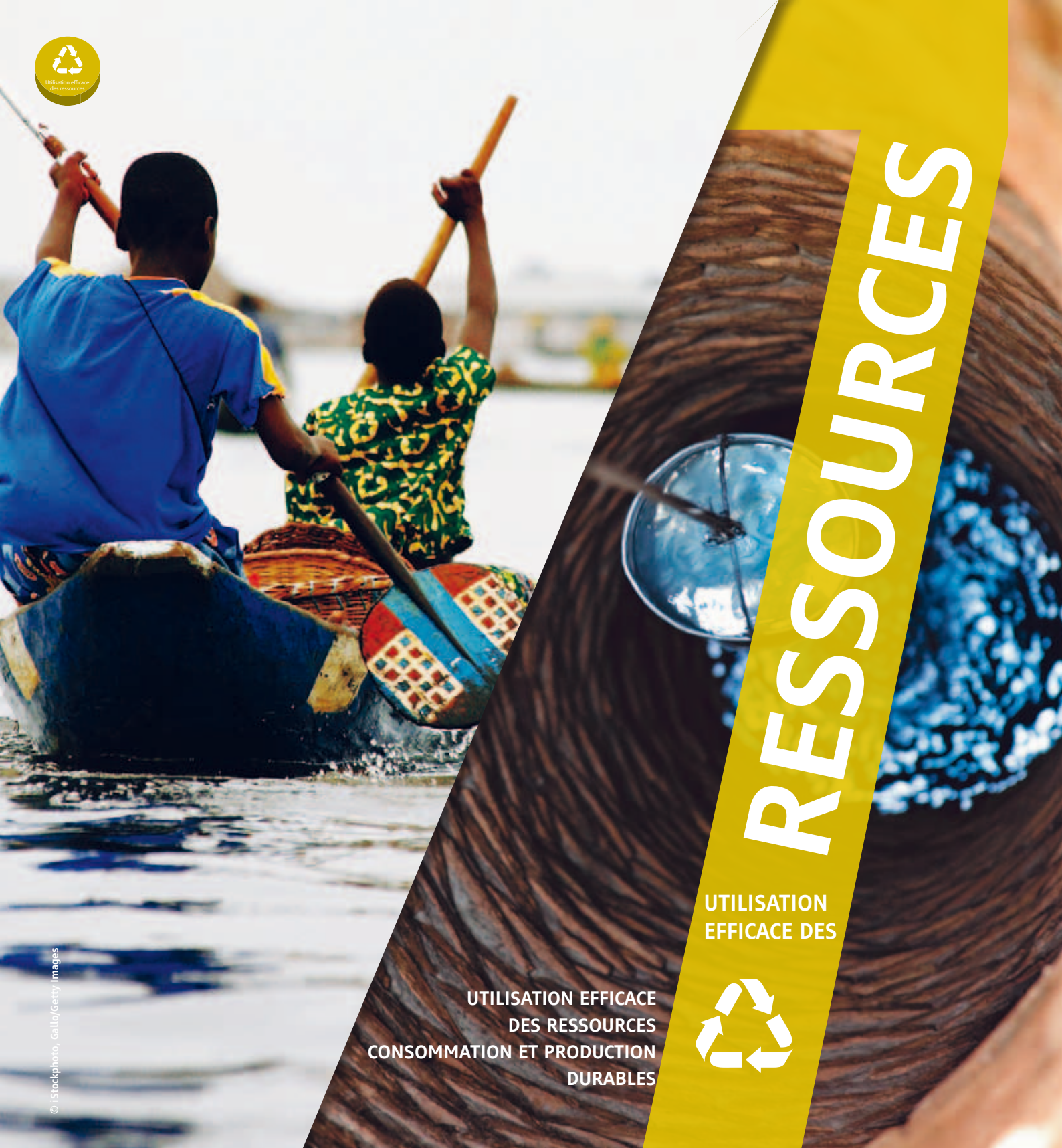
Deux hommes en tenue de protection procédant à une opération de nettoyage après un accident chimique © iStockphoto

Renforcer les accords environnementaux multilatéraux sur les produits chimiques et les déchets

En février 2010, les gouvernements ont décidé de fusionner les administrations des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm sur les produits chimiques et les déchets dangereux. Pour la première fois, les trois Conférences des Parties se sont réunies en même temps pour prendre des décisions de façon simultanée dans un élan d'action collaborative visant à stimuler l'application des dispositions dans les pays. Ce résultat a été obtenu après d'intenses discussions intergouvernementales appuyées par le PNUE, qui gère les secrétariats de ces conventions.



Les présidents des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm arrêtent simultanément une décision © Photo fournie gracieusement par l'IIDD/Earth Negotiations Bulletin



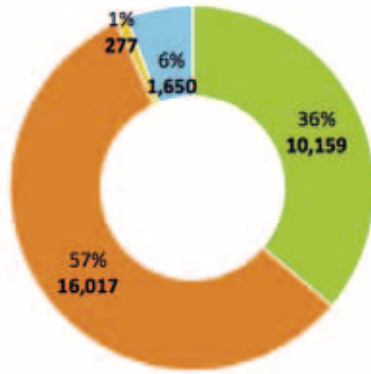
RESSOURCES

UTILISATION
EFFICACE DES



UTILISATION EFFICACE
DES RESSOURCES
CONSOMMATION ET PRODUCTION
DURABLES

Montant total des dépenses en 2010
Utilisation efficace des ressources
 (28 103 millions de dollars)



- Dépenses imputées sur le Fonds pour l'environnement
- Fonds d'affectation spéciale et contributions à des fins déterminées
- Dépenses imputées sur le budget ordinaire
- Appui au programme

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Les ressources sont utilisées plus efficacement et la pollution a été réduite tout au long du cycle de vie des produits et des circuits de distribution.

Les investissements dans des modes de production industrielle efficaces, propres et sans danger augmentent, grâce aux politiques publiques et aux mesures prises par le secteur privé.

Le choix des consommateurs se porte sur des produits qui utilisent plus efficacement les ressources et qui sont plus respectueux de l'environnement.

Accélérer le passage à des sociétés qui utilisent efficacement les ressources

L'objectif du PNUE est de s'assurer que les ressources naturelles sont exploitées, transformées et consommées d'une manière plus durable pour l'environnement. Les travaux du PNUE sont axés sur quatre principaux domaines :

- Le PNUE procède à des évaluations de tendances concernant la façon dont les ressources sont exploitées et utilisées dans toute l'économie mondiale.
- Les gouvernements demandent au PNUE de les aider à élaborer des politiques nationales et à appliquer des solutions au niveau national, au moyen d'instruments législatifs et économiques, ainsi que de nouvelles approches de politique générale et de gestion, comme les 3R (réduire, réutiliser, recycler).
- Le PNUE se base sur les résultats des évaluations scientifiques et macro-économiques pour recenser les opportunités d'investissement dans des modèles économiques alternatifs et pour identifier des améliorations à apporter aux industries qui utilisent le plus de ressources.
- Le PNUE travaille en collaboration avec des experts des médias et de la communication pour encourager les consommateurs et les institutions à acheter et utiliser des technologies, des produits et des services qui utilisent efficacement les ressources.

UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES : APERÇU DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2010

Saisir les opportunités d'investissements

Les premiers membres du secteur financier de la Grèce et de la Turquie se sont joints à l'Initiative de financement du PNUE.

Renforcement de la base des connaissances scientifiques au moyen d'évaluations

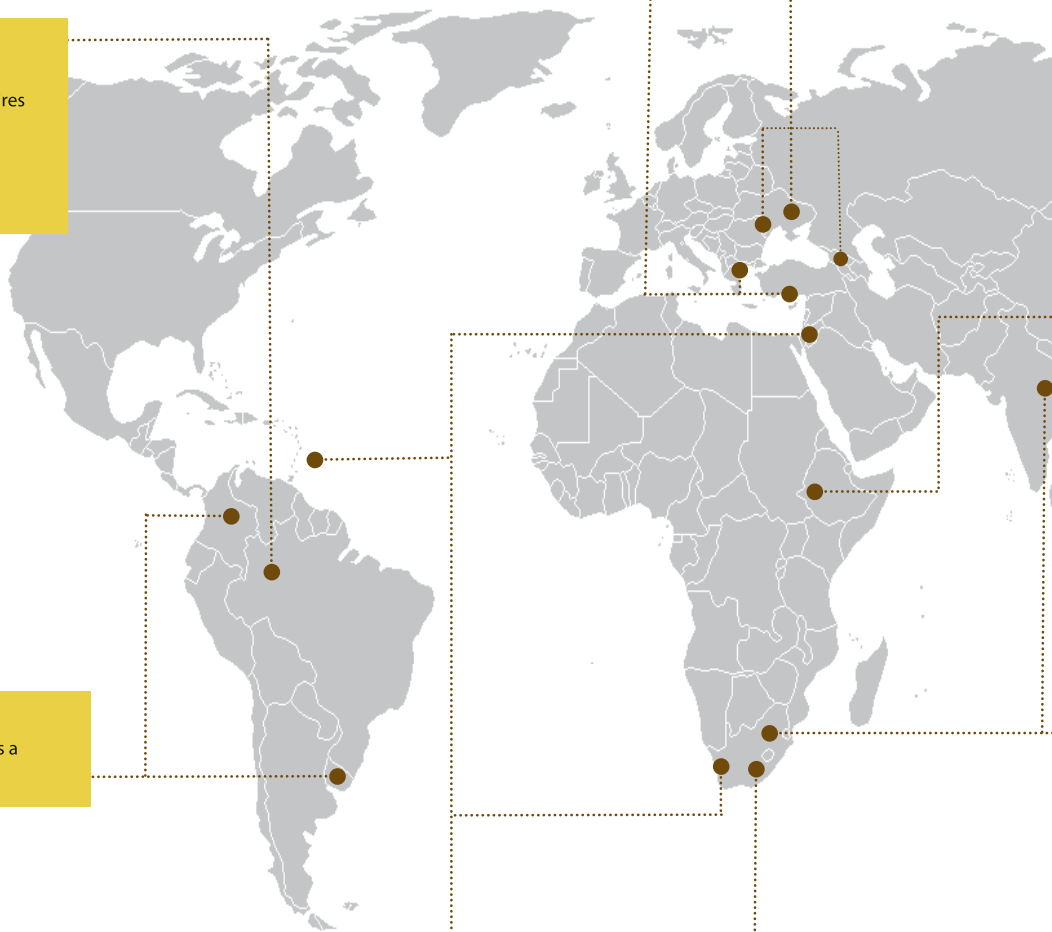
Deux chaînes d'approvisionnement agro-alimentaires utilisant inefficacement et non durablement les ressources, l'une au Brésil, l'autre au Thaïlande, ont été étudiées pour mieux connaître les causes profondes de ce phénomène.

Stimuler la demande

Une formation en matière d'achats publics durables a été fournie en Colombie et en Uruguay.

Renforcer les capacités pour l'action politique

Une collaboration a été entamée avec de nouveaux pays ayant officiellement exprimé leur intérêt pour recevoir des conseils en matière d'économie verte. Ces nouveaux participants sont : l'Afrique du Sud, la Barbade, l'Indonésie et la Jordanie.



Stimuler la demande

Des études économiques du secteur agricole ont été entreprises dans trois pays d'Europe de l'Est, du Caucase et de l'Asie centrale (*Arménie, Moldova et Ukraine*) pour préparer la voie à la fixation de prix économiques, complétant les études macroéconomiques relevant de l'Initiative pour une économie verte.

Saisir les possibilités d'investissements

20 PME et fournisseurs de services de consommation et de production durables ont reçu une formation pour une production plus propre utilisant efficacement les ressources. Par suite, 16 plans d'amélioration industrielle ont été mis en œuvre en *Éthiopie* et au *Viet Nam*.

Stimuler la demande

Un soutien national a été fourni pour lancer des systèmes d'écoétiquetage dans le domaine des textiles et de l'électronique en *Afrique du Sud* et en *Inde*.

Stimuler la demande

Des manifestations sportives écologiques pour améliorer l'éducation des jeunes dans le cadre de la Campagne « passeport vert » ont été organisées, permettant de sensibiliser 100 000 visiteurs durant la Coupe du monde de la FIFA tenue en 2010 en *Afrique du Sud*.

POINTS ESSENTIELS

Le secteur de la construction est responsable de plus d'un tiers des ressources mondiales consommées chaque année, y compris 12 % des ressources d'eau douce utilisées, et il génère 40 % des déchets solides.

L'Agence internationale de l'énergie a estimé que la consommation de carburants et les émissions de dioxyde de carbone produites par les voitures à l'échelle mondiale seront multipliées par deux entre 2000 et 2050.

Il est estimé qu'environ 140 milliards de tonnes de biomasse agricole sont produites chaque année.

Une économie mondiale « verte » nécessite des taux de recyclage beaucoup plus élevés des métaux spéciaux, comme le lithium, le néodyme et le gallium — à l'heure actuelle, seulement 1 % de ces métaux sont recyclés.

économie VERTE

Un des éléments d'une Économie verte est une vision d'un monde durable dans lequel les habitants du monde entier bénéficient d'une excellente qualité de vie, tout en respectant la capacité productive de la planète.



1. Recyclage de récipients en plastique dans un marché d'Addis-Abeba 2. Projet de fabrication de ballons de barefootball à partir d'objets de consommation courante en plastique réutilisés, mené en Afrique du Sud © Corbis

Les recherches scientifiques montrent que nous sommes dans une spirale de dette écologique, dépassant la capacité de charge de la planète, bien qu'une grande partie de la population mondiale peine à satisfaire ses besoins fondamentaux.

Le PNUE reconnaît qu'un investissement dans une nouvelle génération de technologies écologiquement rationnelles, de processus industriels plus propres et de villes plus vertes peut réellement transformer l'économie et la société. La vision du PNUE est basée sur une amélioration de la productivité, une réduction des déchets, des investissements plus propres et des modes de vie plus durables.

“ **Le découplage entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement constitue le principal enjeu auquel sont confrontés les gouvernements, dans un monde où la population augmente, les revenus augmentent, les besoins de consommation augmentent et où subsiste le problème de la réduction de la pauvreté.** ”

Achim Steiner, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2010

L'impact de l'utilisation des ressources sur l'économie

L'un des principaux enjeux auxquels sont confrontés les pays aujourd'hui est de s'assurer que les êtres humains, comme les milieux naturels, disposent de ressources d'eau douce suffisantes. Le PNUE travaille en collaboration avec des entreprises pour améliorer les méthodes qui permettent de mesurer les niveaux d'utilisation de l'eau, essentielles pour les industries qui consomment beaucoup d'eau.

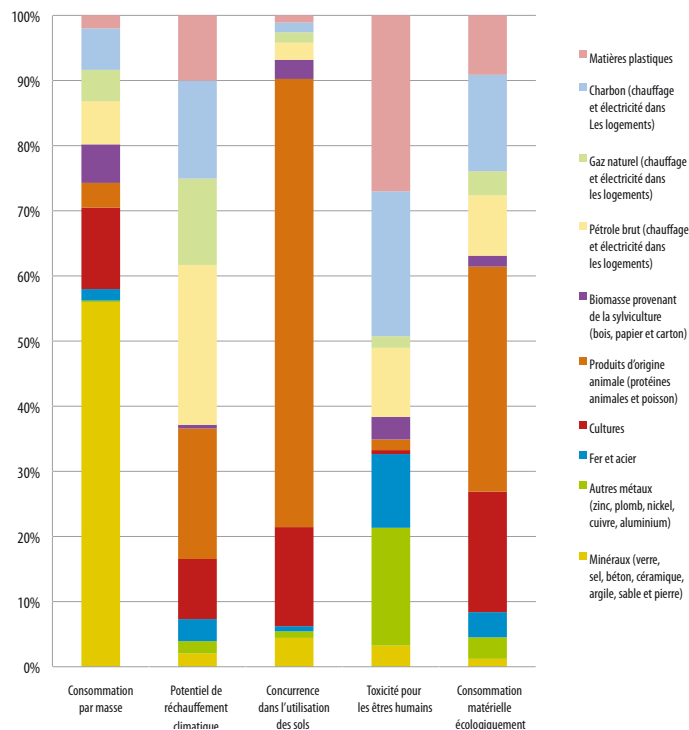
Le PNUE a supervisé la mise au point d'une Comptabilité de l'eau dans les entreprises, en collaboration avec le principal responsable du « CEO Water Mandate » (Mandat des chefs d'entreprise pour l'eau) du Pacte mondial des Nations Unies. Ce rapport examine la comptabilité de l'eau dans les entreprises, qui tient compte des circonstances sociales, politiques et environnementales des bassins hydrographiques dont dépendent les entreprises participantes pour leur fonctionnement.

ÉVALUER LES PRINCIPALES TENDANCES

Le Groupe du PNUE sur les ressources a publié des évaluations importantes, contenant des conclusions de politique générale pertinentes au sujet des tendances alarmantes de l'utilisation et de l'élimination des ressources et des biens de consommation essentiels.

Le rapport sur les métaux a analysé le taux de recyclage des métaux spéciaux, montrant qu'une Économie verte nécessitera des taux de recyclage beaucoup plus élevés des métaux spéciaux, comme le lithium, le néodyme ou le gallium. Ces métaux nécessaires à la fabrication des éoliennes, des panneaux solaires et des piles de voitures hybrides sont rares et coûtent cher — pourtant, seulement 1 % de ces métaux sont recyclés.

▼ Adapté de van der Voet et al (2005) — Contribution relative des groupes de produits finis aux problèmes d'environnement



“ Il est possible que les métaux spéciaux et les métaux des terres rares deviennent quasiment inaccessibles pour une utilisation dans les nouvelles technologies. ”

Un autre rapport d'évaluation a examiné l'impact des modes de consommation et de production sur l'environnement, en mettant l'accent sur les produits et matériaux prioritaires à l'intention des décideurs. L'évaluation a conclu qu'une transformation, une nouvelle réflexion et une nouvelle conception dans deux domaines — l'utilisation des combustibles fossiles et l'industrie agroalimentaire — pourraient procurer des avantages environnementaux, sociaux et économiques importants.

Un rapport sur les déchets électroniques, établi par le PNUE et l'Université des Nations Unies dans le cadre de l'Initiative StEP (Résoudre le problème des e-déchets), indique que les ventes de produits électroniques dans des pays comme la Chine et l'Inde, et dans des continents entiers comme l'Afrique et l'Amérique latine, vont considérablement augmenter au cours des 10 prochaines années. À moins que des mesures ne soient prises pour assurer une collecte et un recyclage suffisants de ces matériaux, de nombreux pays en développement seront confrontés à des montagnes de déchets électroniques dangereux, avec des conséquences graves pour l'environnement et pour la santé publique.



Utilisation efficace
des ressources



Recyclage de métaux © Corbis

RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Encourager l'utilisation efficace des ressources

Dans la plupart des pays, les petites et moyennes entreprises (PME) constituent les piliers de l'activité économique et industrielle. En 2010, le PNUE a consolidé son partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), en apportant un soutien aux activités de renforcement des capacités des PME dans les pays en développement et les pays à économie en transition.

Des programmes nationaux liés à l'utilisation efficace des ressources et à une production plus propre (RECP) ont été élaborés dans quatre pays en développement et pays à économie en transition, et des centres sont actuellement mis en place dans deux autres pays. Quatre ateliers de formation des formateurs ont été organisés à Panama, au Caire, à Colombo et à Vienne. Une évaluation concernant un Programme national de production plus propre (NCP) a été effectuée en Albanie, au Rwanda et à Maurice, et a commencé en Uruguay, au Sénégal, en Azerbaïdjan et en Arabie saoudite. L'évaluation concernant un Programme national de production plus propre en Albanie et au Rwanda a été effectuée conjointement avec l'ONUDI, grâce à un financement provenant de l'initiative « une seule ONU ».

Éliminer progressivement l'essence au plomb partout dans le monde

Le Partenariat pour des carburants et des véhicules propres (PCFV) a connu un grand succès pour parvenir à l'élimination de l'essence au plomb partout dans le monde, depuis son lancement lors du Sommet mondial pour le développement durable en 2002. À l'heure actuelle, seulement six pays continuent d'utiliser des petites quantités d'essence au plomb; on s'attend à ce que l'élimination totale de l'essence au plomb à l'échelle mondiale soit un fait accompli au cours du prochain exercice biennal.

En 2010, six pays supplémentaires ont réussi à éliminer totalement l'essence au plomb à l'échelle nationale : l'Égypte, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, la Serbie, le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine. Le Partenariat, dont le Centre d'échange d'informations se trouve au siège du PNUE, mène actuellement ou a prévu de mener des activités dans les six pays restants, qui sont : le Myanmar, la Corée du Nord, le Yémen, l'Algérie, l'Afghanistan et l'Iraq.

Une étude mondiale récente effectuée par l'Université de l'État de Californie montre que les avantages sociaux procurés par l'élimination de l'essence au plomb sont très importants — beaucoup plus importants que prévu. Il est estimé que l'élimination totale de l'essence au plomb à l'échelle mondiale permettra d'éviter 1,2 million de décès prématurés chaque année. Les avantages financiers sont importants également — ils s'élèvent à un montant d'environ 100 milliards de dollars par an en Afrique seulement, par exemple.

L'héritage de Rio et de Johannesburg

L'un des principaux objectifs du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, adopté lors du Sommet mondial pour le développement durable en 2002, est d'aboutir à un changement des modes de consommation et de production. Dans le cadre du Processus de Marrakech pour une consommation et une production durables, dirigé par le PNUE et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, des politiques publiques innovantes et des initiatives de renforcement des capacités ont été mises au point et mises à l'essai, en vue d'accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables.

À la dix-huitième session de la Commission du développement durable de l'ONU, en mai 2010, les gouvernements ont reconnu l'importance de ces éléments pour le cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables. Les gouvernements ont également reconnu que le cadre décennal de programmes était une contribution importante aux débats de Rio+20 sur l'Économie verte.



Utilisation efficace
des ressources

SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT



Plongeur et langouste © PNUE

La lutte contre les espèces nuisibles et pour protéger les langoustes – menaces pour l'avenir de la sécurité alimentaire

Demandez à n'importe quel producteur de riz en Thaïlande de vous parler des 'sauterelles brunes' et il va probablement frissonner. La sauterelle brune est petite, mais elle peut décimer des récoltes entières de riz et, par conséquent, annihiler les revenus des producteurs de riz et menacer à long terme la sécurité alimentaire de la Thaïlande. L'utilisation excessive d'insecticides et d'urée, comme engrais azoté, a provoqué des multiples infestations de sauterelles brunes, en partie en réduisant leurs ennemis naturels. Ces infestations de sauterelles nécessitent aujourd'hui que le secteur de la production de riz promeuve une approche plus globale et plus intégrée en matière de production de riz, pour s'assurer que l'eau, les engrais et les pesticides sont utilisés plus efficacement.

Au Brésil, la langouste est une précieuse ressource qui est devenue une source de conflit entre les pêcheurs artisanaux et les plongeurs illégaux d'eau profonde. Environ 3 000 bateaux de pêche artisanale tirent leurs revenus de la pêche à petite échelle de langoustes. La plupart des bateaux à voile traditionnels font trois mètres de long. Ils fournissent une grande partie des moyens de subsistance des communautés dispersées le long des côtes du nord-est du Brésil. Bien que cette flotte dispose de permis de pêche, elle est en concurrence avec des bateaux sans permis, conduits par des plongeurs sans formation. Ces plongeurs utilisent du matériel illégal, non réglementaire et dangereux, pour pêcher illégalement les langoustes trouvées dans des casiers déposés légalement en eau profonde. En conséquence, les pêcheurs artisanaux et les plongeurs illégaux sont souvent amenés à se battre. La marine nationale n'est pas en mesure de contrôler de manière permanente la zone concernée, les stocks de langouste s'amenuisent et la concurrence s'intensifie entre ces deux groupes. La plupart des langoustes capturées sont exportées vers les États-Unis et l'Union européenne.

Le PNUE mène actuellement deux projets pilotes concernant toute la chaîne d'approvisionnement au Brésil et en Thaïlande, afin de garantir les moyens de subsistance des futures générations de pêcheurs et d'agriculteurs. Le PNUE a réuni tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement pour élaborer des recommandations sur la viabilité des ressources, depuis leur origine jusque dans l'assiette. Ces recommandations seront adoptées et mises à l'essai en 2011, en vue d'élaborer des nouvelles normes de comportement susceptibles d'être appliquées dans les secteurs concernés partout dans le monde.



SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

L'alchimie de la transformation des déchets

Il est estimé qu'environ 140 milliards de tonnes de biomasse agricole sont produites chaque année. Au Sri Lanka et au Népal, le Centre international d'écotechnologie du PNUE met actuellement à l'essai des nouvelles approches et apporte un soutien à la conversion des déchets de biomasse agricole, notamment la balle de riz, les déchets d'herbe et de fruits et légumes, en énergie.

Cette conversion permet de fournir une source d'énergie décentralisée en milieu rural, en offrant simultanément une solution rentable en matière d'élimination des déchets et de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la décomposition ou l'incinération des déchets de biomasse agricole, et liées à l'utilisation de combustibles fossiles.

Dans le cadre de deux projets pilotes menés avec deux principaux partenaires, à savoir, le Centre pour une production nationale plus propre au Sri Lanka et la Société pour l'environnement et le développement économique au Népal, le PNUE a formé des communautés et aidé des partenaires locaux à fournir et à installer des technologies qui permettent de traiter environ 2 000 tonnes par an de légumes pourris au Népal, et 1 000 tonnes par an de déchets agricoles mixtes secs au Sri Lanka. La biomasse est transformée en compost et en chaleur, puis utilisée pour sécher des citrons verts et d'autres fruits, ce qui permet d'améliorer les moyens de subsistance dans l'une des régions les plus pauvres au Sri Lanka.

L'ICT s'emploie à étendre cette initiative au Pakistan et aux Philippines, et prévoit de commencer des travaux dans un cinquième pays en Asie.

STIMULER LA DEMANDE EN FAVEUR D'UNE UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES

Efficacité dans les pratiques de construction et d'achat

Dans le cadre de l'Initiative « bâtiments durables et climat », le PNUE a commencé à élaborer un indice de construction verte et a adopté une méthodologie de base pour mesurer et comptabiliser l'efficacité énergétique des bâtiments. Plus de 30 entreprises et conseils nationaux des bâtiments écologiques participent à cette initiative.

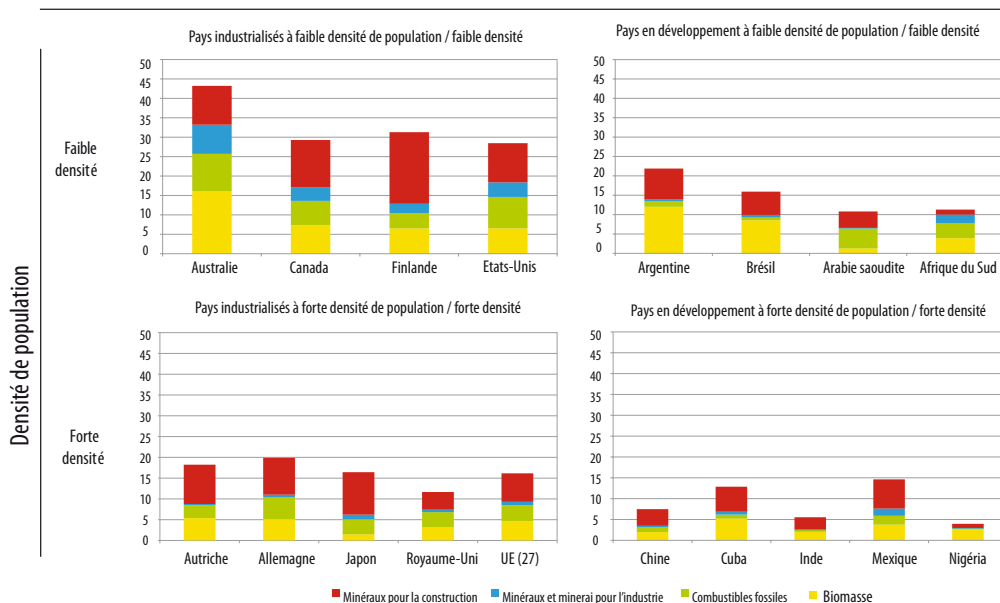
Le PNUE apporte également un soutien à huit pays, dans le domaine des achats publics durables, à savoir : l'Argentine, la Colombie, le Costa Rica, le Chili, l'Uruguay, la Tunisie, le Liban et Maurice. Environ 120 experts de 48 pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe ont acquis et actualisé leurs compétences et connaissances dans ce domaine. L'objectif est d'aider ces pays à modifier leurs pratiques d'achats publics, de façon à envoyer des signaux sur le marché, en faveur des produits et services qui utilisent plus efficacement les ressources.

Encourager l'utilisation de mesures volontaires dans le choix des consommateurs

Dans le cadre du projet « Permettre aux pays en développement de saisir les opportunités de labellisation écologique », le PNUE a mis en avant une production des biens et services respectueuse des normes volontaires reconnues. En 2010, le PNUE a organisé des ateliers de formation nationaux et régionaux dans sept pays, à l'intention de participants du secteur privé et du gouvernement. Le label écologique de l'Union européenne a été utilisé comme étude de cas pour encourager les entreprises à faire des demandes de certification, en vue d'une exportation éventuelle de produits bénéficiant d'un label écologique vers le marché européen.

Le PNUE a conclu des arrangements de collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation et l'Initiative mondiale sur les rapports de performance; ces arrangements ont été utilisés dans le cadre d'activités de renforcement des capacités, en vue d'harmoniser et d'appliquer les nouvelles normes. Afin de conseiller les gouvernements dans ce domaine, le PNUE a co-publié le manuel 'Carottes et bâtons', qui fournit une brève analyse des mesures volontaires et obligatoires applicables aux rapports de performance dans les pays de l'OCDE et les pays émergents.

Industrialisation



◀ Consommation matérielle nationale (Tonnes par habitant) dans les pays industrialisés et les pays en développement pour l'année 2000



« Il ne saurait y avoir de développement humain dans un environnement qui n'est pas favorable à la vie.

Nous devons nous sentir inspirés.

Nous devons nous sentir encouragés.

Nous devons prendre des responsabilités.

Car si ceux qui vivent dans les communautés les plus pauvres de la planète peuvent se vouer aussi entièrement à la protection de notre environnement commun, nous en sommes tous capables. C'est notre devoir à tous. »

**Gisele Bündchen, mannequin vedette et
Ambassadrice de bonne volonté du PNUE.**

LE MESSAGE

VERT



PNUE



David de Rothschild – aux abords de Fidji © Équipage du Plastiki

LE MESSAGE VERT : INSPIRER L'ACTION ET LE CHANGEMENT

Des arbres au tweetage, des sports à la durabilité ou des forêts à Facebook, il est vital de parvenir à faire appréhender à la fois les défis liés à l'état actuel de la planète et leurs solutions pour changer les mentalités et les comportements.

Engager des ambassadeurs de l'environnement, récompenser des champions, faire connaître les meilleures pratiques environnementales lors de manifestations sportives populaires et œuvrer avec les partenaires mondiaux et locaux, tout cela joue un rôle primordial.



Don Cheadle et les célébrations de la Journée mondiale de l'environnement 2010 au Rwanda © PNUÉ



DES MILLIONS D'ESPÈCES • UNE PLANÈTE • UN AVENIR COMMUN
JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT • 5 JUIN 2010
PNUÉ
Programme des Nations Unies pour l'environnement

www.unep.org/wed

On a célébré la Journée mondiale de l'environnement 2010 partout dans le monde en menant des dizaines de milliers d'activités qui ont intéressé 109 pays. Organisée le 5 juin, cette Journée mondiale de l'environnement, la plus ample et la plus réussie de son histoire, a marqué l'Année internationale de la biodiversité proclamée par l'ONU en lançant un appel mondial à l'établissement d'un bilan de notre impact sur la planète et de nos relations avec elle. 25 organismes des Nations Unies ont mis sur pied, dans le monde entier, des célébrations de la Journée mondiale de l'environnement, qui ont donné lieu à quelque 3,3 millions de visites de son site Internet.

Quand pouvons-nous mobiliser en une seule journée des centaines de milliers de gens du monde entier en faveur d'une action positive sur la planète? Lors de la Journée mondiale de l'environnement bien sûr!

“ J'aimerais que nous puissions vivre dans un monde en harmonie avec son environnement. Nous devons éduquer les populations et leur faire comprendre que la vie est un tout. Nous devons relier les pointillés pour faire apparaître la ligne de vie. Je suis étonné que l'environnement ne soit pas la priorité. Que peut-il y avoir de plus important que de l'air pur et une planète en bonne santé. ”

Don Cheadle
Ambassadeur de bonne volonté, acteur et écologiste, à la Journée mondiale de l'environnement 2010.

Les activités menées allaient d'actions individuelles, telles que nettoyages et défilés de rues, travaux de jardinage et ramassages d'ordures, à des actions du secteur privé et d'entreprises commerciales. La Journée mondiale de l'environnement 2010 a été mentionnée dans 2 920 articles publiés par des médias traditionnels et électroniques, soit une augmentation de 183 % par rapport à 2009.

2010 a également marqué le lancement du projet de la JME sur le patrimoine. Pour chaque activité enregistrée, le PNUÉ a promis de verser 10 dollars à l'appui d'un projet dans le pays hôte de la JME. Le Rwanda a reçu plus de 100 000 dollars en espèces et sous la forme de contributions en nature à la fois pour favoriser la protection des gorilles et pour apporter l'énergie solaire dans un village. Les technologies et plateformes mobiles et numériques, qui permettent toutes de communiquer plus aisément et plus rapidement que jamais, ont intensifié la prolifération des activités et des messages dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement.

Lors de la Journée mondiale de l'environnement 2011 sera célébrée l'Année internationale des forêts proclamée par l'ONU.



Plastiki © Patrick Rivière

Un message vert dans une bouteille – Traverseriez-vous l’océan à la voile sur un lit de bouteilles en plastique tenues ensemble par de la colle de noix de cajou et de sucre?

Selon les estimations, plus de 13 000 débris de plastique flottent sur chaque kilomètre carré d’océan et il faut 450 ans pour qu’une seule bouteille de boisson en plastique se dégrade dans l’environnement marin. Il y a trois ans, un rapport du PNUE sur les écosystèmes et la biodiversité dans les eaux profondes et en haute mer a montré comment la pêche, la pollution et d’autres pressions influent sur le monde marin et y portent atteinte.

Le Plastiki, catamaran de 60 pieds construit à l’aide de 12 500 bouteilles en plastique récupérées et de matière plastique entièrement recyclée, est parti fin mars de San Francisco pour l’Australie. Conduite par David de Rothschild, héros du climat du PNUE, aventurier et écologiste britannique, le Plastiki se proposait de lutter contre les déchets en appelant l’attention sur la grande quantité de débris de plastique présents dans les océans de la planète et sur la façon dont les déchets peuvent être transformés en ressources. Après avoir parcouru plus de 8 000 milles nautiques en 128 jours pour traverser le Pacifique, le plus vaste océan de la planète, le Plastiki et son équipage sont arrivés sains et saufs à Sydney en juillet.

« C’est véritablement une bouteille à la mer », a déclaré M. De Rothschild. « Nous sommes adonnés au plastique jetable à usage unique, qui asphyxie l’écosystème. Avec le Plastiki, nous souhaitons éclairer, informer et inspirer les gens et montrer qu’il y a des solutions et pas seulement des problèmes ».



Située dans le district de Tumán au Pérou, Lambayeque entre dans le Guinness des records en plantant simultanément 27 166 arbres en cinq minutes, 20 secondes et 37 centièmes © AgroRural



www.unep.org/billiontreecampaign

Planter pour la planète

Un acte simple est rarement aussi contagieux et efficace que la plantation d'un arbre dans le cadre de la Campagne du PNUE pour un milliard d'arbres, qui a eu un fort retentissement collectif parmi les citoyens, les communautés et les gouvernements du monde entier.

En juin, LG Display a signé un accord de participation à « Planter pour la planète : Campagne pour un milliard d'arbres » et décidé de créer un fonds vert de 1 million de dollars à l'occasion de cette campagne. LG Display souhaitait participer à la Campagne pour un milliard d'arbres afin de faire passer le message selon lequel les produits fabriqués avec des pièces écologiques contribuent grandement à la protection de l'environnement.

La Campagne pour un milliard d'arbres a suscité la participation des 192 États Membres de l'Organisation des Nations Unies, et de nombreux gouvernements ont communiqué des données sur le boisement.

« Planter pour la planète : Campagne pour un milliard d'arbres » est une initiative mondiale du PNUE qui encourage les gouvernements, les organisations de toutes sortes et les particuliers à planter des arbres. Depuis son lancement en 2006, la Campagne pour un milliard d'arbres a enregistré la plantation de plus de 10 milliards d'arbres, lesquels – selon des estimations fondées sur les directives du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat – seront en mesure d'absorber 164 millions de tonnes de CO₂ par an au cours de leur vie.

Lauréats et ambassadeurs du PNUE : leurs dons à la planète

Le PNUE s'enorgueillit de récompenser des personnalités, des organisations et des entreprises éminentes au service de la planète et de la promotion de développement durable. En 2010, le nombre des candidatures à ses prix les plus en vue – Champion de la Terre et Prix Sasakawa – a augmenté globalement de près de 100 %.

Parmi les lauréats du prix Champion de la Terre 2010 figuraient des présidents, des scientifiques, des acteurs et des hommes d'affaires. Les lauréats du Prix Sasakawa du PNUE ont été choisis pour leurs travaux destinés à apporter des solutions propres et abordables en matière d'éclairage à des communautés rurales du Rwanda, du Kenya et d'Inde et pour la promotion et la distribution de fourneaux économes en combustible qui brûlent 70 % de bois en moins, ce qui permet aux familles d'économiser de 1 à 5 dollars par jour et réduit les émissions nocives de carbone d'une tonne d'équivalent CO₂ par an et par fourneau pour les usagers domestiques.



CHAMPIONS
OF THE EARTH



Le Prix
SASAKAWA DU PNUE

www.unep.org/champions
www.unep.org/sasakawa



Lauréats du Prix Sasakawa du PNUE en 2010 © PNUE

Le PNUE a ajouté trois nouveaux noms à la liste de ses ambassadeurs de bonne volonté. En mars, pour marquer le lancement de l'initiative du PNUE « Manier la batte pour l'environnement » avec la Première ligue indienne, le joueur légendaire de cricket Sachin Tendulkar a été désigné Ambassadeur de bonne volonté. Quelques mois plus tard, lors de la Journée mondiale de l'environnement, Don Cheadle, nommé pour les Oscars du cinéma, a été nommé Ambassadeur de bonne volonté lors d'une cérémonie traditionnelle de baptême de gorilles au Rwanda. En juillet, l'actrice chinoise Li Bing-bing a rejoint les rangs des célébrités luttant en faveur de l'environnement lorsqu'elle a été nommée Ambassadrice de bonne volonté du PNUE en Chine. Tous encouragent activement des modes de vie durables.





Des expositions au courrier électronique

**3 247 709
visites en
six mois**

Le PNUE, en coordination avec ONU-Habitat, a dirigé l'« Expo verte » sur la « Nature des villes » illustrant comment celles-ci peuvent exister en harmonie avec la nature lors de l'exposition de Shanghai 2010.

La version chinoise du fameux film environnemental intitulé « HOME » a été lancée au Pavillon des Nations Unies. Ce film, dont le tournage dans 54 pays a duré 15 ans, a été qualifié de plus grand film environnemental de l'histoire. Son réalisateur, Yann Arthus-Bertrand est lui aussi Ambassadeur de bonne volonté du PNUE.

L'activité du portail www.unep.org continue à s'intensifier. De janvier à décembre 2010, le portail a enregistré 16 022 801 visites, 308 834 092 accès et 87 596 595 consultations de pages, soit une augmentation de 19,6 %, 27,8 % et 24,3 %, respectivement, par rapport à 2009. En 2010, les sites les plus populaires ont été la Salle de presse du PNUE, le site de la Journée mondiale de l'environnement et GEO.

Le PNUE compte environ 560 000 adeptes sur les médias sociaux. La grande majorité d'entre eux sont membres de la plateforme sociale chinoise RenRen, créée au début de 2009. Le PNUE a en outre lancé une

page Facebook en mars 2010. 12 379 blogueurs ont écrit sur la JME 2010 et le compte Twitter du PNUE a été reconnu par le quotidien The Guardian comme un des principaux comptes environnementaux à suivre.

Apprentissage vert



Le projet OARE (Accès en ligne à la recherche sur le développement) permet d'accéder à la recherche scientifique dans 109 pays en développement et constitue un partenariat dirigé par le PNUE avec l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et l'Université Yale.

OARE donne maintenant accès à plus de 3 000 revues scientifiques à comité de lecture publiées par plus de 200 maisons d'édition. En novembre 2010, plus de 2 200 établissements s'étaient inscrits pour y avoir accès. Le Programme du PNUE relatif à la prépondérance de l'environnement et de la viabilité dans les programmes des universités africaines (MESA) est désormais opérationnel dans 90 universités de 42 pays d'Afrique.

La politique de publication électronique du PNUE, qui est entrée en vigueur en 2010, vise à rendre la diffusion de nos publications moins coûteuse, plus respectueuse de l'environnement et plus simple.

95 % des publications du PNUE sont disponibles en ligne en format de document portable (PDF). L'objectif est de permettre d'accéder en ligne, gratuitement, à l'ensemble des publications à l'adresse www.unep.org/publications.



Sports, musique et viabilité environnementale

Quel a été l'évènement télévisé le plus regardé en 2010? C'est, croit-on, l'ouverture de la Coupe du monde, avec plus de 3 milliards de téléspectateurs.

Les grandes manifestations sportives comme la Coupe du monde de la FIFA offrent la possibilité de sensibiliser aux questions environnementales et de favoriser une réduction de l'empreinte écologique au niveau mondial. Le PNUE, avec le concours du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a apporté à l'Afrique du Sud une aide d'une valeur de 1 million de dollars à l'approche de la Coupe du monde de la FIFA de 2010. Dans les six villes hôtes, les lampadaires, les panneaux publicitaires et les feux de circulation ont été convertis à l'énergie solaire.

Le PNUE procède actuellement à une évaluation environnementale indépendante sur le verdissement de la Coupe du monde de la FIFA de 2010. Le rapport sera lancé à la réunion du Conseil d'administration de février 2011.

Le PNUE s'est en outre employé à réduire les émissions liées à la manifestation avec 12 équipes participant à la compétition, et ce, pour sept d'entre elles, en vertu d'un nouveau partenariat avec PUMA, le fabricant de vêtements de sports.

Dans le cadre d'un autre partenariat sportif avec la Première ligue indienne, il calcule l'empreinte carbone de celle-ci et étudie les moyens de réduire l'impact général de ses activités sur l'environnement, depuis la gestion des déchets jusqu'à l'efficacité énergétique et à l'eau. Selon les estimations, plus de 2 milliards de fans regardent les matchs de la Première ligue indienne. Chaque match débute par un « Conseil vert » du PNUE.

En mars 2010, le PNUE/GRID-Arendal a accueilli la première réunion des parties prenantes de l'industrie musicale. Vingt-quatre représentants de cette industrie ont pris, dans un communiqué, l'engagement de la rendre plus viable.

Les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain

Lors du concours annuel de peinture pour enfants organisé par le PNUE, la Fondation pour la paix et l'environnement dans le monde, basée au Japon, ainsi que Bayer et Nikon, 594 032 entrées sur la biodiversité ont été reçues de 95 pays. Au cours de sa phase initiale de promotion, ce concours a touché plus de 2 millions d'enfants et leurs enseignants dans des écoles du monde entier.

Des jeunes de plus de 100 pays ont participé à la célébration des principales journées de l'ONU au cours desquelles des activités ont été menées par des millions de membres des mouvements scouts et guides ainsi que d'organisations communautaires d'enfants et de jeunes.

Les premiers Jeux olympiques pour la jeunesse organisés à Singapour en août 2010 ont permis au PNUE de rencontrer 3 500 jeunes athlètes pour examiner avec eux comment adopter des modes de vie plus viables.



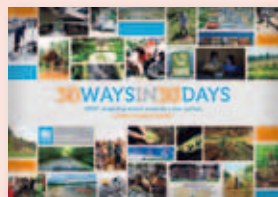
L'Initiative PUMA/PNUE « Jouer pour la vie » a permis de recueillir 800 000 dollars pour trois projets de conservation de la biodiversité en Afrique. En 2010, des vedettes du football comme le Camerounais Samuel Eto'o se sont employées, aux côtés du PNUE à porter le message de la biodiversité et du développement durable à des millions de supporters potentiels dans le monde entier.

www.unep.org/Sport_env/Puma_PlayforLife.asp



Rapport sur l'écart des émissions

Lancé avant la réunion de la CCNUCC tenue au Mexique, ce rapport conclut qu'il existe un écart sensible des émissions entre les engagements nationaux et ce qui est nécessaire pour maintenir l'élévation de la température globale en-dessous de 2 °C. Il a été demandé au PNUÉ d'étudier comment combler cet écart.



De 30 façons en 30 jours

Au cours de la période qui a précédé la conférence des Nations Unies sur le climat tenue au Mexique, le PNUÉ a publié 30 études de cas consacrées à des sujets allant de la création de marchés de masse pour les chauffe-eau solaires à la plantation d'arbres et à la protection des forêts pour prouver que des solutions sont disponibles, accessibles et reproductibles pour lutter contre les changements climatiques.



L'Annuaire du PNUÉ 2010

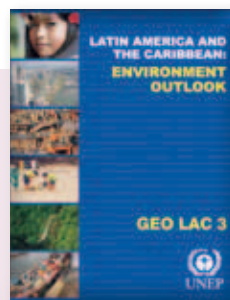
met l'accent sur les dernières avancées de la science en matière de gouvernance de l'environnement; les effets de la dégradation des écosystèmes de la planète; les impacts des changements climatiques; les effets des substances nocives et des déchets dangereux sur la santé humaine et l'environnement; les catastrophes et les conflits liés à l'environnement; et l'utilisation non viable des ressources.

APERÇU DES PUBLICATIONS EN 2010



Rapport de synthèse de l'étude TEEB intégrant l'économie de la nature

Lancé en octobre à la dixième Réunion de la Conférence des Parties à la CDB, tenue à Nagoya (Japon), ce rapport illustre comment les concepts et les outils économiques de l'étude TEEB peuvent aider à donner à la société les moyens d'incorporer les valeurs de la nature dans la prise des décisions. À la suite de ce rapport, la Banque mondiale a lancé un partenariat mondial sur la « comptabilité verte ».



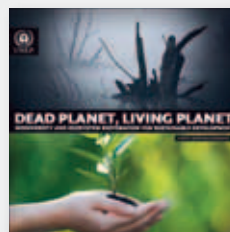
Rapport GEO pour l'Amérique latine

Le troisième rapport GEO pour l'Amérique latine et les Caraïbes appelle l'attention sur le fait que la région doit progresser pour gérer ses ressources naturelles de manière viable et s'opposer efficacement aux forces qui conduisent à une dégradation de l'environnement.



Acidification des océans

Publié à la réunion de la CCNUCC tenue au Mexique, ce rapport montre les effets de l'augmentation des concentrations de CO₂ dans l'environnement marin et les conséquences dévastatrices qu'elle pourrait avoir sur les espèces et les écosystèmes.



Planète morte, planète vivante

Lancé à la veille de la Journée mondiale de l'environnement 2010, ce rapport s'appuie sur des milliers de projets de restauration d'écosystèmes exécutés dans le monde entier et présente plus de 30 initiatives qui changent la vie de communautés et de pays de toute la planète.



Économie verte – Réussites de pays en développement

Ce recueil présentant huit initiatives de pays en développement en matière d'économie verte illustre les bienfaits apportés par des politiques spécifiques d'investissements verts qui, transposées à plus grande échelle, pourraient offrir un sentier de développement favorable à la croissance et à la création d'emplois.



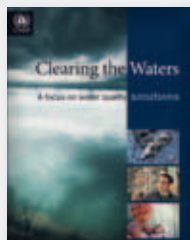
Le dernier combat des gorilles

Publié à la quinzième réunion de la CITES tenue au Qatar, ce rapport souligne qu'une multitude de menaces allant du braconnage au commerce illégal du bois se font sentir sur les populations de grands singes et leurs habitats plus rapidement qu'on ne le pensait à l'origine.



Eau malade

Lancé lors de la Journée mondiale de l'eau, ce rapport traite des défis posés par les déversements illégaux et non réglementés d'eaux usées, qui constituent une menace globale pour la santé et le bien-être.



Éclaircir les eaux

Le problème de l'eau est d'ordre à la fois quantitatif et qualitatif. Cette publication met en lumière les liens qui existent entre une eau propre et la santé de la population et de l'environnement en général.



Perspectives de la biodiversité marine – Synthèse mondiale

Lancé en octobre à la dixième Réunion de la Conférence des Parties à la CDB, tenue à Nagoya (Japon), ce rapport, qui s'appuie sur des données concernant les 18 mers régionales, constitue la première évaluation inframondiale systématique de la biodiversité marine.



Atlas de l'eau en Afrique

Lancé lors de la Semaine de l'eau en Afrique à Addis-Abeba (Éthiopie), ce nouvel atlas présente les ressources en eau vulnérables de l'Afrique de façon étonnamment détaillée ainsi que des solutions et des réussites de tout le continent.



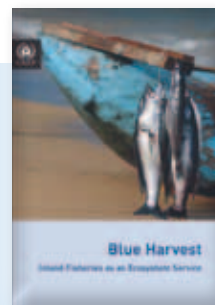
Protection de la biodiversité arctique

Lancé en octobre à la dixième Réunion de la Conférence des Parties à la CDB, tenue à Nagoya (Japon), ce rapport engage à prendre des mesures pour sauver la biodiversité de l'Arctique en s'attaquant à diverses menaces dont les causes profondes ont leur origine hors de la région.



Glaciers de haute montagne et changements climatiques

Lancé à la Conférence de la CCNUCC tenue au Mexique, ce rapport montre qu'en Amérique du Sud et en Alaska les glaciers fondent plus rapidement qu'en Europe et que nombre des glaciers de faible altitude qui sont vitaux pour des communautés de zones arides risquent de disparaître au cours des décennies à venir.



Récolte bleue

Lancé en octobre à la dixième Réunion de la Conférence des Parties à la CDB à Nagoya (Japon) et publié en collaboration avec le Centre mondial du poisson, cet ouvrage met en lumière la contribution importante que la pêche continentale apporte à l'alimentation, à la santé et à l'économie.



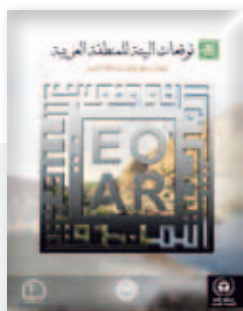
Climate Action 4

La quatrième édition de Climate Action lancée à la Conférence de la CCNUCC tenue au Mexique contient des articles et des reportages d'auteurs réputés de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, de la société civile et du secteur privé.



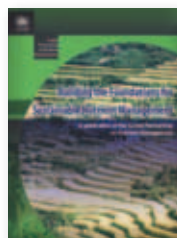
Encadrer le flux

Cette publication met en lumière les liens qui existent entre les écosystèmes côtiers (mangroves, récifs coralliens, prairies sous-marines, estuaires et lagunes) et comment mieux comprendre, protéger et évaluer les services écosystémiques dans tous les habitats.



Rapport sur L'Avenir pour l'environnement pour la région arabe

Le rapport sur L'Avenir de l'environnement pour la région arabe constitue la première évaluation officielle, exhaustive et intégrée de l'état de l'environnement dans la région.



Gestion des éléments nutritifs

Les éléments nutritifs sont essentiels pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Toutefois, une utilisation excessive et une pratique inefficace conduisent à un enrichissement excessif en éléments nutritifs à l'origine d'une acidification des sols, d'une pollution des eaux souterraines, de proliférations nocives d'algues et du phénomène des zones marines mortes.



L'ONU



L'ONU :
MONTRER
L'EXEMPLE

LE PNUE SOUTIENT LES EFFORTS DE DURABILITÉ AU SEIN DE L'ONU ET MONTRE L'EXEMPLE



L'ONU joue un rôle décisif pour ce qui est d'encourager les entreprises et les gouvernements à améliorer leur performance en matière de durabilité et maintenant, avec ses 90 000 fonctionnaires et les 110 000 autres membres de son personnel affectés aux opérations de paix, elle verdit à son tour ses propres opérations.

La stratégie de neutralité climatique de l'ONU, qui s'engage à mesurer et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à étudier la possibilité d'acheter des compensations, a été approuvée en 2007.

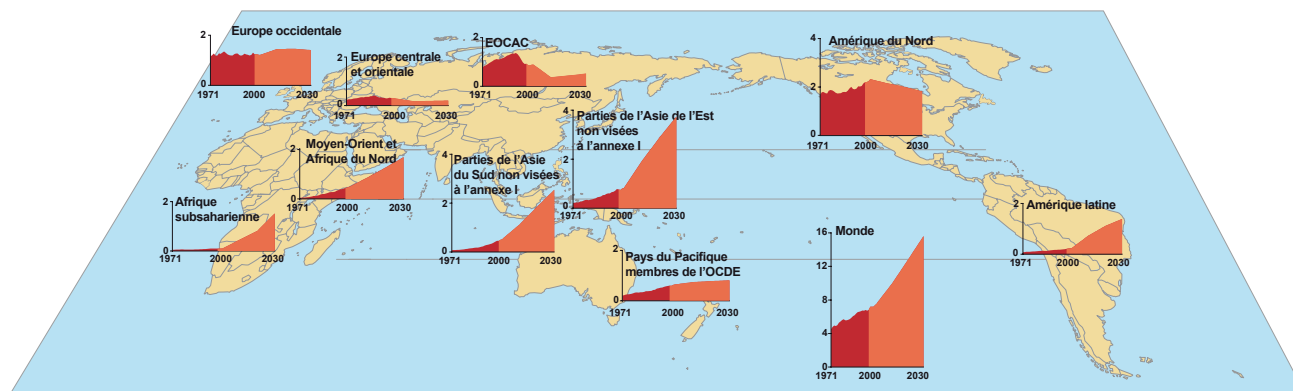
FAITS MARQUANTS

Le potentiel de réduction des émissions du secteur du bâtiment (pour un coût du carbone de 20 dollars par tonne d'équivalent CO₂) est supérieur à celui des secteurs de l'industrie, des transports et de la foresterie réunis.

Il serait possible de réduire la consommation d'énergie et les apports d'eau dans des proportions allant jusqu'à 26 % et 42 % respectivement, et 61 % des déchets solides actuels pourraient être envoyés à des installations de l'ONU au lieu d'être mis en décharge.

RÉSULTATS VISÉS

L'ONU, qui émet plus de 1,7 million de tonnes de CO₂ par an, s'attache à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en axant ses efforts sur les bâtiments, les voyages et les achats.



Émissions de CO₂ provenant des bâtiments (y compris celles qui sont dues à l'utilisation de l'électricité) – Scénario de croissance forte du GIEC. Note : rouge foncé : émissions antérieures. Rouge clair : projections 2001-2030. Données pour 2000-2010 ajustées sur la base des émissions effectives de dioxyde de carbone en 2000. EOCAC : pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.
Source: Levine et al, 2007.



1. Planification d'une maison environnementale © iStockphoto 2. Nouvel ensemble de maisons individuelles écologiques à Brisbane : vue montrant des panneaux inclinés en dégradés de vert © Shutterstock

Construire un avenir durable

Notre mode de vie et notre lieu de résidence ne façonnent pas seulement notre expérience quotidienne mais définissent aussi le paysage urbain global. Nombre d'entre nous ne tiennent pas compte de l'impact - positif ou négatif - de nos résidences et de nos bureaux sur l'environnement, alors que les bâtiments représentent plus d'un tiers de la consommation mondiale d'énergie et que dans la plupart des pays, ils constituent la principale source d'émissions de gaz à effet de serre.

Les technologies disponibles permettraient de réduire la consommation d'énergie des bâtiments nouveaux et anciens de 30 à 50 % sans accroître sensiblement les dépenses d'investissement. Il est frustrant qu'à l'heure actuelle ces technologies soient sous-utilisées et cause des horizons d'investissement à terme relativement court du secteur. Le défi consiste donc à intégrer la durabilité et l'utilisation efficace des ressources, en encourageant le recours à une approche du cycle de vie, pour la conception, la construction, la rénovation et l'utilisation des bâtiments.

Verdir le bleu



Mission de maintien de la paix de l'ONU © Corbis

Le PNUE a coordonné les efforts déployés par 49 entités des Nations Unies pour établir la première génération d'inventaires des gaz à effet de serre. À la fin de 2010, 15 organismes des Nations Unies avaient soumis des plans d'action pour la réduction des émissions.

Le Groupe interorganisations de la gestion de l'environnement a offert un cadre pour appuyer cette action collective à l'échelle du système des Nations Unies. Le PNUE a présidé le GGE, qui coordonne plusieurs initiatives par l'intermédiaire de groupes de gestion de questions et coopère avec le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et les mécanismes de coordination des Nations Unies relevant du Conseil des chefs de secrétariat.

Le GGE a en outre lancé son rapport sur la biodiversité en octobre à la Conférence des Parties à la CDB, au cours de laquelle les organismes des Nations Unies se sont engagés à contribuer individuellement et collectivement à l'action internationale sur la biodiversité, notamment en recensant les possibilités de coopération dans le cadre des mandats respectifs des différentes organisations.

Ces engagements concernent notamment l'étude TEEB (L'économie des écosystèmes et de la biodiversité) et l'IPBES (Plateforme scientifique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques).

Le PNUE a lancé une campagne à l'échelle du système des Nations Unies sur la durabilité interne, baptisée « Verdir le bleu », pour montrer comment le personnel peut contribuer à l'utilisation efficace des ressources (www.greeningtheblue.org). En septembre 2010, Verdir

le bleu a obtenu le prix international Clarion du meilleur site Internet, décerné par l'IVCA pour une initiative à but non lucratif.

Premiers résultats

- Le Programme alimentaire mondial a institué une norme pour les achats durables en matière de climatisation.
- Les missions de maintien de la paix de l'ONU se sont engagées à planter 169 000 arbres, dont la moitié sont déjà en terre, pour aider à reboiser les points chauds de la planète.
- À ONUSIDA, les fonctionnaires ne peuvent plus voyager que 21 jours par an au maximum.
- La visioconférence est devenue un outil indispensable à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est engagée à réduire les émissions de 20 % d'ici à 2020.
- Le PNUE a aidé le Département de l'appui aux missions de l'ONU à procéder aux premières études d'impact jamais effectuées pour les nouveaux sites de camps de base à Mogadishu, en Somalie, et à Mombasa (Kenya).
- Le PNUE a en outre prêté son concours à des études initiales sur les options disponibles en matière d'énergie, d'eau et de réduction des déchets pour les camps de maintien de la paix en recommandant diverses mesures concrètes simples susceptibles de réduire la consommation d'énergie de plus de 25 % et celles d'eau de 40 % ainsi que la quantité de déchets solides mis en décharge.



 Sustainable
Cadres travaillant dans un train © Getty Images

Stratégie de neutralité climatique du PNUE

Le PNUE s'engage à réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre de 3 % chaque année entre 2010 et 2012 sur la base des niveaux de 2009. Un domaine clé pour la réduction des émissions est celui des voyages des fonctionnaires du PNUE pour leur travail. À l'heure actuelle, les voyages aériens sont à l'origine de plus de 85 % des émissions de carbone du PNUE.

Davantage de voyages seront, si possible, effectués en train et les investissements dans la technologie des réunions en lignes seront accrus. Le PNUE établira un plan de communication électronique qui donnera accès à des outils de communication et à des salles de réunions en ligne à tout son personnel.

Le PNUE est climatiquement neutre depuis 2008, mais les nouvelles mesures d'efficacité prévues dans sa Stratégie de neutralité climatique lui permettront de montrer l'exemple dans la promotion de la durabilité. Les émissions de gaz à effet de serre des bureaux du PNUE – dues principalement à l'utilisation de l'électricité – représentent environ 15 % de l'empreinte carbone de l'organisation.

Afin de réduire les émissions sur les lieux de travail, tous les bureaux du PNUE comptant au moins 10 fonctionnaires devront procéder à des audits internes pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur la base du guide pour des bâtiments et des bureaux sans incidences sur le climat dans le cadre de l'initiative « ONU durable ». Outre la mise en place de plans de réduction des émissions, cette initiative aide les bureaux du PNUE et d'autres organismes des Nations Unies à se pencher sur des problèmes plus vastes d'utilisation des ressources comme celui des déchets de papier et des déchets électroniques des bureaux. L'objectif du PNUE est le suivant :

- Améliorer continuellement la performance en matière de durabilité et mettre en place un système de gestion de l'environnement à cette fin.
- Suivre sa performance en ce qui concerne le climat et la durabilité, la gérer et en rendre compte annuellement.
- Montrer l'exemple et offrir une base pour sensibiliser les organismes analogues, les gouvernements et le public en général. Le PNUE fera profiter d'autres organismes de méthodes qu'ils pourront utiliser pour réduire leur propre empreinte environnementale et climatique.
- La Stratégie de neutralité climatique du PNUE peut être téléchargée à l'adresse

www.unep.org/sustainability



On n'est jamais aussi bien que chez soi

Le nouveau bâtiment accueillant le PNUE à Nairobi est conçu pour être énergétiquement neutre grâce à la fois à la production d'énergie solaire, à une conception intelligente (mettant à profit le plus possible l'éclairage et le refroidissement naturels), à un système d'éclairage ultramoderne ainsi qu'aux solutions et techniques informatiques les plus récentes. C'est le premier en son genre en Afrique et il servira de vitrine internationale pour les bâtiments durables.

Le nouveau bâtiment possède de nombreux autres attributs d'une construction durable tels que la collecte de l'eau de pluie, le recyclage de l'eau et un système moderne de traitement des eaux, une gestion améliorée des déchets et des matériaux écologiques.



© PNUE



FINANCEMENT

NOMENCLATURE
DES SERVICES
ET



PNUE



1. Finances © Corbis 2. Économie et commerce © iStockphoto

Le mandat et la vocation du PNUE sont déterminés par son Conseil d'administration qui est constitué de 58 États membres. Ceux-ci sont élus par l'Assemblée générale de l'ONU pour un mandat de quatre ans compte tenu du principe d'une représentation régionale équitable.

Les sièges du Conseil d'administration sont attribués comme suit : 16 pour les États d'Afrique, 13 pour les États d'Asie, 6 pour les États d'Europe orientale, 10 pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes et 13 pour les États d'Europe occidentale et autres États.

Le Comité des représentants permanents (CRP), qui est constitué de représentants des gouvernements désignés pour superviser les activités du PNUE, est un organe subsidiaire du Conseil d'administration. Le Comité a pour mandat d'examiner, de suivre et d'évaluer l'application des décisions du Conseil d'administration, d'étudier le programme de travail du PNUE et son budget ainsi que leur mise en œuvre ultérieure et d'élaborer des projets de décision qui sont soumis à l'examen du Conseil d'administration.

Toutes les informations sur la composition, les fonctions et les responsabilités du Conseil d'administration et du Comité des représentants permanents sont disponibles sur le site www.unep.org/resources/gov

FINANCEMENT DU PNUE EN 2010

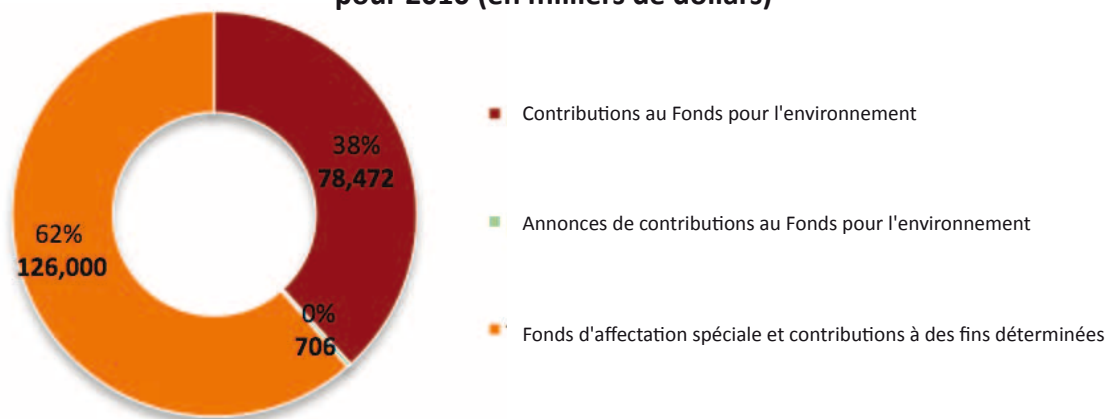
Le montant estimatif des ressources nécessaires pour le programme de travail et le budget approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011 s'élève à 446,5 millions de dollars, dont 180 millions de dollars proviennent du Fonds pour l'environnement, 228,2 millions de dollars des Fonds d'affectation spéciale et des contributions affectées à des fins déterminées et 38,3 millions de dollars d'autres Fonds (y compris les dépenses d'appui au programme et le budget ordinaire de l'ONU). Le montant des ressources nécessaires pour 2010 s'établit à 218,2 millions de dollars.

En 2010, 86 pays ont versé leurs contributions au Fonds pour l'environnement, dont près de 70 % étaient d'un montant proche, voire supérieur, au montant fixé à l'aide du barème indicatif des contributions volontaires. Plus de 72 % des pays ont versé leurs contributions au cours du premier trimestre de l'exercice biennal. Les États membres qui n'étaient pas dans ce cas ont été invités à verser leurs contributions le plus tôt possible afin que le programme de travail du PNUE puisse être exécuté en temps voulu et de manière efficace. Les contributeurs les plus importants sont les Pays-Bas (12,9 millions de dollars), suivis de l'Allemagne, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Suède et de la Belgique.

Les mesures d'austérité adoptées par certains pays européens ainsi que la fluctuation du taux de change et le non versement des contributions de deux donateurs importants ont eu une incidence sur le montant total des Fonds mobilisés par l'entremise du Fonds pour l'environnement. Au 31 décembre 2010, le montant des recettes du Fonds pour l'environnement atteignait 79,2 millions de dollars. Si le même résultat est enregistré en 2011, le montant des recettes du Fonds pour l'environnement sera inférieur d'un montant de 21,6 millions de dollars (soit 12 %) aux 180 millions de dollars nécessaires au programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2010-2011.

En fait, les résultats du Fonds pour l'environnement en matière de recettes pour 2011 pourraient être plus satisfaisants. Un certain nombre de donateurs ont pour habitude de verser leurs contributions pour la première année de l'exercice biennal au début de la deuxième année avec la contribution correspondant à cette deuxième année. En l'occurrence, le PNUE continuera à fonctionner en se fondant sur le fait que l'on pourrait enregistrer un déficit de 10 % en ce qui concerne les recettes du Fonds pour l'environnement (scénario conjoncturel) tout en s'employant activement à veiller à ce que le budget approuvé soit

Contributions et annonces de contributions pour 2010 (en milliers de dollars)



entièrement financé. Il convient de noter que le montant des dépenses du Fonds pour l'environnement en 2010 s'est élevé à 77 millions de dollars. Ce montant résulte de deux données : le lancement d'un nouveau programme et l'accélération naturelle de sa mise en œuvre au cours des premiers mois de la première année (les dépenses du programme ne suivent pas une trajectoire rectiligne) et l'application de l'approche de précaution en matière de dépenses qui consiste, en particulier, à obtenir des recettes plus importantes avant de pourvoir les postes vacants.

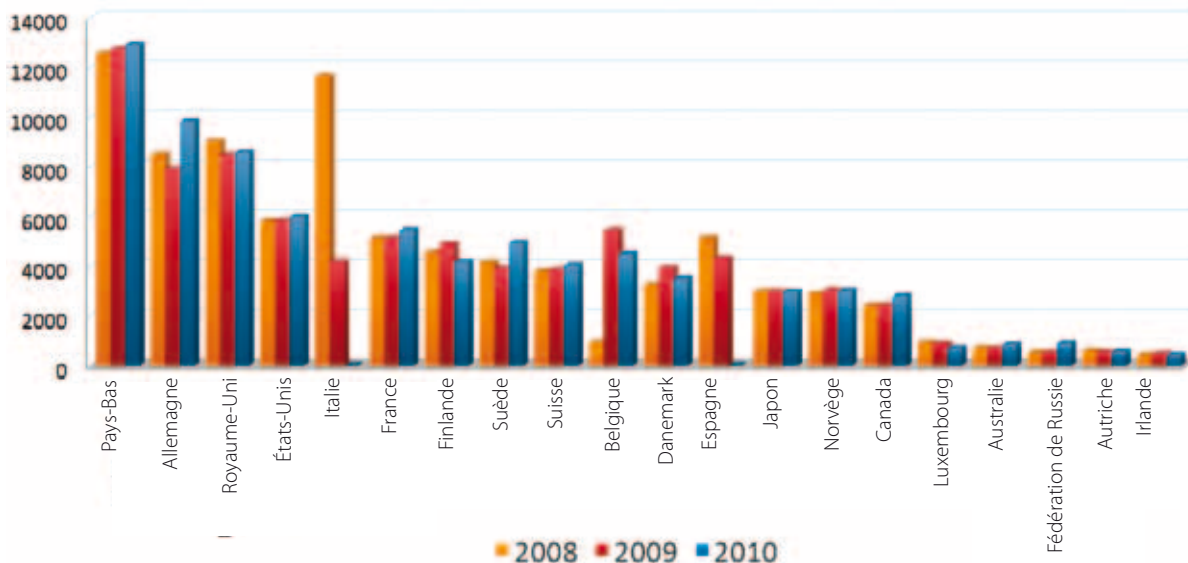
S'agissant des Fonds d'affectation spéciale et des contributions affectées à des fins déterminées, les résultats en 2010 concernant les recettes et les dépenses ont dépassé les prévisions figurant dans le budget pour l'exercice biennal 2010-2011. Le montant des recettes a atteint 126 millions de dollars; si le même montant était enregistré en 2011, les prévisions seraient dépassées de 23,8 millions de dollars (soit approximativement 10 %). Le montant total des dépenses a été de 117,7 millions de dollars, soit 3,6 millions de dollars (ou 3 %) de plus que les prévisions initiales. Une accélération des dépenses au titre des Fonds d'affectation spéciale et des contributions affectées à des fins déterminées en 2011

permettrait dans une certaine mesure d'assurer l'exécution intégrale du programme de travail pour la période biennale 2010-2011

La contribution au Fonds d'affectation spéciale et au titre des contributions affectées à des fins déterminées la plus élevée a été versée par le Gouvernement norvégien. L'accord de coopération au titre du programme, dont le montant s'élève à 200 millions de couronnes norvégiennes, est le deuxième accord programmatique conclu entre la Norvège et le PNUE en vertu duquel des Fonds sont affectés à des sous-programmes. Des arrangements similaires ont été conclus avec l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA) qui se sont traduits par un engagement financier de 95 millions de couronnes suédoises au titre de l'appui à quatre sous-programmes pour la période 2010-2013. Des négociations sont en cours avec d'autres grands donateurs en vue de parvenir à des partenariats similaires.

Des contributions affectées à des fins déterminées supplémentaires ont été mobilisées grâce à une collaboration accrue avec les organismes des Nations Unies. Dans le cadre

Fonds pour l'environnement — Évolution des contributions en 2008-2010
Les 20 principaux donateurs (en milliers de dollars)



des programmes conjoints de coopération mis en œuvre par le PNUE et le PNUD, 16,6 millions de dollars ont été reçus par l'entremise du Programme des Nations Unies pour le développement. Des fonds supplémentaires ont ainsi été obtenus grâce à la collaboration avec ONU-Habitat, le Département des affaires politiques, le Bureau des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU pour aider les pays à mieux gérer les ressources naturelles afin de prévenir les conflits et de consolider la paix.

Outre les ressources mises à disposition par les donateurs au titre de l'aide multilatérale, le PNUE étudie les moyens qui lui permettraient d'avoir accès aux Fonds destinés à l'aide bilatérale fournis par les États membres et d'élargir sa base de financement en collaborant avec le secteur privé et d'autres entités non étatiques dont les fondations.

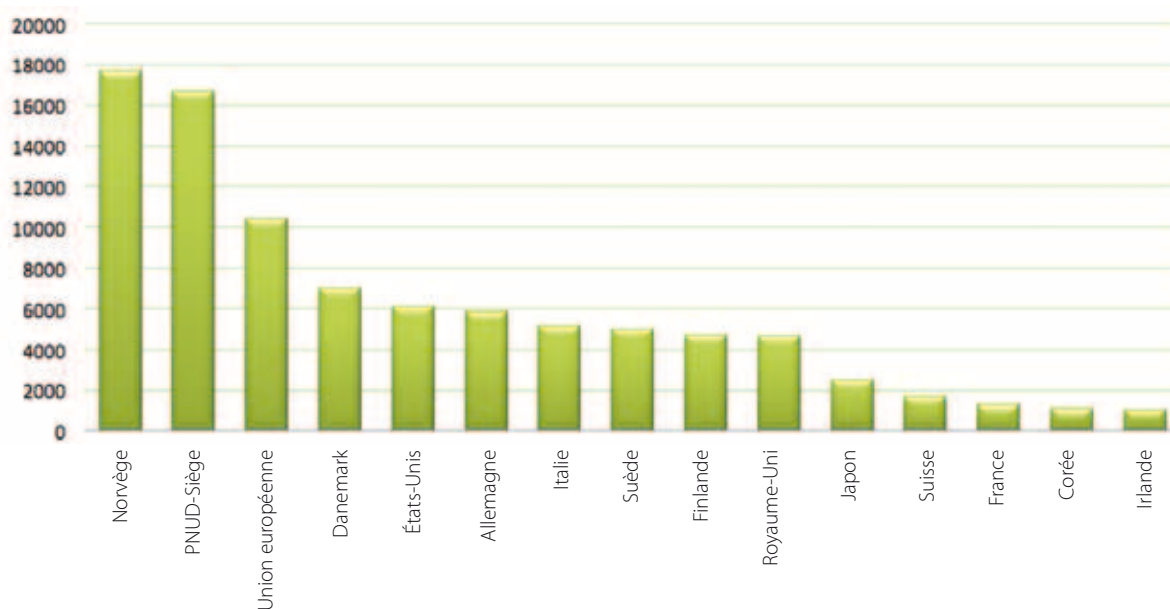
À titre d'exemple, citons les deux projets financés dans le cadre de l'aide bilatérale par le Gouvernement danois, à savoir l'établissement du Rapport national sur l'état de l'environnement au Kenya de 2009 (Kenyan National State of

Environment Report) et l'Étude sur les énergies renouvelables au Kenya (Kenya Renewal Energy), dont le coût s'élève à 710 000 dollars. Plus de 190 institutions, dont des banques et des compagnies d'assurance, ont appuyé l'initiative du PNUE en matière de financement, dont l'objet est d'analyser les incidences des considérations environnementales et sociales sur les résultats financiers. En 2010, leurs contributions se sont élevées à plus de 2 millions de dollars.

Tout en encourageant les États membres, conformément à la décision 25/1 IV du Conseil d'administration du PNUE, à s'orienter de préférence vers le versement de contributions au Fonds pour l'environnement plutôt que vers le versement de ressources extrabudgétaires, le PNUE s'emploie à mobiliser d'autres fonds extrabudgétaires au moyen de partenariats en vue de favoriser de plus grands changements et d'atteindre les résultats escomptés pour l'exercice biennal 2010-2011.

Note : la figure ci-dessous relative aux contributions reçues est présentée à titre indicatif; les comptes pour 2010 seront clos en mars 2011.

**Contributions à des fins déterminées et Fonds d'affectation spéciale
Les 15 principaux donateurs en 2010 (en milliers de dollars)**



CONTRIBUTIONS AU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT EN 2010*

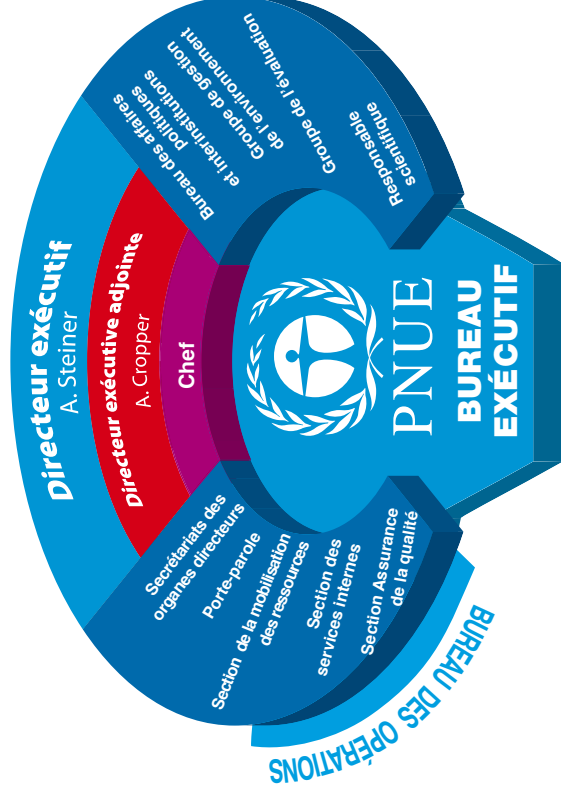
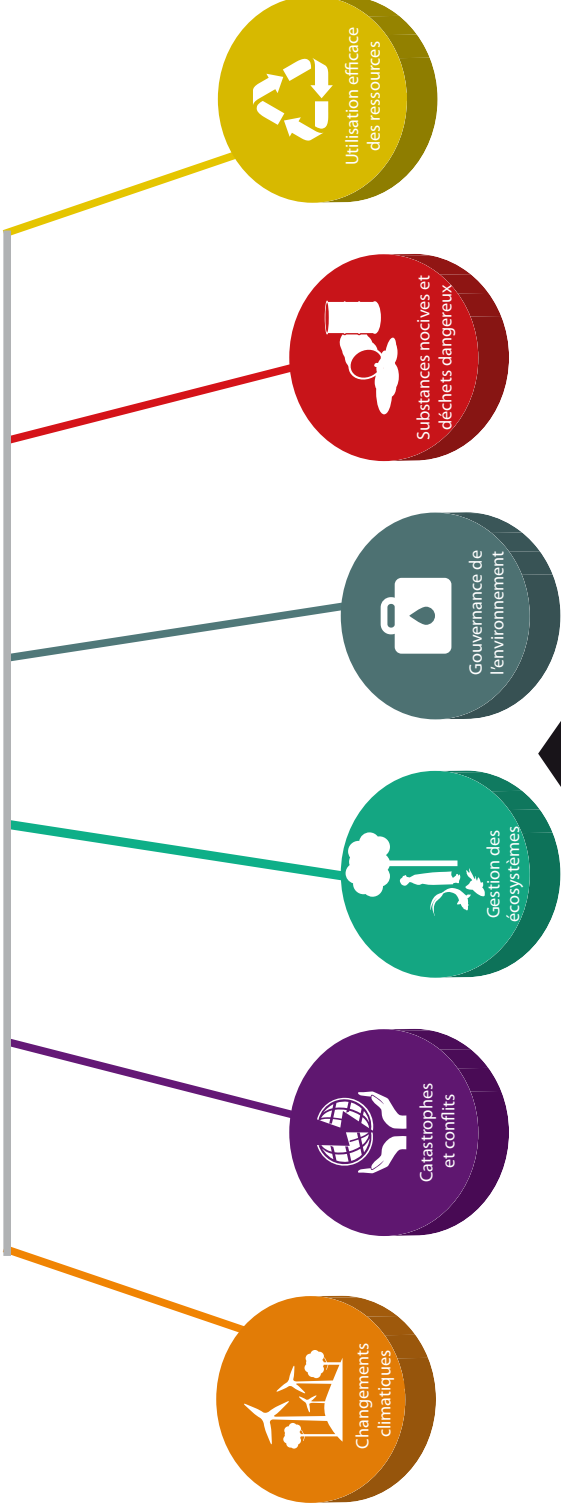
	Pays	Annonces de contributions pour 2010/paiement
1	Albanie	1 728
2	Algérie	10 000
3	Allemagne	9 819 747
4	Andorre	36 582
5	Argentine	54 475
6	Arménie	1 500
7	Australie	839 971
8	Autriche	570 000
9	Bangladesh*	653
10	Barbade	2 500
11	Bélarus	12 500
12	Belgique	4 488 538
13	Bhoutan	1 450
14	Botswana	6 000
15	Brésil*	280 000
16	Bulgarie	8 712
17	Cameroun	2 257
18	Canada	2 800 000
19	Chili	20 000
20	Chine	500 000
21	Chypre	40 000
22	Colombie	40 000
23	Costa Rica	10 000
24	Croatie	33 000
25	Danemark	3 508 772
26	El Salvador*	3 200
27	Équateur	3 800
28	Érythrée*	900
29	États-Unis d'Amérique	6 000 000
30	Éthiopie	1 000
31	Fédération de Russie	900 000
32	Fidji	4 500
33	Finlande	4 161 600
34	France	5 440 000
35	Grèce	250 000
36	Guyana	1 000
37	Honduras	1 000
38	Hongrie	50 000
39	Inde*	100 000
40	Irlande	422 973
41	Israël	20 000
42	Japon	2 963 807
43	Kazakhstan	17 469
44	Kenya*	30 000

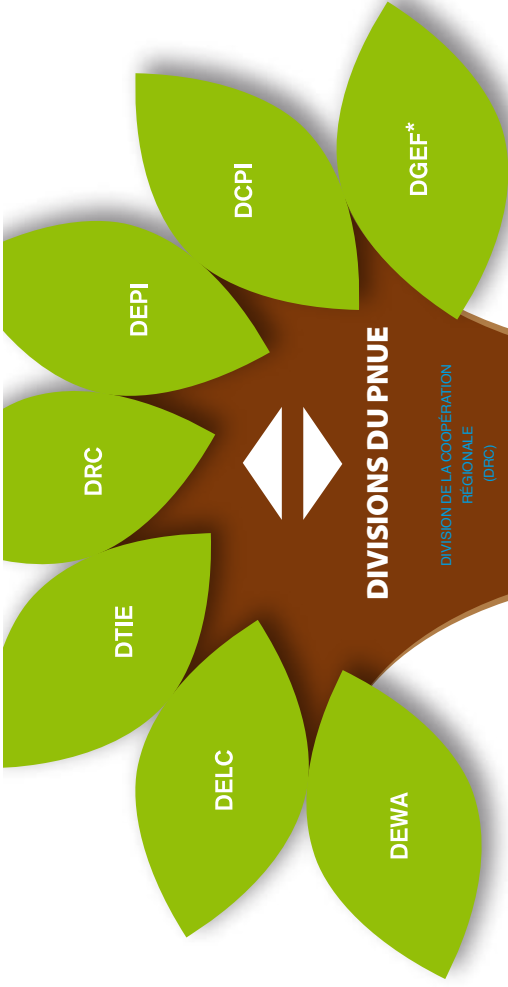
	Pays	Annonces de contributions pour 2010/paiement
45	Koweït*	200 000
46	Lesotho	9 975
47	Liechtenstein	9 000
48	Lituanie	23 000
49	Luxembourg	700 280
50	Malaisie	40 000
51	Malawi*	900
52	Maroc	12 079
53	Maurice	5 000
54	Mauritanie*	7 336
55	Micronésie*	760
56	Moldova	900
57	Monaco	26 749
58	Niger	814
59	Norvège	3 000 000
60	Nouvelle-Zélande	230 000
61	Oman	10 000
62	Ouganda	1 850
63	Pakistan	10 968
64	Panama	10 000
65	Pays-Bas	12 901 000
66	Pérou	15 000
67	Philippines*	18 000
68	Pologne	150 000
69	République de Corée	201 325
70	Roumanie*	60 000
71	Royaume-Uni	8 572 758
72	Rwanda	1 800
73	Sénégal	2 000
74	Serbie	14 000
75	Singapour	30 000
76	Slovaquie	55 000
77	Slovénie	86 000
78	Sri Lanka	2 550
79	Suède	4 928 295
80	Suisse	4 035 719
81	Suriname*	900
82	Thaïlande	23 045 83
83	Trinité-et-Tobago	444
84	Tunisie	17 400
85	Turkménistan*	3 300
86	Turquie	300 000
	TOTAL	79 177 781

* Annonces de contributions

Dans le cadre de la STRATÉGIE À MOYEN TERME DU PNUE POUR 2010–2013, le PNUE s'efforcera de concrétiser sa vision en faisant porter tous ses efforts sur les six domaines thématiques et transversaux prioritaires :
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CATASTROPHES ET CONFLITS, GESTION DES ÉCOSYSTÈMES, GOUVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT, SUBSTANCES NOCIVES ET DÉCHETS DANGEREUX ET UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES

STRATÉGIE À MOYEN TERME DU PNUE POUR : DOMAINES DE TRAVAIL PRIORITAIRES





DIVISIONS DU PNUE

DIVISION DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE (DFC)

Grands groupes et parties prenantes

BUREAUX RÉGIONAUX

Bureau régional pour l'Afrique (ROA) :
Nairobi

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (ROAP) :
Bangkok

Bureau régional pour l'Europe (ROE) :
Genève

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ROLAC) :
Panama

Bureau régional pour l'Amérique du Nord (RONA) :
Washington

Bureau régional pour l'Asie occidentale (ROMA) :
Manama

Bureau de liaison :
New York

DIVISION DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONVENTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT (DELC)

Liens et synergies

Produits chimiques et déchets
Droit et gouvernance

Climat et énergie
Droit et gouvernance

Biodiversité et terres
Droit et gouvernance

Eaux douces et milieu marin
Droit et gouvernance

DIVISION DE L'ALERTE RAPIDE ET DE L'ÉVALUATION (DEWA)

Évaluation scientifique

Alerte rapide

Développement des capacités

Centre mondial de surveillance continue de la nature
de la nature du PNUE (WCMC)

Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

• PNUE-GIEC

DIVISION TECHNOLOGIE, INDUSTRIE ET ÉCONOMIE (DTIE)

Production et consommation
Produits chimiques (Genève)

Économie et commerce (Genève)

Énergie (Paris et Nairobi)

Centre international d'éco-technologie (Osaka et Shiga)

Action Ozone (Paris)

Production et consommation durables (Paris)

CHEF DE FILE POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'UTILISATION ÉCOCAPTE DES RESSOURCES

ET LES DÉCHETS DANGEREUX

DIVISION DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES (DEPI)

Fonds Pauvreté et Environnement PNUE-PNUD

Zones côtières et marines

Écosystèmes d'eau douce et terrestres

Service post-conflit et de la gestion des catastrophes

Adaptation aux changements climatiques

Services écosystémiques

Éducation et formation à l'environnement

Planification des programmes et services d'appui aux projets

CHEF DE FILE POUR LES CATASTROPHES ET LES CONFLITS, ET LA GESTION DES ECOSYSTÈMES

DIVISION DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION (DCPI)

Audio-visuel

Campagne pour un milliard d'arbres

Enfants, jeunes, sports et environnement

Internet

Bibliothèque

Bureau d'information et communications internes

OARE

Publications

Rédaction de discours

Manifestations spéciales

DIVISION DE LA COORDINATION AVEC LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (DGEF)

Biodiversité et dégradation des sols

Changements climatiques : atténuation et adaptation

Eaux internationales

POP et ozone

Groupe consultatif scientifique et technique du FEM

*Les opérations seront intégrées dans les bureaux des Divisions, le Bureau de la coordination avec le FEM faisant rapport au Directeur exécutif

CONVENTIONS ADMINISTRÉES PAR LE PNUE

Secrétariat de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES)

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CBD)

Secrétariat de la Convention de Bâle (SBC)

Secrétariat de la Convention de Rotterdam sur la procédure PIC (en association avec la FAO)

Secrétariat de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

Hauts fonctionnaires du PNUE en 2010



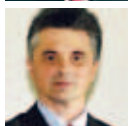
Akiwumi, Paul
Chef,
Bureau exécutif (EO)



Alcamo, Joseph
Responsable scientifique



Bindra, Satinder
Directeur,
Division de la communication et de l'information (DCPI)



Candotti, Michele
Conseiller principal du Directeur exécutif et Chef du
Bureau des politiques et affaires institutions (OPIA)



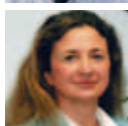
Gilruth, Peter
Directeur,
Division de l'alerte rapide et de l'évaluation (DEWA)



Kante, Bakary
Directeur, Division du droit de l'environnement
et des conventions sur l'environnement (DELIC)



Kirkcaldy, Chris
Directeur par intérim du Bureau des opérations



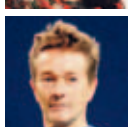
Lemmet, Sylvie
Directeur, Directrice, Division Technologie,
Industrie et Économie (DTIE)



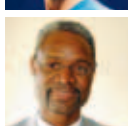
Niamir-Fuller, Maryam
Directeur, Division de la coordination
du Fonds pour l'environnement mondial (DGEF)



Nishimoto, Tomoko
Directeur,
Directrice, Division de la coopération régionale (DRC)



Nuttall, Nick
Porte-parole/Chef des relations médias



Thiaw, Ibrahim
Directeur, Division de la mise en œuvre
des politiques environnementales (DEPI)



Steiner, Achim

Directeur exécutif du PNUE et
Secrétaire général adjoint de l'ONU,
Directeur général de l'Office des Nations Unies à Nairobi



Cropper, Angela

Directrice exécutive adjointe du PNUE et
Sous-Secrétaire générale de l'ONU

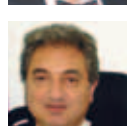
Directeurs et représentants régionaux



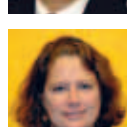
Astrálaga, Margarita
Bureau régional pour
l'Amérique latine et les Caraïbes (ROLAC)



Bouvier, Christophe
Bureau régional pour l'Europe (ROE)



El-Habr, Habib
Bureau régional pour l'Asie occidentale (ROWA)



Fraenkel, Amy
Bureau régional pour l'Amérique du Nord (RONA)



Goumandakoye, Mounkaila
Bureau régional pour l'Afrique (ROA)



Park, Young-Woo
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (ROAP)

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT



5 JUIN

Forêts : la nature à votre service

En soutien à l'Année internationale des forêts de l'ONU



PNUE

Programme des Nations Unies pour l'environnement

www.unep.org

United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552, Nairobi 00100, Kenya
Tel: +254-(0)20-762 1234
Fax: +254-(0)20-762 3927
Email: unep@unep.org
web: www.unep.org



PNUE